



**CHÂTEL<sup>ST</sup>DENIS**  
Ville d'énergies

## Rapport de gestion 2023



*Bâtiment multisports du Lussy*

## TABLE DES MATIERES

<b>RAPPORT DU SYNDIC ET DU CONSEIL COMMUNAL</b>	<b>5</b>
<b>0. ORGANISATION ET GESTION COMMUNALE</b>	<b>6</b>
<b>Conseil général (CG)</b>	<b>6</b>
Composition et mutations	6
Organes – Mutations	6
Séances	7
Propositions et questions	8
Information à l'attention des membres du Conseil général	9
Sortie du Conseil général	9
Activité des organes du CG et de la Commission Tourisme 4 saisons	9
Composition du Conseil général au 31 décembre 2023	10
<b>Conseil communal (CC)</b>	<b>13</b>
Répartition des dicastères et suppléances	13
<b>Personnel communal</b>	<b>15</b>
Effectif du personnel	15
Mutations intervenues durant l'année 2023	16
Dotation en personnel par service	18
<b>Gestion de la propriété</b>	<b>20</b>
Patrimoine	20
Personnel du Service des bâtiments	20
Travaux effectués durant l'année 2023	20
<b>1. ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE</b>	<b>29</b>
<b>Police communale</b>	<b>29</b>
Chiffres et statistiques pour 2023	30
Manifestations et chantiers	30
Campagne de prévention	30
Radar préventif	31
Concept de stationnement	32
Tour de Romandie	33
Patrouilleur·se·s scolaires	34
<b>Contrôle des habitants</b>	<b>35</b>
Etat et évolution de la population	35
Pyramide des âges	36
<b>2. FORMATION</b>	<b>37</b>
<b>Elèves et enseignant-e-s</b>	<b>37</b>
Effectifs des classes 2023-2024	37
<b>Mesures d'aides ordinaires et renforcées, appuis et cours de français pour les élèves de langue étrangère</b>	<b>38</b>

<b>Evolution des effectifs</b>	<b>39</b>
<b>Corps enseignant : départs, arrivées et mutations</b>	<b>39</b>
Activités sportives et culturelles	40
Accueil extrascolaire (AES)	40
Transports scolaires	41
Médecine scolaire	42
Contrôle dentaire scolaire	42
Sport scolaire facultatif	42
Conseil des parents	43
<b>3. CULTURE, SPORTS ET LOISIRS</b>	<b>44</b>
<b>Culture</b>	<b>44</b>
Cinéma Sirius	44
Les Cultur@iles	46
Galerie Image-In	47
<b>Sports</b>	<b>49</b>
Commission des sports	49
Soutien aux sociétés sportives	49
<b>4. SANTE</b>	<b>50</b>
<b>Contrôle des champignons</b>	<b>50</b>
Les statistiques 2023	50
<b>5. PREVOYANCE SOCIALE / COHESION SOCIALE</b>	<b>51</b>
<b>Service social</b>	<b>51</b>
Dossiers d'aide financière	51
Dossiers d'aide personnelle	52
Dossiers d'assistance administrative (SPOMI & SAINEC)	52
Etat des comptes du Service social communal au 31.12.2023	52
<b>Cohésion sociale</b>	<b>54</b>
Petite enfance	54
Génération	54
Séniors	57
Commission cohésion sociale	58
<b>6. TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS</b>	<b>59</b>
<b>Travaux</b>	<b>59</b>
Travaux routiers exécutés en 2023	59
Entretien général des routes ; crédit cadre (2022-2026)	62
Etudes sur le réseau routier en 2023	64
Expertises en 2023	64
<b>Service de la voirie</b>	<b>65</b>
Secteur Manifestations / Tourisme	65
Secteur Parcs et Jardins	66
Secteur Atelier mécanique	66
Secteur Maçonnerie	67
Statistiques 2023	68

## **7. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 69**

<b>Approvisionnement en eau</b>	<b>69</b>
Gestion du réseau	69
Sources	70
Production annuelle des sources	72
Consommation annuelle	73
Comparatif annuel des volumes produits et consommés	74
<b>Traitement des eaux usées</b>	<b>76</b>
Construction, étude et entretien de collecteurs communaux	76
Entretien du réseau et STAP en 2023	78
Taxes et règlement	78
Nouveaux raccordements privés en 2023	78
Infographie des volumes traités	78
<b>Gestion des déchets</b>	<b>79</b>
Ordures ménagères	79
Déchetterie	80
<b>Endiguements</b>	<b>81</b>
Protection des crues	81
<b>Aménagement du territoire</b>	<b>82</b>
Révision générale du plan d'aménagement local (PAL)	82
Révision des plans d'aménagement de détail (PAD)	82
PAD n° 34 - Zone Industrielle Sud	82
PAD n° 27 - L'Etang	82
PAD n° 22 – Es Crêts	83
PAD n° 48 - Sirius	83
<b>Constructions</b>	<b>84</b>
Dossiers déposés	84
Graphique	84
<b>8. ECONOMIE PUBLIQUE</b>	<b>85</b>
<b>Forêts communales</b>	<b>85</b>
Projet de sylviculture PI 2022-2025 / CSD 4	85
Exploitation normale et coupe de régénération déficitaire	86
Résultat des exploitations et commercialisation 2023	86
Exploitation de bois endommagés - Chablis	87
Entretien de la desserte et construction de pistes forestières au Devin du Bon Riau	87
Travaux pour collectivités publiques	87
<b>Tourisme</b>	<b>88</b>
Personnel	88
Loi fribourgeoise sur le tourisme (LT)	88
Finances	88
Accueil et Information	88
Agence postale	89
Chiffres 2023 à retenir à des fins stratégiques	89
Expérience visiteur	89
Produits touristiques	89
Highlights	89
Lowlights	90
Evénements	90
Promotion	90
Communication	91
Conclusion	92

<b>Energie</b>	<b>93</b>
Développement territorial	93
Bâtiments, installations communales	93
Approvisionnement, dépollution	94
Mobilité	95
Véhicules communaux	95
Subventions	95
Organisation interne	95
Communication, coopération	95
Certification	96
<b>9. FINANCES</b>	<b>97</b>
<b>Service des finances</b>	<b>97</b>
Statistiques fiscales	97

# RAPPORT DU SYNDIC ET DU CONSEIL COMMUNAL

---

Monsieur le Président du Conseil général, Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, chères citoyennes, chers citoyens,

Le Conseil communal a le plaisir de vous présenter son troisième rapport de gestion de la Législature 2021-2026, ainsi que les comptes de l'exercice 2023, conformément à l'art. 95 bis de la Loi sur les communes.

Ce rapport de gestion n'est pas exhaustif, mais vous communique de nombreuses informations sur les activités de la vie communale, que ce soit au niveau de la gestion et du fonctionnement que des investissements en cours de réalisation ou terminés. La palette de ces activités est large et diversifiée et nécessaire pour assurer le bien-être de la population. Elle demande un engagement significatif et permanent de notre personnel communal que je tiens à remercier au nom du Conseil communal.

En 2022, nous étions préoccupés par l'augmentation des prix de l'énergie ainsi que la pénurie des matériaux causés par le déclenchement de la guerre en Ukraine. En 2023, nous avons dû faire face à l'accroissement des taux bancaires qui ont bien sûr une incidence sur le résultat annuel des comptes. Malgré cela, le Conseil communal a décidé de poursuivre sa politique d'investissement.

Le bâtiment pour l'accueil extrascolaire, le bâtiment multisports ainsi que la patinoire ont été mis à disposition de la population en 2023. Les retours sont positifs, ce qui réjouit le Conseil communal.

Le nouveau bâtiment administratif est en planification et il est nécessaire de débiter rapidement sa construction afin de pouvoir offrir un accueil optimal à la population ainsi que des espaces de travail suffisants, et au goût du jour, à nos collaboratrices et collaborateurs.

Le résultat des comptes est à nouveau bon, car les dépenses ont été maîtrisées et les recettes fiscales en hausse. Toutefois, le bénéfice est en recul, ce qui est un appel à la prudence, ce d'autant plus que les différentes associations de communes de notre district planifient de nombreux investissements.

Afin de diminuer l'impact financier sur les communes du district, l'Association des communes de la Veveyse souhaite optimiser la planification des tous ces investissements.

Il est temps pour vous de vous plonger dans ce rapport qui, je l'espère, vous sera instructif.

Bonne lecture !

Au nom du Conseil communal  
Charles Ducrot, Syndic

# 0. ORGANISATION ET GESTION COMMUNALE

---

## CONSEIL GENERAL (CG)

Le Secrétariat du Conseil général est doté de 1 collaboratrice (0.8 EPT) et 1 assistante mandatée pour la transcription des procès-verbaux du CG.

La personne en charge du Secrétariat du Conseil général établit le calendrier des séances et s'occupe principalement de leur organisation et de la rédaction des procès-verbaux du CG et du Bureau, partiellement des séances de la Commission financière, de l'administration complète de la Commission des naturalisations et de la Commission Tourisme 4 saisons. En outre, la finalisation de la rédaction des Messages incombe au Secrétariat du CG. De manière générale, 1 heure d'enregistrement de séance de CG génère environ 6 heures de traitement (transcription et corrections) en vue de la rédaction finale du procès-verbal.

Egalement, le Secrétariat assure le suivi administratif des décisions du Législatif, de leur publication et de leur approbation par l'Etat (règlements), ainsi que la mise à jour du site Internet.

## COMPOSITION ET MUTATIONS

Le CG répartit ses membres en quatre groupes politiques :

- UDC-PAI, 17 membres
- UO+PS, 14 membres
- Le Centre, 11 membres et
- PLR, 8 membres

En 2023, deux nouveaux membres sont venus compléter les rangs du Conseil général :

- 1) José Pittet (UDC-PAI), après la démission de André Perroud, au 30.04.2023 ;
- 2) Anthony Genoud (UDC-PAI), en remplacement de Irène Genoud, au 30.09.2023.

Au 31 décembre 2023, le CG était composé de 34 (34 en 2022) hommes et 16 (16) femmes, dont l'âge moyen s'élève à 47,5 (>46) ans.

## ORGANES – MUTATIONS

- Président·e : Le 10 mai, le CG a élu Nicolas Genoud (Le Centre) Président pour la période 2023-2024
- Vice-président·e : Le 10 mai, le CG a élu Ana Rita Domingues Afonso (UO+PS) Vice-présidente pour la période 2023-2024
- Scrutateurs et scrutatrices : après l'élection de Ana Rita Afonso Domingues en tant que Vice-Présidente, Serge Bochud (UO+PS) a été élu en tant que scrutateur ; Adeline Pilloud (UDC-PAI) a rejoint les rangs du Bureau, en remplacement de Patricia Genoud
- Scrutateurs et scrutatrices suppléant·e·s : Valérie Glauser (UO+PS) a succédé à Serge Bochud
- Commission financière : Patricia Genoud (UDC-PAI) a pris la place d'Adeline Pilloud
- Commission des naturalisations : José Pittet (UDC-PAI) a remplacé André Perroud, démissionnaire
- Commission d'aménagement : Anthony Genoud (UDC-PAI) a été élu à la place d'Irène Genoud, démissionnaire
- Commission Tourisme 4 saisons : pas de changement
- Chef·fe·s de groupe: Carine Meyer (UO+PS), Hubert Demierre (UDC-PAI), Alexandre Huwiler (Le Centre) et Denis Rohrbasser (PLR)

## SEANCES

En 2023, le CG a tenu 5 (5) séances et a rendu 23 (40) décisions. Il a siégé à l'Univers@lle et à la salle du Tribunal.

Sous la présidence de Ronald Colliard (PLR), le Parlement communal a tenu 2 séances ordinaires, dont voici les principaux objets traités :

### MERCREDI 22 MARS – SALLE DE L'UNIVERS@LLE (45 MEMBRES PRESENTS SUR 50)

- Message no 51 – Cohésion sociale – Petite enfance – Règlement de la mise à disposition et du subventionnement des places d'accueil extrafamilial de jour – APPROUVÉ à l'unanimité
- Message no 52 – Protection de l'environnement et aménagement du territoire – Approvisionnement en eau – Déplacements de conduites et extension du réseau d'eau potable – Crédit-cadre de 610 000 francs – APPROUVÉ à l'unanimité
- Message no 53 – Protection de l'environnement et aménagement du territoire – Approvisionnement en eau – Route de Montreux, pont des Granges – Remplacement d'une conduite d'adduction d'eau – Crédit additionnel de 90 000 francs – APPROUVÉ à l'unanimité
- Message no 54 – Ententes et collaborations intercommunales – Désenchevêtrement des bâtiments communs à l'ASSCOV et à la Commune de Châtel-St-Denis – Achat de l'immeuble 449 RF avec reprise, par la Commune, du prêt LIM octroyé à l'ASSCOV et remboursement, par l'ASSCOV, des investissements réalisés (piscine et salle de spectacles) par la Commune sur l'immeuble 443 RF – APPROUVÉ par 44 voix sans opposition et 1 abstention
- Décision quant à la transmission de la Proposition n° 3 de Morgan Pires (UDC-PAI) demandant au Conseil communal d'étudier la mise en place d'une action offrant un soutien à la population, par exemple en versant un don au Service d'Entraide de Châtel-St-Denis, à partir du solde du fonds de solidarité Covid-19, qui a été dissout au 31 décembre 2023 – RETRAIT par son auteur

### MERCREDI 10 MAI – SALLE DE L'UNIVERS@LLE (46 MEMBRES PRESENTS SUR 50)

- Message no 55 – Comptes de la Commune de Châtel-St-Denis – Exercice 2022 :  
Volet A: Présentation des comptes  
Rapport succinct de l'organe de révision sur l'exercice 2022 des comptes communaux – Examen – APPROUVÉS par 45 voix sans opposition et 1 abstention ;  
Volet B: Liste globale des crédits supplémentaires du compte de résultats – APPROUVÉ à l'unanimité
- Rapport de gestion 2022
- Message no 56 – Propriétés communales – Chalet du Bon Riau – Construction d'un WC-douche et d'une nouvelle fosse – Crédit d'engagement de 90 000 francs – APPROUVÉ à l'unanimité

Elu Président pour la période 2023-2024, Nicolas Genoud (Le Centre) a dirigé les séances suivantes, assisté par Ana Rita Domingues Afonso (UO+PS), Vice-présidente.

### MERCREDI 28 JUIN – SALLE DU TRIBUNAL, AVENUE DE LA GARE 33 (40 MEMBRES PRESENTS SUR 50)

- Message no 57 – Propriétés communales – Maison des Œuvres – Projet de rénovation et d'adaptation des aménagements extérieurs – Crédit d'étude de 650 000 francs – Approbation – APPROUVÉ par 26 voix contre 13 et 1 abstention
- Message no 58 – Protection de l'environnement et aménagement du territoire – Approvisionnement en eau – Route de la Cierne – Remplacement de la conduite d'alimentation en eau potable et pose de la conduite de transport pour le turbinage – Crédit d'engagement de 1 300 000 francs – APPROUVÉ à l'unanimité



- Décision quant à la transmission de la Proposition n° 4 de Morgan Pires (UDC-PAI) demandant au Conseil communal de mettre sur pied une action de soutien économique à la population et au commerce local – ACCEPTÉE par 39 voix contre 1
- Rapports annuels des Commissions du Conseil général et du Conseil communal

MERCREDI 4 OCTOBRE – SALLE DU TRIBUNAL, AVENUE DE LA GARE 33 (43 MEMBRES PRESENTS SUR 49)

- Planification financière 2023-2027
- Message no 59 – Aménagement du territoire – PAD n°19 « Parc le Lussy » – Modification – Crédit d'étude de 135 000 francs – APPROUVÉ à l'unanimité
- Message no 60 – Patrimoine administratif – Bâtiment administratif  
Volet A: Echange de terrains et engagement des frais d'acquisition de 61 510 francs – APPROUVÉ par 32 voix contre 9 et 2 abstentions  
Volet B: Crédit d'étude de 1 500 000 francs – APPROUVÉ par 31 voix contre 9 et 3 abstentions

MERCREDI 13 DECEMBRE – SALLE DU TRIBUNAL, AVENUE DE LA GARE 33 (47 MEMBRES PRESENTS SUR 50)

- Message no 61 - Finances – Budgets 2024 de la Ville de Châtel-St-Denis  
Volet A: Budget du compte de résultats 2024 – ADOPTÉ à l'unanimité
- Message no 62 – Administration générale – Ressources – Informatique et télécommunications – Renouvellement de l'infrastructure IT – Crédit d'engagement de 300 000 francs – APPROUVÉ par 46 voix sans opposition et 1 abstention
- Message no 63 – Service de la voirie – Achat d'un véhicule utilitaire compact et 100 % électrique – Crédit d'engagement de 65 000 francs – APPROUVÉ à l'unanimité
- Message no 64 – Service de la voirie – Achat d'un chariot télescopique de type « Manitou » – Crédit d'engagement de 160 000 francs – APPROUVÉ à l'unanimité
- Message no 65 – Gestion des déchets – Acquisition de 25 bacs de collecte « GastroVert » – Crédit d'engagement de 58 000 francs – APPROUVÉ à l'unanimité
- Message no 66 - Protection de l'environnement et aménagement du territoire – Le Gottau – Déviation et remplacement de collecteurs d'eaux claires – Crédit d'engagement de 530 000 francs – RENVOYÉ par 24 voix contre 23 sans abstention
- Message no 67 – Ordre public - Police communale – Usage du domaine public - Stationnement – Les Paccots – Acquisition de six horodateurs et de la signalisation relative à la mise en œuvre du Concept de stationnement – Crédit d'engagement de 56 000 francs – APPROUVÉ à l'unanimité
- Message no 61 - Finances – Budgets 2023 de la Ville de Châtel-St-Denis :  
Volet B: Budget des investissements 2024 – ADOPTÉ à l'unanimité
- Décision quant à la transmission de la Proposition n° 5 de Carine Meyer (UO+PS) demandant de modifier l'article 11 de la Loi sur les finances communales LFCo – RETRAIT par son auteur

## PROPOSITIONS ET QUESTIONS

3 (2 en 2022) Propositions ont été adressées au CC dont celle, transmise le 28 juin, lui demandant de mettre sur pied une action de soutien économique à la population et au commerce local, en cours de traitement. La 2<sup>ème</sup> ayant été jugée irrecevable, une 3<sup>ème</sup> a été déposée visant à modifier le RFin en vue de la formalisation du recours à un BAMO lors des projets de construction de bâtiments communaux. Au 31.12.2023, la transmission de cette dernière au CC pour étude n'a pas encore été validée.

15 (12 en 2022) Questions ont été adressées au CC, qui a répondu à 19 (7) questions laissées en suspens.

## INFORMATION A L'ATTENTION DES MEMBRES DU CONSEIL GENERAL

En 2023, aucune information complémentaire n'a fait l'objet d'une présentation au CG.

La composition des Commissions du Conseil général et du Conseil communal figure également sur la page Internet du Conseil général, sous l'onglet *Organes et membres – Commissions*.

Tous les documents relatifs aux séances ordinaires sont disponibles sur le site Internet communal, [www.chatel-st-denis.ch](http://www.chatel-st-denis.ch), sous l'onglet « Administration et autorités » « Conseil général ».

## SORTIE DU CONSEIL GENERAL

Le samedi 20 mai, le Président Ronald Colliard emmenait ses joyeuses troupes à la découverte du tir à l'arc au Centre mondial «World Archery Excellence Centre» au Chalet-à-Gobet. Après l'effort, le réconfort a été trouvé auprès du vigneron fournisseur en vins de notre Commune, Laurent Cossy, dans son magnifique Domaine des Rueyres à Chardonne pour une dégustation de sémillants nectars et d'agapes plus solides. L'après-midi fut ponctué par la visite du chantier du bâtiment multisports au Lussy et un apéro à la buvette. Les participants se sont rendus ensuite au Tivoli pour partager un délicieux repas.

## ACTIVITE DES ORGANES DU CG ET DE LA COMMISSION TOURISME 4 SAISONS

**Bureau** (7 membres) : en 2023, le Bureau s'est réuni à 5 (5 en 2022) reprises en plénum, principalement pour valider l'ordre du jour proposé par le CC.

**Commission financière - ComFin** (11 membres) : en 2023, la ComFin a siégé à 16 (18 en 2022) reprises sous la présidence de Carine Meyer (UO+PS). Elle a émis 18 (35) préavis à l'attention du CG.

**Commission des naturalisations - ComNatu** (8 membres) : en 2023, la Présidente, Véronique Colliard (-Dévaud) (Le Centre) a convoqué 4 (6 en 2022) séances d'audition. La ComNatu a émis 15 (19) préavis à l'attention du CC.

**Commission Tourisme 4 saisons - ComTour** (9 membres) : en 2023, la ComTour s'est réunie en séance plénière à 5 (5 en 2022) reprises. Un groupe de travail a été mis sur pied pour le suivi des commandes de matériel réunissant le Président de la Commission, Alexandre Huwiler, de la Conseillère communale en charge du Dicastère du Tourisme, Chantal Honegger, des représentants de l'Office du Tourisme, le chargé de projet de l'entreprise mandatée pour l'élaboration de la nouvelle signalétique et le chef de service adjoint du Service de la voirie.

Une séance d'information a été organisée pour réunir tous les propriétaires concernés par la mise en place de la nouvelle signalétique touristique pédestre communale, le jeudi 2 novembre 2023. Le CC a pu prendre note des inquiétudes et répondre aux questions des participant·e·s dans un échange constructif.

Pour rappel, les commissions du Conseil communal, dont la Commission d'aménagement et la Commission Energie et Environnement, découlent d'un impératif légal. Elle sont composées principalement de membres issus du Conseil général.

## COMPOSITION DU CONSEIL GENERAL AU 31 DECEMBRE 2023

1.	PLR	Balmat	Cyril
2.	PLR	Berthoud	Julien
3.	PLR	Berthoud	Olivier
4.	Le Centre	Birbaum (-Bays)	Sandra
5.	UO+PS	Bochud	Serge
6.	UDC-PAI	Burgy	Frank
7.	UDC-PAI	Chaperon	Anne-Lise
8.	Le Centre	Chaperon	Laurence
9.	UO+PS	Chillier	Pierre Yves
10.	PLR	Colliard	Ronald
11.	Le Centre	Colliard (-Dévaud)	Véronique
12.	UO+PS	Della Marianna	Gabriele
13.	UDC-PAI	Demierre	Hubert
14.	UO+PS	Domingues Afonso	Ana Rita
15.	UO+PS	Domingues	António Luís
16.	UO+PS	Dubrit	Anouchka
17.	PLR	Favre	Jérémie
18.	UDC-PAI	Genoud	Anthony (N)
19.	Le Centre	Genoud	Isabelle
20.	UDC-PAI	Genoud	Mehdi
21.	UO+PS	Genoud	Nathalie
22.	Le Centre	Genoud	Nicolas
23.	UDC-PAI	Genoud	Patricia
24.	UO+PS	Glauser	Valérie
25.	Le Centre	Huwiler	Alexandre
26.	Le Centre	Huwiler	Inès
27.	UO+PS	Iriarte	Colette
28.	PLR	Jamain	Daniel
29.	UO+PS	Lambercy	Jérôme
30.	UDC-PAI	Lambert	Aurélien
31.	UDC-PAI	Liaudat	Karin
32.	UDC-PAI	Liaudat	Rudy
33.	UO+PS	Meyer	Carine
34.	UO+PS	Meyer	Raymond
35.	UDC-PAI	Millasson	Alicia
36.	Le Centre	Pauchard	Matthieu
37.	UDC-PAI	Pilloud	Adeline
38.	UDC-PAI	Pilloud	Cédric
39.	UDC-PAI	Pilloud	Valentin
40.	UDC-PAI	Pires	Morgan
41.	UDC-PAI	Pittet	José (N)
42.	PLR	Rohrbasser	Denis
43.	Le Centre	Rüegg	Sébastien
44.	UDC-PAI	Saudan	Charles
45.	PLR	Saudan	Pierre-Alain
46.	Le Centre	Schaller	Cédric
47.	UO+PS	Sonney	Christian
48.	UO+PS	Vallélian	Pierrot
49.	UDC-PAI	Vial	Philippe
50.	Le Centre	Volery	Jérôme

N = nouveau membre

	<b>Le Centre</b>	<b>PLR</b>	<b>UDC-PAI</b>	<b>UO+PS</b>
<b>Bureau (7)</b>	<b>Président</b>	<b>Nicolas Genoud</b>		
	<b>Vice-Présidente</b>			Ana Rita Domingues Afonso
	<b>Scrutateurs (5)</b>	Sébastien Rüegg	Jérémie Favre	Adeline Pilloud (N) Cédric Pilloud
<b>Scrutateurs-suppléants (8)</b>	Véronique Colliard (-Dévaud)	Julien Berthoud	Anne-Lise Chaperon	Raymond Meyer
	Cédric Schaller	Olivier Berthoud	Alicia Millasson	Valérie Glauser (N)
<b>Commission financière (11)</b>	Matthieu Pauchard Jérôme Volery	Ronald Colliard Denis Rohrbasser	Frank Burgy Anne-Lise Chaperon Hubert Demierre Patricia Genoud (N)	<b>Carine Meyer</b> Christian Sonney Pierrot Vallélian
<b>Commission des naturalisations (8)</b>	Laurence Chaperon <b>Véronique Colliard (-Dévaud)</b>	Julien Berthoud	Karin Liaudat José Pittet (N)	Nathalie Genoud Colette Iriarte
<b>Représentante CC</b>			Chantal Honegger	
<b>Commission des bâtiments (12)</b>	Laurence Chaperon	Jérémie Favre	Mehdi Genoud	Pierre Yves Chillier
	Matthieu Pauchard	Pierre-Alain Saudan	Cédric Pilloud	Gabriele Della Marianna
			Valentin Pilloud (N)	Pierrot Vallélian
			Charles Saudan	
<b>Représentant CC</b>			<b>Daniel Maillard</b>	
<b>Commission d'aménagement (8)</b>	Alexandre Huwiler Sébastien Rüegg	Olivier Berthoud	Anthony Genoud Aurélien Lambert	Serge Bochud António Luis Domingues
<b>Représentant CC</b>			<b>Roland Mesot</b>	
<b>Commission Energie et Environnement (10)</b>	Isabelle Genoud	Cyril Balmat	Patricia Genoud	António Luis Domingues
	Cédric Schaller		Karin Liaudat	Jérôme Lambercy
			Philippe Vial	Raymond Meyer
<b>Représentant du CC</b>			<b>Roland Mesot</b>	
<b>Commission Tourisme 4 saisons (9)</b>	Nicolas Genoud	Pierre-Alain Saudan	Morgan Pires	Valérie Glauser
	<b>Alexandre Huwiler</b>		Rudy Liaudat	Anouchka Dubrit
	<b>Représentante du CC</b>		Chantal Honegger	
	<b>Autre représentant</b>	Laurent Vuichard, Directeur OT		

<b>Commission des sports (12)</b>	Sandra Birbaum Inès Huwiler	Julien Berthoud (N)	Rudy Liaudat Alicia Millasson	Serge Bochud Gabriele Della Marianna
<b>Représentant du CC</b>				<b>Daniel Maillard</b>
<b>Membres hors CC et CG</b>	Edouard Boulanger (Athletica Veveyse)	Christian Liaudat (Club des Lutteurs)	Alexandre Rey (CAS Dent-de-Lys)	Patrick Vauthey (Ski-club)

<b>Commission Cohésion sociale (9)</b>	Isabelle Genoud Inès Huwiler	Julien Berthoud Daniel Jamain	Alicia Millasson Philippe Vial	Nathalie Genoud Colette Iriarte
<b>Représentant du CC</b>				<b>Daniel Figini</b>

## CONSEIL COMMUNAL (CC)

Durant l'année 2023, le Conseil communal a siégé à 45 reprises. Les séances hebdomadaires ont lieu le mardi soir, à 17h30.

La répartition des dicastères est restée inchangée pour l'année 2023.

### REPARTITION DES DICASTERES ET SUPPLEANCES

<b>Responsable</b>	<b>Répartition des dicastères</b>	<b>Suppléant·e</b>
Ducrot Charles, Syndic	Administration – Personnel – Population/Elections et votations – Relations publiques et institutionnelles – Cultes et religions	Bavaud Thierry
Bavaud Thierry, Vice-Syndic	Environnement – Forêts	Pilloud François
Allaman Jérôme	Finances – Economie – Industrie/Artisanat et commerce	Tille Nicole
Figini Daniel	Affaires sociales – Santé – Générations/Intégration et cohésion sociale	Honegger Chantal
Honegger Chantal	Feu – Ordre public – Affaires militaires – Protection de la population – Agriculture – Tourisme	Figini Daniel
Maillard Daniel	Bâtiments – Sport – Economie alpestre	Mesot Roland
Mesot Roland	Aménagement du territoire – Constructions – Energie	Maillard Daniel
Pilloud François	Travaux/Routes/Transports/Télécommunications – Gestion des déchets – Cimetière et funérailles	Bavaud Thierry
Tille Nicole	Formation – Culture et loisirs	Allaman Jérôme

Afin de traiter les affaires courantes, le Conseil communal s'est réuni régulièrement en Commission administrative, sociale et technique. La composition de ces commissions est la suivante :

<b>Commission administrative</b>	Jérôme Allaman * Charles Ducrot		Chantal Honegger	Nicole Tille Daniel Figini
<b>Commission technique</b>	Charles Ducrot	François Pilloud	Thierry Bavaud Roland Mesot	Daniel Maillard *
<b>Commission sociale</b>	Jérôme Allaman Charles Ducrot		Chantal Honegger	Nicole Tille Daniel Figini *

\* *Présidence de la Commission*

Les séances de commissions ont lieu généralement le lundi soir.

## PERSONNEL COMMUNAL

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Au 31 décembre 2023, la Commune de Châtel-St-Denis comptait **133 contrats**, pour **128 collaborateurs·trices** et un total de **80.09 EPT** (équivalents plein temps).

	90-100%	50-89%	15-49%	< de 15%	Total	EPT
Hommes	42	6	3	10	62	48.05
Femmes	7	30	21	14	71	32.04
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>36</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>133</b>	<b>80.09</b>

Les chiffres présentés prennent en considération les collaborateurs·trices qui travaillent à un taux d'activité variable et qui sont payés à l'heure. La moyenne des heures a été calculée sur une année afin d'obtenir un taux d'activité moyen. A noter que les personnes en formation et les jobs d'été ne sont pas inclus dans cette statistique.

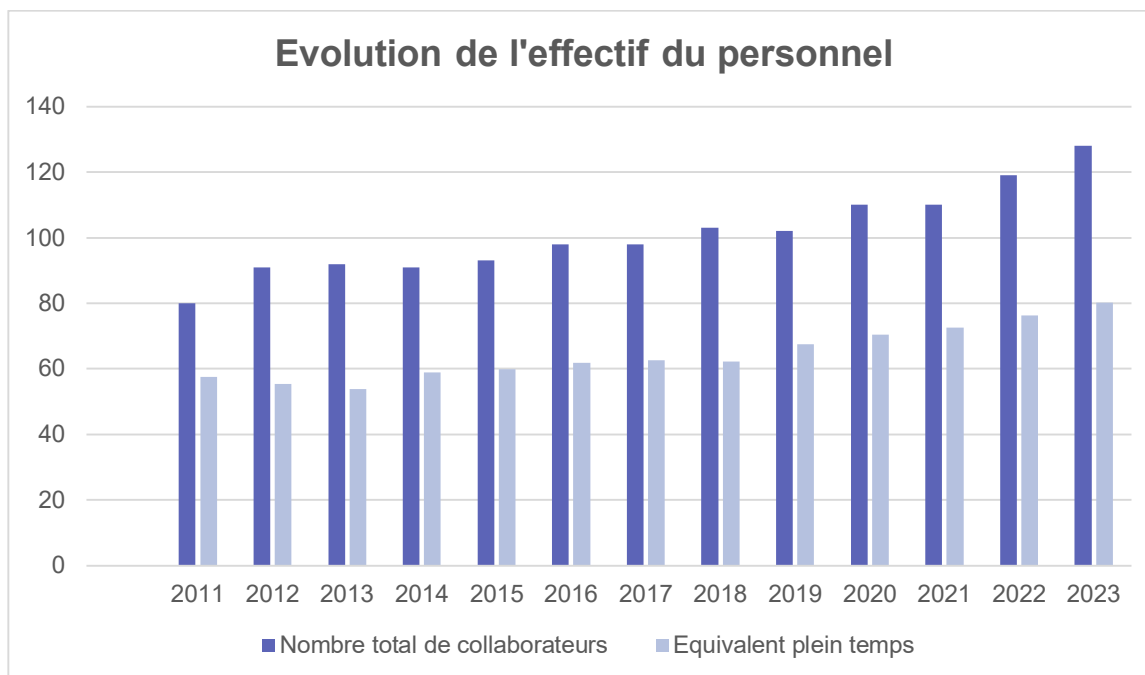
Soucieuse de participer à la formation de la relève, la Commune a accueilli, durant l'année 2023, une apprentie employée de commerce, une apprentie assistante socio-éducative et un apprenti forestier-bûcheron.

Au total, 8 apprentis-es ont pu compter sur les compétences de professionnels-les engagé-es.

	Nombre total de collaborateurs	Equivalent plein temps (EPT)
2011	80	57.50
2012	91	55.30
2013	92	53.90
2014	91	58.79
2015	93	59.80
2016	98	61.75
2017	98	62.65
2018	103	62.15
2019	102	67.45
2020	110	70.50
2021	110	72.60
2022	119	76.20
2023	128*	80.09

*\*cinq collaboratrices ont deux contrats chacune (133 contrats pour 128 collaborateurs·trices).*





Par rapport à l'année précédente, on constate une augmentation de 9 collaborateurs·trices, soit une variation de + 3.89 EPT.

La représentation des deux sexes reste équilibrée : 66 femmes pour 62 hommes sur l'ensemble du personnel.

## MUTATIONS INTERVENUES DURANT L'ANNEE 2023

### ARRIVEES :

- Chabloz Sylvain, chef du Service des forêts
- Cordey Adrien, forestier-bûcheron
- Dumas Jefferson, surveillant de piscine auxiliaire
- Emonet Mathilde, surveillante de piscine auxiliaire
- Fracheboud Mehdy, surveillant de piscine
- Genoud Mathilde, surveillante de piscine auxiliaire
- Genoud Grigori, ouvrier de voirie qualifié
- Genoud Jean-Paul, responsable des infrastructures sportives
- Genoud Philippe, ouvrier de voirie
- Guenin Sloane, intervenante en accueil extrascolaire
- Janz Marie-Jeanne, patrouilleuse scolaire
- Khebaouat Bouthlija Meyssa, intervenante en accueil extrascolaire
- Magnin Grégory, intervenant en accueil extrascolaire qualifié
- Mazreku Ema, apprentie employée de commerce
- Mollet Chloé, stagiaire
- Montero Vanessa, collaboratrice administrative au Service des finances
- Neyroud Morgane, apprentie assistante socio-éducative
- Nicolet Frédéric, chef du Service de la voirie
- Pasche Andréa, monitrice de natation
- Pauchard Colin, auxiliaire à la patinoire
- Pugin Virginie, intervenante en accueil extrascolaire
- Rebetz Loïc, patrouilleur scolaire titulaire
- Rey Dowan, apprenti forestier-bûcheron
- Richo David, ouvrier de voirie qualifié
- Said Muhidin, technicien en informatique
- Zürcher Michel, patrouilleur scolaire remplaçant

## DEPARTS :

- Berthoud Patrick, responsable du Centre de renfort
- Berthoud Julien, forestier-bûcheron
- Cruz Gonçalves Alexandre, responsable du Secteur des constructions
- Déjardin Matthias, responsable d'exploitation de la Halle triple
- Fedrigo Maël, surveillant de piscine auxiliaire
- Golay Cynthia, auxiliaire à la patinoire
- Hunziker Karin, préposée au Contrôle des habitants
- Nicola Pierre, ouvrier de voirie
- Rey Julien, chef du Service de la voirie
- Rossier Rose-Marie, patrouilleuse scolaire
- Ruffieux Félix, surveillant de piscine
- Savoy Dan-Antoine, surveillant de piscine
- Savoy Franck, ouvrier de voirie qualifié

## FORMATIONS :

- Hostettler Elodie, qui a réussi sa formation d'intervenante à l'Accueil extrascolaire
- Millasson Loris, qui a obtenu son permis de camion
- Syrvet Julien, qui a obtenu le titre de spécialiste en protection incendie

## RETRAITE :

- Koraqi Tefik, à qui nous souhaitons une retraite bien méritée !

## ANCIENNETES :

### 30 ans de service

- Girard Martine, employée de conciergerie

### 20 ans de service

- Beaud Chevalley Anne-Françoise, assistante sociale
- Veri Florence, cheffe du Service des écoles

### 15 ans de service

- Barroso Tony, technicien d'infrastructure
- Perroud Steve, chef du Service social

### 10 ans de service

- Berset Samuel, ouvrier au Service de la voirie
- Grangier Olivier, Secrétaire général
- Pauli Fabien, chef du Service technique
- Carvalho Glappey Maria, intervenante en accueil extrascolaire
- Moncalvo Tamara, responsable de l'accueil extrascolaire

## MARIAGE :

- Morier Joëlle et Yves, le 28 mars 2023

## NAISSANCE :

- Berset Lucien, fils de Samuel et Aurélie, né le 27 mai 2023

## DOTATION EN PERSONNEL PAR SERVICE

<b>Secrétariat et Contrôle des habitants</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs-trices à plein temps (90-100%)	1	2	3
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (50-89%)	-	4	4
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (15 à 49%)	-	-	-
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (<15 %)	-	-	-
<b>Nombre total de collaborateurs-trices</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>7</b>
<b>Nombre d'emploi à plein temps (100% = 1.00 EPT)</b>	<b>1.00</b>	<b>4.70</b>	<b>5.70 EPT</b>

<b>Ressources humaines</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs-trices à plein temps (90-100%)	-	-	-
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (50-89%)	-	1	1
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (15 à 49%)	-	1	1
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (<15 %)	-	-	-
<b>Nombre total de collaborateurs-trices</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>Nombre d'emploi à plein temps (100% = 1.00 EPT)</b>	<b>-</b>	<b>1.00</b>	<b>1.00 EPT</b>

<b>Service informatique</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs-trices à plein temps (90-100%)	-	-	-
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (50-89%)	1	-	1
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (15 à 49%)	1	-	1
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (<15 %)	-	-	-
<b>Nombre total de collaborateurs-trices</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>2</b>
<b>Nombre d'emploi à plein temps (100% = 1.00 EPT)</b>	<b>0.80</b>	<b>-</b>	<b>0.80 EPT</b>

<b>Service des finances</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs-trices à plein temps (90-100%)	-	1	1
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (50-89%)	-	5	5
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (15 à 49%)	-	-	-
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (<15 %)	-	-	-
<b>Nombre total de collaborateurs-trices</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
<b>Nombre d'emploi à plein temps (100% = 1.00 EPT)</b>	<b>-</b>	<b>4.70</b>	<b>4.70 EPT</b>

<b>Service social et cohésion sociale</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs-trices à plein temps (90-100%)	-	-	-
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (50-89%)	1	3	4
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (15 à 49%)	-	-	-
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (<15 %)	-	-	-
<b>Nombre total de collaborateurs-trices</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>Nombre d'emploi à plein temps (100% = 1.00 EPT)</b>	<b>0.80</b>	<b>1.80</b>	<b>2.60 EPT</b>

<b>Service des écoles et Accueil extrascolaire</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs-trices à plein temps (90-100%)	-	1	1
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (50-89%)	1	13	14
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (15 à 49%)	-	9	9
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (<15 %)	1	6	7
<b>Nombre total de collaborateurs-trices</b>	<b>2</b>	<b>29</b>	<b>31</b>
<b>Nombre d'emploi à plein temps (100% = 1.00 EPT)</b>	<b>0.85</b>	<b>11.79</b>	<b>12.64 EPT</b>

<b>Police communale</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs-trices à plein temps (90-100%)	2	1	3
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (50-89%)	-	-	-
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (15 à 49%)	1	9	10
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (<15 %)	4	1	5
<b>Nombre total de collaborateurs-trices</b>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>18</b>
<b>Nombre d'emploi à plein temps (100% = 1.00 EPT)</b>	<b>2.55</b>	<b>2.45</b>	<b>5.00 EPT</b>

<b>Département technique</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs-trices à plein temps (90-100%)	1	-	1
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (50-89%)	-	1	1
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (15 à 49%)	-	-	-
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (<15 %)	-	-	-
<b>Nombre total de collaborateurs-trices</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
<b>Nombre d'emploi à plein temps (100% = 1.00 EPT)</b>	<b>1.00</b>	<b>0.50</b>	<b>1.50 EPT</b>

<b>Service des eaux</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs-trices à plein temps (90-100%)	3	-	3
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (50-89%)	-	-	-
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (15 à 49%)	-	-	-
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (<15 %)	-	-	-
<b>Nombre total de collaborateurs-trices</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>3</b>
<b>Nombre d'emploi à plein temps (100% = 1.00 EPT)</b>	<b>3.00</b>	<b>-</b>	<b>3.00 EPT</b>

<b>Service de la voirie</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs-trices à plein temps (90-100%)	17	1	18
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (50-89%)	1	-	1
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (15 à 49%)	-	-	-
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (<15 %)	-	-	-
<b>Nombre total de collaborateurs-trices</b>	<b>18</b>	<b>1</b>	<b>19</b>
<b>Nombre d'emploi à plein temps (100% = 1.00 EPT)</b>	<b>17.80</b>	<b>1.00</b>	<b>18.80 EPT</b>

<b>Service des forêts</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs-trices à plein temps (90-100%)	7	-	7
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (50-89%)	1	-	1
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (15 à 49%)	-	-	-
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (<15 %)	-	-	-
<b>Nombre total de collaborateurs-trices</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>8</b>
<b>Nombre d'emploi à plein temps (100% = 1.00 EPT)</b>	<b>7.60</b>	<b>-</b>	<b>7.60 EPT</b>

<b>Service technique</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs-trices à plein temps (90-100%)	4	-	4
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (50-89%)	1	1	2
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (15 à 49%)	1	-	1
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (<15 %)	-	-	-
<b>Nombre total de collaborateurs-trices</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>7</b>
<b>Nombre d'emploi à plein temps (100% = 1.00 EPT)</b>	<b>5.05</b>	<b>0.50</b>	<b>5.55 EPT</b>

<b>Service des bâtiments</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs-trices à plein temps (90-100%)	7	1	8
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (50-89%)	-	2	3
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (15 à 49%)	-	2	1
Nombre de collaborateurs-trices à temps partiel (<15 %)	6	6	12
<b>Nombre total de collaborateurs-trices</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>24</b>
<b>Nombre d'emploi à plein temps (100% = 1.00 EPT)</b>	<b>7.60</b>	<b>3.60</b>	<b>11.20 EPT</b>

## GESTION DE LA PROPRIETE

### PATRIMOINE

La Ville de Châtel-St-Denis compte au total 110 articles inscrits auprès de l'Etablissement Cantonal des Bâtiments (ECAB) pour un montant assuré de CHF 155'413'086.80. La baisse du nombre d'articles fait suite à la démolition des anciennes infrastructures de la Patinoire des Paccots.

En plus de la gestion et de l'entretien de l'ensemble des bâtiments, le Service s'occupe des bâtiments scolaires, de l'Univers@lle, de la salle de sport du Lussy, du CAB, de la piscine, du PSS et de l'installation des décorations de Noël sur certains bâtiments communaux.

Dans tous les bâtiments, le Service procède à divers relevés de consommation énergétique, à la gestion des contrôles OIBT, au suivi des taxations ECAB, à la gestion des diverses mises en passes et les clés, ainsi qu'aux diverses commandes de mazout et fournitures pour la conciergerie.

### PERSONNEL DU SERVICE DES BATIMENTS

Avec les mises en service des nouvelles infrastructures de la Patinoire et du Centre sportif du Lussy, en fin d'année 2023, une nouvelle organisation a été mise en place au sein du Service des bâtiments afin de répondre aux exigences liées à ces nouvelles installations.

Un nouveau poste de responsable des infrastructures sportives a été créé et a permis l'engagement de Jean-Paul Genoud qui a débuté son activité au 1<sup>er</sup> septembre 2023. Les responsables d'exploitation des sites sportifs ont désormais le titre de technicien d'infrastructure.

Mathias Déjardin, lourdement atteint dans sa santé, a quant à lui cessé son activité au sein de la Commune de Châtel-St-Denis au 30 décembre 2023. Nous lui souhaitons plein de courage pour la suite.

Le Service de conciergerie de la Halle triple du Lussy est assuré par la nouvelle structure mise en place sur le site du Lussy.

La procédure pour la mise au concours du poste pour le remplacement de Mathias Déjardin se déroulera durant le printemps 2024.

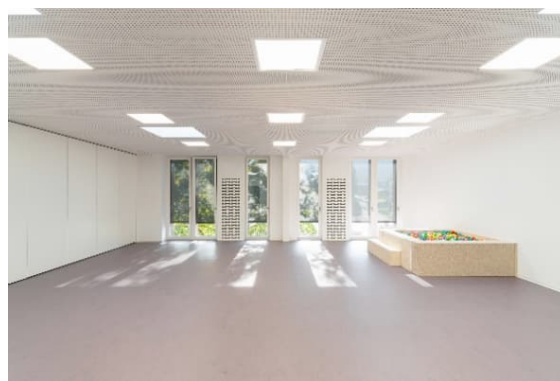
### TRAVAUX EFFECTUES DURANT L'ANNEE 2023

#### AES LA CHATELOISE :

- Suivi des travaux de finition et de garantie
- Aménagements extérieurs
- Suivi financier



*Signalétique*



*Défouloir*





*Salle d'activités*



*Hall d'entrée*



*Salle de musique*

Dès que la météo le permettra, au printemps 2024, les travaux concernant les aménagements extérieurs et la place de jeux pourront se poursuivre.

Il restera également le suivi des divers travaux de réfection sous garantie.

L'inauguration de ce bâtiment est agendée le week-end du 17 et 18 mai 2024.



## CENTRE SPORTIF DU LUSSY

Echange de l'éclairage du terrain n°1 :

- Participation à l'élaboration du projet et à la publication sur SIMAP
- Coordination et suivi des travaux

Le but de ces travaux était de changer les anciennes sources lumineuses par des projecteurs LED moins gourmands en énergie et ayant un meilleur rendement ainsi qu'une plus grande durée de vie.

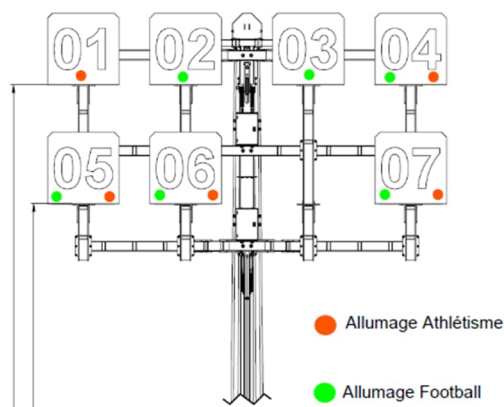
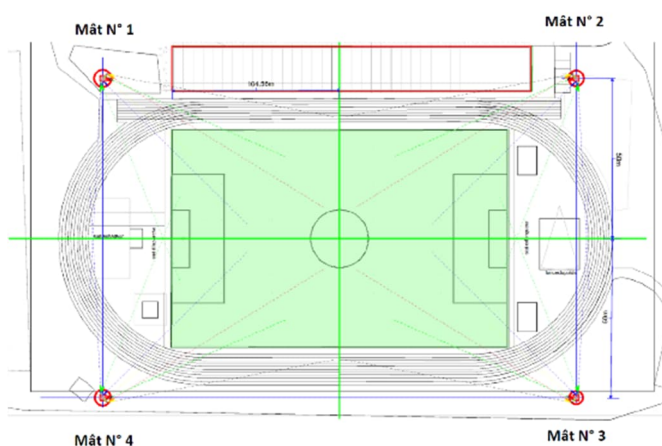
En raison de la proximité du nouveau bâtiment multisports, la variante comprenant 4 mâts de 37 mètres de hauteur, placés aux 4 coins de la surface de jeux, s'est avérée la meilleure.

Chaque mât est équipé de 7 projecteurs qui ont chacun un rôle précis dans l'éclairage de la piste d'athlétisme ou du terrain de foot.

La puissance totale du nouvel éclairage représente quasiment la moitié de celle d'origine.

Des scénarios peuvent être programmés en fonction du type d'activité. Par exemple, l'éclairage peut être réduit à 60 % pour les entraînements.

Le nouvel éclairage a obtenu l'homologation de l'Association Suisse de Football pour des matchs de 1<sup>ère</sup> ligue.



*Livraison des 4 mâts par convoi spécial*



*Socle et armoire technique prêts à recevoir leur mât*



*Mise en place du mât n° 3  
à l'aide d'un hélicoptère*



*Le nouvel éclairage en fonction à côté  
des anciens mâts, démontés par la suite*



*Démontage des anciens mâts et des socles provisoires*





## BATIMENT MULTISPORTS

- Participation aux diverses séances de chantiers, de COPIL et de COBAT
- Coordination des besoins avec les sociétés utilisatrices
- Participation aux diverses réceptions de l'ouvrage et suivi des travaux de réfection
- Suivi financier



*La neige va laisser la place aux éléments de charpente*



*Le puzzle avance et les volumes prennent forme*



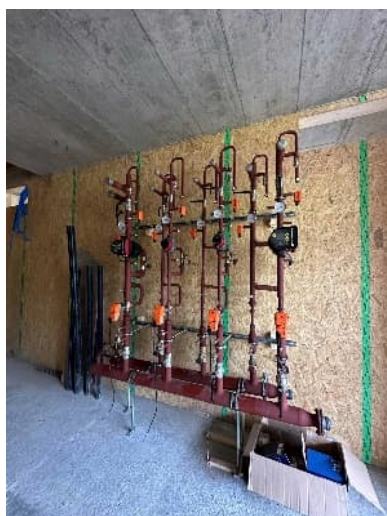
*Future salle de boxe*



*Grande salle de l'étage*



*Terrasse de l'étage*



*Installations CVS-E*



*Habillage des façades*

Les installations CVS-E (Chauffage, Ventilation, Sanitaire et Électricité) ont toutes pu être mises en service pour la remise de l'ouvrage, c'est-à-dire juste avant les vacances de Noël.

Les travaux d'habillage des façades se termineront quant à eux en janvier 2024. La réception de ceux-ci se fera fin février 2024.

Il restera, pour le début d'année 2024, les divers travaux de finition et de réfection, ainsi que les aménagements extérieurs.

La totalité des travaux devra être terminée pour le week-end du 15-16 juin 2024 durant lequel le bâtiment sera officiellement inauguré.

## PATINOIRE

- Participation aux diverses séances de chantiers, de COPIL et de COBAT
- Coordination des besoins avec les sociétés utilisatrices
- Participation aux diverses réceptions de l'ouvrage et suivi des travaux de réfection
- Participation à la procédure pour la recherche d'un tenancier pour le restaurant
- Suivi financier



*Construction des murs des locaux techniques*



*Coffrage de la dalle des locaux techniques*



*Locaux du restaurant, à l'état brut*



*Le restaurant prêt pour l'ouverture*

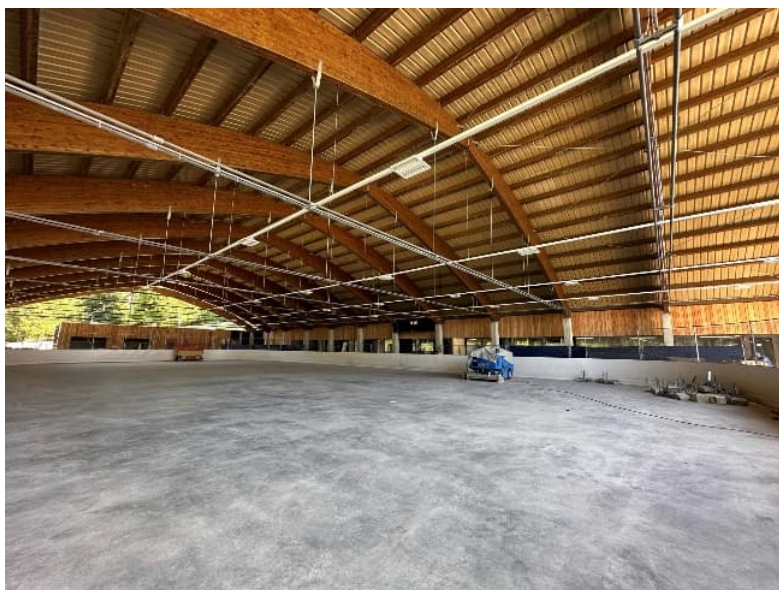
Les locaux ont été réceptionnés en septembre 2023. Les installations techniques CVS-E (Chauffage, Ventilation, Sanitaire et Électricité) ont pu être mises en service dans les délais initialement prévus.

La mise en service de la nouvelle installation de production de froid pour la surface de glace a eu lieu à la mi-septembre, afin que la patinoire soit prête pour les vacances d'automne.



Toutefois, pour des questions de coordination avec les nouvelles tenancières du restaurant et de mise en place du nouveau matériel, la patinoire a été ouverte au public 2 semaines plus tard que d'habitude.

Les nouvelles infrastructures ont été inaugurées le 2 décembre 2023.



#### CHALET LA RIONDOUNEIRE :

##### ■ Réfection des tavillons



*Etat du tavillon avant les travaux*



*Durant les travaux*



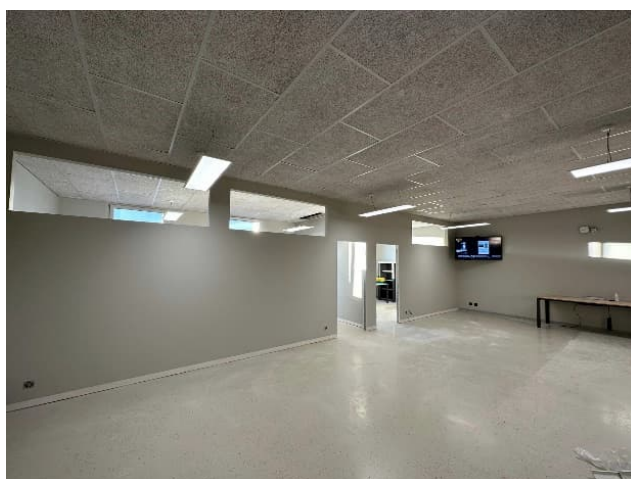
## ECOLE DES PLEIADES

- Installation photovoltaïque



## BATIMENT DU CENTRE DE RENFORT

- Aménagement d'une surface administrative pour le Secours Sud Fribourgeois (SSF)
- Coordination avec les entreprises et les futurs utilisateurs



## COMPTOIR DE LA VEVEYSE 2023

- Préparation et montage du stand communal en collaboration avec le Service de la voirie





## MONTAGNES

- Construction d'une nouvelle fosse à lisier au Gros Chalet
- Amélioration du mur de soutènement au Creux-des-Tables
- Divers travaux d'entretien dans différents chalets



Les travaux sur les alpages communaux se font en collaboration entre le Service des bâtiments et le Service de la voirie.

## UNIVERS@LLE

- Installation d'un système de télémaintenance pour la partie sonorisation

## ÉCOLES

- Installation d'un système de gestion KNX (*système domotique\**) et d'une alarme grêle pour les stores de l'école du Bourg
- Achat de chaises pour la salle ACT de l'école du Bourg
- Changement du display KNX de l'école du Lussy
- Divers travaux d'entretien et de maintenance

*\*système domotique : ensemble de méthodes qui permettent de relier différents systèmes électroniques intelligents et interconnectés dans un bâtiment*

## CAB

- Participation aux diverses séances concernant le projet ANIMAVET
- Etude de la réfection des façades de tout le bâtiment
- Suivi des divers travaux d'entretien en collaboration avec la Régie Châtel

# 1. ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE

---

## POLICE COMMUNALE

L'année 2023 aura été une année que l'on peut qualifier de « standard » pour la Police communale. La reprise post-Covid s'est à nouveau bien vérifiée en 2023, notamment en termes de chantiers et manifestations qui ont mobilisé les agents de manière plus importante.

Depuis plusieurs années, la Police communale collabore régulièrement avec l'entreprise Protect'Service SA. Lorsque des renforts sont nécessaires dans les missions de gestion de trafic, les agents de Protect'Service sont sollicités. Quelques missions ponctuelles de surveillance leur sont également attribuées, selon les besoins.

Les tâches de la Police communale restent inchangées. Les 3 agents ont comme mission principale de veiller au respect et à la sécurité des personnes et des biens, ainsi qu'au respect des règlements communaux. Pour ce faire, ils assurent une présence essentiellement préventive par des patrouilles mobiles et pédestres en Ville de Chatel-St-Denis ainsi que dans les différents secteurs périphériques. Ces patrouilles sont également assurées régulièrement en soirée et le week-end.

Le respect des règles de circulation routière, notamment en matière de stationnement mais également sur le trafic dit « roulant », occupe une part importante du travail des agents communaux, ceci dans le but de garantir une circulation aussi fluide que possible et une sécurité maximale.

La Police communale souhaite mettre en avant la prévention et procède souvent par avertissement, en privilégiant le dialogue. Toutefois, elle est malheureusement également contrainte, certaines fois, de faire recours à la répression, essentiellement en matière de stationnement, secteur qui représente près de 75 % des amendes d'ordres dressées par les agents communaux.

Depuis 2022, un vélo électrique est à disposition des agents de police. Ce nouveau mode de transport permet une efficacité dans les déplacements, notamment lors des patrouilles en ville ainsi que pour le contrôle de stationnement.

*Les deux moyens de transport de la Police communale*



La Police communale a mis également un accent particulier sur les patrouilles pédestres au Centre-Ville. Cela offre une vision différente ainsi qu'une plus grande disponibilité pour les citoyen·ne·s.

## CHIFFRES ET STATISTIQUES POUR 2023

- 3780 amendes d'ordres contre 3169 en 2022 et 1872 en 2021
- 5 mises en fourrière contre 6 en 2022
- 35 rapports au Conseil communal
- 20 rapports d'enquête pour les services communaux
- 39 séances et contacts pour des chantiers sur le territoire communal
- 36 séances et contacts pour des manifestations sur le territoire communal

## MANIFESTATIONS ET CHANTIERS

L'année 2023 a été marquée par un retour de manifestations importantes de notre Commune. Elle a notamment retrouvé sa traditionnelle « Course des Hameaux », célèbre course à pied à travers Châtel-St-Denis. Le Carnaval de Châtel, dans sa version « normale », ainsi que la Course de Côte automobile ont également repris leur place dans le calendrier.

Châtel-St-Denis a eu le privilège de faire partie des Villes Etapes du 76<sup>ème</sup> Tour de Romandie, et a accueilli le Contre la Montre du vendredi 28 avril 2023.

### *Principales manifestations et principaux chantiers*

#### Manifestations

- Cinéma Drive In à Rathvel
- Course Poya'ttack
- Carnaval
- Bénichon
- Tour de Romandie
- Anniversaire FSG La Persévérance
- Course des Hameaux
- FriGliss – 1<sup>er</sup> août
- Rathvel Challenge – Dupaski Festival
- Marchés artisanaux Châtel et Les Paccots
- Marché de Noël Châtel
- Vides-grenier des Montagnes
- Châtel Old Motor Show
- Course de côte voitures
- Marche gourmande
- Silent Party

#### Chantiers

- Réfection Route de Bulle
- Réfection Route du Dally
- Réfection Secteur Pont des Granges
- Nouveau Parking du Lussy
- Nouveau Parking En Bellières

## CAMPAGNE DE PREVENTION

Dans le cadre de sa collaboration avec la Police cantonale, la Police communale participe régulièrement aux différentes campagnes de prévention organisées par la Police cantonale, essentiellement en matière de sécurité routière, mais également de prévention des cambriolages ou de vols dans les grandes surfaces.

En matière de sécurité routière, des présences communes des agents cantonaux et communaux aux abords des écoles ont eu lieu lors des campagnes « ReSco » (rentrée scolaire). Les spécificités et compétences de chacune de ces entités mises en commun sont réellement un atout et permettent un travail de terrain efficient. Ces présences communes seront certainement renouvelées à l'avenir, voire renforcées. Cela s'inscrit parfaitement dans le cadre des objectifs de la collaboration entre la Police cantonale et les polices communales.

En ce qui concerne la prévention des cambriolages, elle se traduit par une présence renforcée de la Police communale dans les quartiers résidentiels, avec un contrôle de certaines propriétés qui pourraient présenter une faille dans la sécurité. Si nécessaire, un contact est pris avec les propriétaires afin de les sensibiliser à cette problématique.

La campagne de prévention contre le vol à l'astuce est principalement entreprise dans le courant du mois de décembre, avec une présence accrue des forces de l'ordre dans les grands magasins et une sensibilisation sur le comportement « à risque » de certains clients. Ces actions sont ponctuellement menées également à d'autres périodes de l'année.

## RADAR PREVENTIF

Depuis plusieurs années maintenant, la Police communale possède 2 radars préventifs et pédagogiques. Ces radars sont destinés à sensibiliser les usagers de la route quant à la vitesse adéquate à laquelle circuler.

Ces appareils sont constamment en fonction, parfois un peu moins lors de périodes de grand froid ou de fortes chutes de neige, et sont placés dans différents secteurs de la Commune, selon un planning établi par la Police communale.

Généralement, les radars sont installés pour une période de 3 à 6 semaines environ, selon les besoins du lieu. Le but est de pouvoir les placer sur l'ensemble des quartiers de la Commune. Il est toutefois nécessaire de tenir compte de plusieurs critères techniques pour la mise en place de ces radars. Dès lors, il n'est pas possible de les placer partout.

### SECTEURS CONTROLES EN 2023 :

■ Rte de Vevey, hauteur N°81, direction Centre-Ville	50 km/h
■ Rte des Pléiades, hauteur Ecole, direction Vevey	30 km/h
■ Rte de Champ Thomas, hauteur Sicop, direction Champ Bochet	30 km/h
■ Rte du Lac Lussy, hauteur Ecole, direction Centre-Ville	50 km/h
■ Rte de Vevey, hauteur N° 103-105, direction Centre-Ville	50 km/h
■ Rte de Montreux, hauteur Belle Etoile, direction autoroute	30 km/h
■ Rte des Pléiades, hauteur Ecole, direction Centre-Ville	30 km/h
■ Rte de Montimbert, hauteur N°12, direction Centre-Ville	30 km/h
■ Rte de Montimbert, hauteur N° 22, direction Champ Bochet	30 km/h
■ Route du Tatrel (RC1), hauteur Pont ferroviaire, direction Palézieux	50 km/h
■ Route du Lac Lussy, hauteur nouveau parc, direction Centre-Ville	50 km/h
■ Route de la Péralla, hauteur voirie, direction Centre-Ville	50 km/h
■ Route de la Péralla, hauteur N° 96, direction Semsales	50 km/h
■ Route de Fruence, hauteur N° 27, direction Centre-Ville	50 km/h

Chaque semaine, les données de ces différents contrôles sont recueillies et analysées. Cela permet à la Police communale de se rendre compte de la situation qui prévaut pour chacun de ces emplacements.

D'une manière générale, les résultats montrent que les limitations sont bien respectées. En moyenne, environ 90 % des usagers respectent la limitation. Les dépassements constatés restent généralement dans une fourchette de 1 à 5 km/h supérieure à la limitation.

Il y a malheureusement quelques dépassements de vitesse que l'on peut qualifier d'excessifs, mais ceux-ci restent toutefois marginaux.

La nouvelle limitation à 30 km/h en vigueur à la Route de Montreux, entre la Migros et le Centre-Ville, mise en place en 2021, est régulièrement contrôlée. Les résultats sont encourageants et on constate que les usager·ère·s s'habituent au changement.



Si les résultats le justifient, les données sont transmises à la Police cantonale qui évalue la pose d'un radar « répressif ».

## CONCEPT DE STATIONNEMENT

### GENERALITES

L'année 2022 fut l'année de la mise en œuvre du concept de stationnement, soit concrètement la mise en place d'un stationnement payant sur la quasi totalité des zones de stationnement de la Commune.

En effet, le concept de stationnement avait mis en lumière certaines problématiques de stationnement. Les objectifs visés par la mise en place de ce concept étaient les suivants :

- Une offre en stationnement à proximité du Centre-Ville pour les clients et les visiteurs
- Une offre en stationnement suffisante pour les visiteurs
- Une offre en stationnement plus « éloignée » du Centre-Ville pour les employés

Bien que les mesures décidées devaient permettre d'atteindre ces objectifs, le Conseil communal et la Police communale ont décidé de faire un bilan après une année de fonctionnement.

### BILAN

En mai 2023, la Police communale a adressé au Conseil communal un bilan, tenant compte des constatations faites sur le terrain. Il a également été tenu compte, dans la mesure du possible, de remarques et réactions émanant de la population, mais aussi de divers groupements ou corporations.

Comme tout changement, l'arrivée du stationnement payant a bien sûr généré quelques réactions négatives, mais il faut relever que le nouveau concept a majoritairement été bien accueilli par la population.

Les effets positifs ont rapidement été visibles et l'offre en stationnement était nettement plus importante.

Voici quelques constatations :

- Un meilleur roulement au niveau des places sur les zones du Centre-Ville, notamment la Place d'Armes, le Grand-Clos, la Place de l'Institut et le PSS supérieur. Il est aujourd'hui possible d'y trouver des places de stationnement disponibles, chose qui était devenue très complexe avant les changements opérés en mai 2022. Cette amélioration est bénéfique pour les visiteur·euse·s et client·e·s des commerces.
- La disparition des stationnements de longue durée (véhicules ventouses) sur les places de la Péralla et du PSS inférieur permet désormais aux employé·e·s (pendulaires) de trouver des places disponibles. Les habitant·e·s et employé·e·s au bénéfice d'une vignette de stationnement ont suffisamment de places à disposition, sans pour autant occuper la totalité des parcs. En général, il y a de la disponibilité pour les visiteur·euse·s ayant besoin d'un stationnement d'une durée supérieure à 3h00.
- La Police communale a remarqué une diminution des problèmes de circulation qui étaient constatés aux abords des parcs du Centre-Ville. En effet, puisque ceux-ci étaient souvent complets, cette situation engendrait un important va et vient de véhicules cherchant des places.

Voici également les principales remarques et doléances reçues en lien avec ces changements :

- Quelques remarques ont été faites sur le fait qu'il n'y avait pas de période de gratuité sur la Place d'Armes. Ce choix permet justement un meilleur tournus sur les places et offre ainsi une plus grande possibilité en stationnement. Les usager·ère·s ont d'ailleurs apprécié ce changement.
- La Commune a tout de même maintenu une période gratuite de 30 minutes sur les places du Grand-Clos, du PSS supérieur et au Chemin de l'Eglise. Il a été demandé d'augmenter ce temps de gratuité à 1h00.
- Avec le retard pris pour la mise en place d'un P+R, à la Nouvelle Gare, certains usager·ère·s n'avaient en effet pas d'autre choix que de stationner leur véhicule sur les parkings publics, au tarif en vigueur.

A la suite du bilan effectué par la Police communale, quelques modifications ont été proposées et validées par le Conseil communal. Ces modifications sont les suivantes :

- Gratuité augmentée à 1h00 sur les places du Grand-Clos et du PSS supérieur.
- Modification sur la Zone 9 En Fossiaux : cette dernière était limitée à 3h00 ; elle est désormais limitée à 1 jour et permet ainsi de s'y parquer pour prendre le train.

Résumé des tarifs, par zone de stationnement :

<b>Zone</b>	<b>Type de stationnement</b>	<b>Période de gratuité</b>	<b>Tarif</b>	<b>Durée maximale de stationnement</b>
En Fossiaux	Payant	Aucune	CHF 1.-/h	1 jour
Chemin des Crêts	Payant	Aucune	CHF 1.-/h	1 jour
Chemin de l'Eglise	Payant	30 minutes	CHF 1.-/h	3 heures
PSS supérieur	Payant	60 minutes	CHF 1.-/h	3 heures
PSS inférieur	Payant	Aucune	CHF 1.-/h	1 jour
Pérala	Payant	Aucune	CHF 1.-/h	1 jour
Institut	Payant	Aucune	CHF 1.-/h	1 heure
Place d'Armes	Payant	Aucune	CHF 1.-/h	1 heure
Grand-Clos	Payant	60 minutes	CHF 1.-/h	3 heures
Avenue de la Gare	Disque	Aucune	Aucun	1 heure
Stade du Lussy	Disque	Aucune	Aucun	12 heures

## TOUR DE ROMANDIE

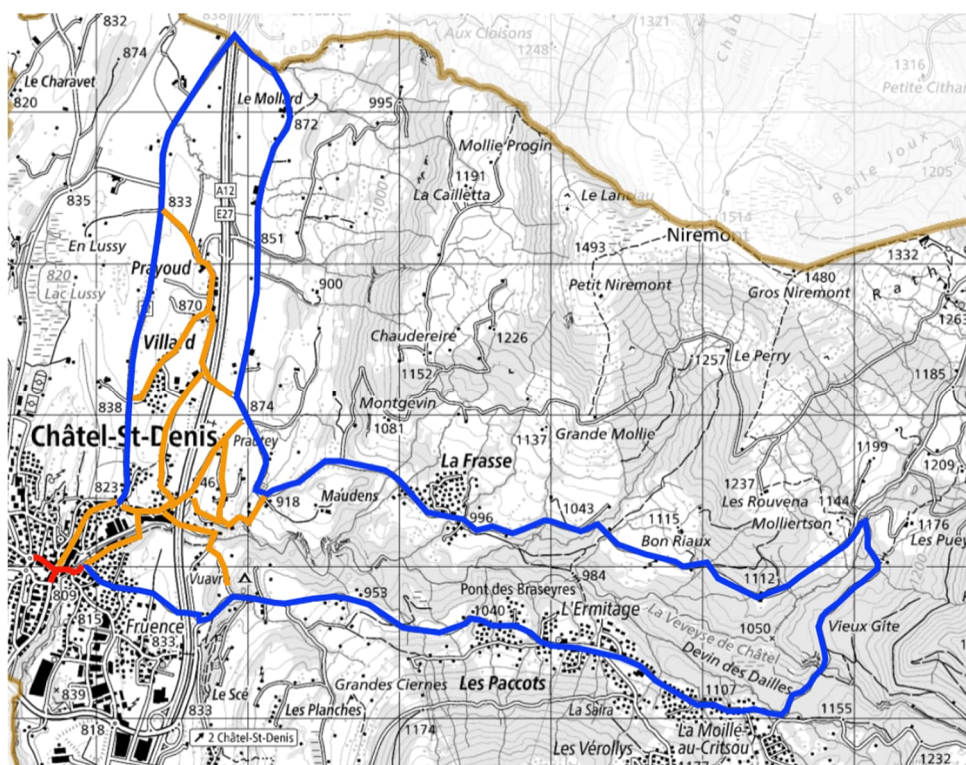
Le vendredi 28 avril 2023, Châtel-St-Denis a eu la chance d'être Ville Etape du 75<sup>ème</sup> Tour de Romandie. Après le Tour de France en 2022, le Chef-lieu veveysan a une nouvelle fois été mis en lumière. En effet, cette course, de renommée mondiale, est retransmise dans de nombreux pays.

Comme Ville Etape, Châtel-St-Denis accueillait le Contre-la-montre de cette 75<sup>ème</sup> édition. Des images magnifiques de la Ville ont été retransmises loin à la ronde.

L'organisation du Contre-la-montre a toutefois été quelque peu périlleuse, en termes de sécurisation routière, car cette étape amène des contraintes nettement plus importantes que l'organisation d'une arrivée d'une étape en ligne. Une fermeture « hermétique » des accès était nécessaire durant près de 8 heures.

Pour l'étape châteloise, les organisateurs ont imaginé une boucle partant de Châtel-St-Denis, au niveau du Bourg, en direction de la Route de Bulle, puis de la Frasse. Les cyclistes traversaient ensuite les Paccots pour rejoindre le Centre-Ville de Châtel-St-Denis. Ce circuit impliquait une fermeture complète et stricte des accès, de 10h00 à 18h00 environ.

Parcours du Contre-la-montre de Châtel-St-Denis (en bleu) :



Le quartier de La Frasse et le Village des Paccots étaient totalement inaccessibles durant toute la durée de la fermeture des routes. Un concept de sécurité a été longuement réfléchi dans le but de garantir l'accès des services de secours et la sécurité des habitant·e·s.

Malgré quelques réactions suite à l'annonce des fermetures de routes, cette journée fut une réussite et a rencontré un grand succès populaire.

Les agents de la Police communale ont eu la chance de prendre part à la mise en place de cet événement. C'était une aventure enrichissante pour l'ensemble des organisateurs.

## PATROUILLEUR·SE·S SCOLAIRES

La Commune de Châtel-St-Denis, depuis de nombreuses années, propose un trajet sécurisé aux écoliers. Ce dernier relie les différents sites scolaires, arrêts de bus et parcs principaux entre eux. Il englobe une grande partie du Centre-Ville.

Sur ce trajet sécurisé, certains passages pour piétons très fréquentés, que ce soit par les piétons ou par une circulation particulièrement dense, sont gardés par des patrouilleur·se·s scolaires adultes.

En 2023, un seul changement est intervenu, au niveau du passage pour piétons de la Route de la Coula. Ce dernier est maintenant gardé par 2 patrouilleuses, au lieu d'une seule auparavant, leur permettant ainsi une meilleure vision et gestion du trafic.

# CONTROLE DES HABITANTS

## ETAT ET EVOLUTION DE LA POPULATION

<b>Habitant(e)s selon pays</b>	<i>Etat au</i> 01.01.2023		<i>Etat au</i> 31.12.2023	
Portugal	966	11.75 %	1029	12.09 %
France	636	7.74 %	698	8.20 %
Italie	179	2.18 %	182	2.14 %
Espagne	108	1.31 %	110	1.29 %
Kosovo	75	0.91 %	75	0.88 %
Belgique	58	0.71 %	64	0.75 %
Allemagne	53	0.64 %	48	0.56 %
Serbie	41	0.50 %	40	0.47 %
Ukraine	37	0.45 %	35	0.41 %
Autres nations	367	4.47 %	398	4.68 %
Etrangers/ères	2520	30.66 %	2679	31.48 %
Suisses/sesses	5698	69.34 %	5832	68.52 %
<b>Total habitant(e)s</b>	<b>8218</b>	<b>100.00 %</b>	<b>8511</b>	<b>100.00 %</b>

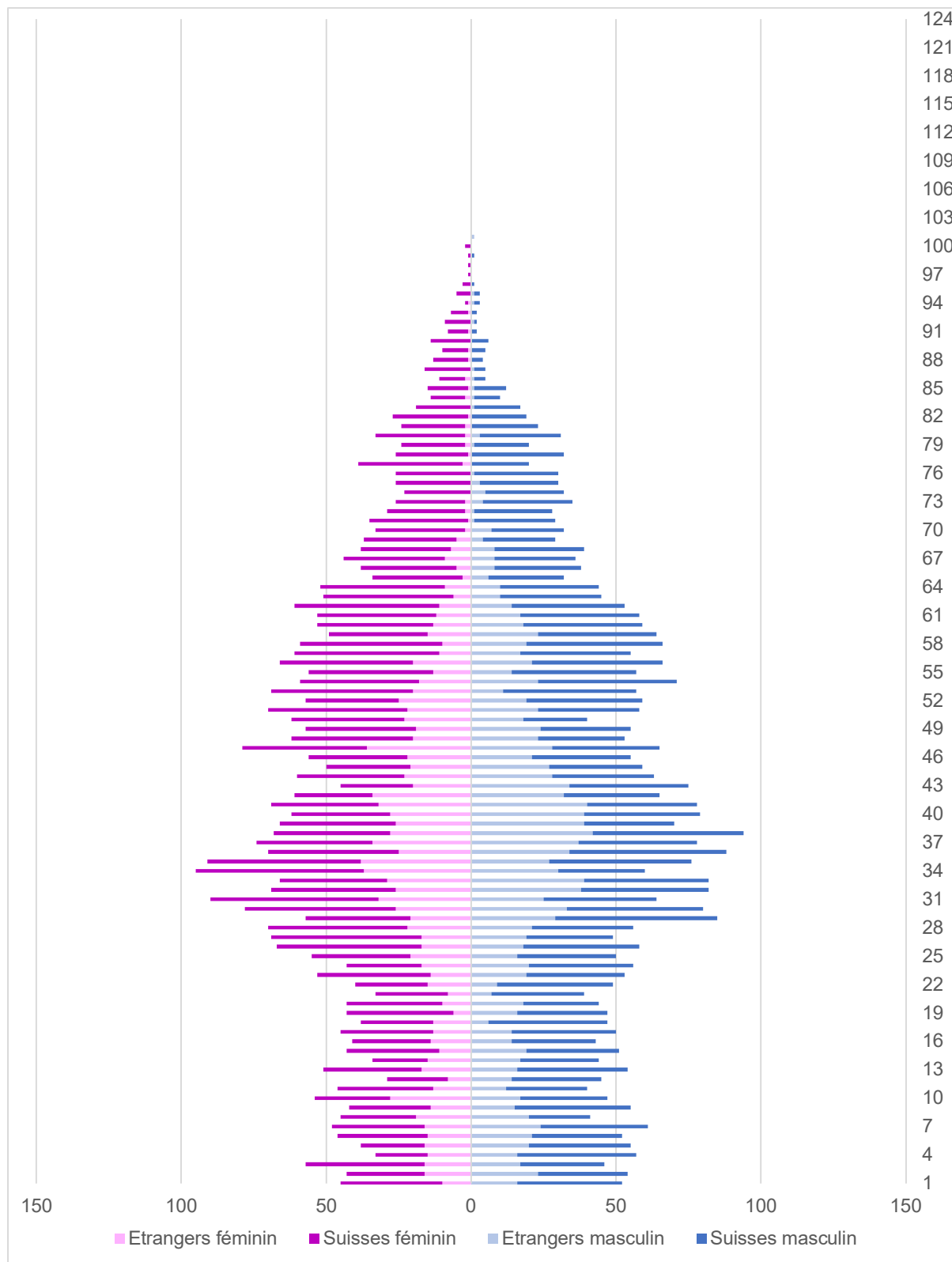
<b>Habitant(e)s selon sexe</b>	<i>Etat au</i> 01.01.2023		<i>Etat au</i> 31.12.2023	
	8218		8511	
Masculin total	4143	50.41 %	4281	50.30 %
Féminin total	4075	49.59 %	4230	49.70 %
Masculin suisse	2796	49.07 %	2859	49.02 %
Féminin suisse	2902	50.93 %	2973	50.98 %
Etrangers masculin	1347	53.45 %	1422	53.08 %
Etrangers féminin	1173	46.55 %	1257	46.92 %

<b>Habitant(e)s selon confession</b>	<i>Etat au</i> 01.01.2023		<i>Etat au</i> 31.12.2023	
	8218		8511	
Inconnu	2808	34.17 %	3056	35.91 %
Catholique romain	4452	54.17 %	4495	52.81 %
Protestant	934	11.37 %	941	11.06 %
Autres confessions	19	0.23 %	16	0.19 %
Sans indication	5	0.06 %	3	0.04 %

## PYRAMIDE DES AGES

En 2023, une citoyenne et un citoyen châtelois devaient fêter leurs 100 ans. Le doyen a reçu la visite d'une délégation du Conseil d'Etat fribourgeois et du Conseil communal de la Ville de Châtel-St-Denis. Plusieurs présents, marquant ainsi ce magnifique jubilé, lui ont été remis par les deux autorités.

La doyenne est malheureusement décédée avant son anniversaire.



## 2. FORMATION

### ELEVES ET ENSEIGNANT-E-S

#### EFFECTIFS DES CLASSES 2023-2024

Classe	Année de programme	Batiment	F	G	Total eleve physiques	Total y.c integration
1H-2H A : Armand Hayet	1H	Ecole des Pléiades	4	6	10	10
1H-2H A : Armand Hayet	2H	Ecole des Pléiades	6	4	10	10
1H-2H B : Khebaouat Wassila & dos Santos Andrade Mariana	1H	Ecole des Pléiades	3	6	9	9
1H-2H B : Khebaouat Wassila & dos Santos Andrade Mariana	2H	Ecole des Pléiades	5	6	11	11
1H-2H C : Berset Amélie	1H	Ecole des Pléiades	4	6	10	10
1H-2H C : Berset Amélie	2H	Ecole des Pléiades	6	4	10	10
1H-2H D : Colliard Stéphanie	1H	Ecole de Lussy	6	5	11	11
1H-2H D : Colliard Stéphanie	2H	Ecole de Lussy	3	8	11	13
1H-2H E : Gloor Virginie & Tâche Sylvie	1H	Ecole de Lussy	4	6	10	10
1H-2H E : Gloor Virginie & Tâche Sylvie	2H	Ecole de Lussy	3	10	13	13
1H-2H F : Borne Emilie	1H	Ecole des Pléiades	3	7	10	10
1H-2H F : Borne Emilie	2H	Ecole des Pléiades	6	4	10	10
1H-2H G : Dunand Laurie	1H	Ecole des Pléiades	3	7	10	10
1H-2H G : Dunand Laurie	2H	Ecole des Pléiades	4	5	9	9
1H-2H H : Youmbi Laura & Gloor Virginie	1H	Ecole des Pléiades	4	6	10	10
1H-2H H : Youmbi Laura & Gloor Virginie	2H	Ecole des Pléiades	5	3	8	10
1H-2H I : Egger Roxana & Pereira Lopes Oxana	1H	Ecole des Pléiades	3	6	9	9
1H-2H I : Egger Roxana & Pereira Lopes Oxana	2H	Ecole des Pléiades	6	4	10	10
3H A : Brülhart Aurélie	3H	Ecole des Pléiades	8	9	17	19
3H B : Jordan Angélique & Richoz Laetitia	3H	Ecole des Pléiades	8	12	20	20
3H C : Amey Loane & Bunjaku Fazliu Blerta	3H	Ecole Le Bourg	10	7	17	19
3H D : Allen Isabelle & Duffey Laura	3H	Ecole Le Bourg	10	9	19	19
3H E : Loureiro Almeida Elisabeth & Grangier Fragnière Anne	3H	Ecole Le Bourg	10	10	20	20
4H A : Bongard Jeanne & Aeby Christine	4H	Ecole des Pléiade	6	14	20	20
4H B : Jallow Lolita & Philipona Virginie	4H	Ecole des Pléiades	9	9	18	18
4H C : Gadiaga Anne & Perroud Sylvie	4H	Ecole Le Bourg	9	8	17	19
4H D : Uldry Aurélie	4H	Ecole Le Bourg	11	8	19	21
4H E : Büchler Deborah & dos Santos Andrade Mariana	4H	Ecole des Pléiades	6	10	16	18
5H A : Mottier Thibault	5H	Ecole des Pléiades	10	12	22	22
5H B : Demierre Delphine	5H	Ecole des Pléiades	12	10	22	22
5H C : Pittet Emilie & Zahn Noémie	5H	Ecole Le Bourg	9	11	20	22
5H D : Bourquenoud Monia & Charrière Camille	5H	Ecole Le Bourg	11	11	22	22
6H A : Golay Cynthia	6H	Ecole Le Bourg	11	8	19	21
6H B : Aeby Christine & Tinguely Carole	6H	Ecole des Pléiade	7	12	19	19
6H C : Braillard Patricia	6H	Ecole des Pléiades	10	7	17	21
6H D : Guillod Annick & Tinguely Carole	6H	Ecole de Lussy	10	9	19	23
6H E : Perroud Adrienne	6H	Ecole de Lussy	12	10	22	24
7H A : Genoud Nicolas	7H	Ecole Le Bourg	13	10	23	23
7H B : Emonet Gaetan & Schwarz Fabienne	7H	Ecole Le Bourg	9	12	21	23
7H C : Décrind Charles & Iglesias Cécilia	7H	Ecole de Lussy	11	12	23	23
7H D : Gremaud Sandra & Rieder Lisa	7H	Ecole de Lussy	10	8	18	22
8H A : Avella Céline & Gremaud Sandra	8H	Ecole Le Bourg	7	14	21	21
8H B : Fragnière Laura & Schwarz Fabienne	8H	Ecole Le Bourg	6	13	19	21
8H C : Morand François	8H	Ecole de Lussy	8	10	18	18
8H D : Seydoux Raphaël	8H	Ecole de Lussy	9	12	21	21

## Répartition

Pour l'année scolaire 2023/2024, le cercle scolaire de Châtel-St-Denis compte 9 classes mixtes 1H/2H (enfantine), dont 7 dans le bâtiment scolaire Electre, aux Pléiades, et 2 au Lussy. A la rentrée scolaire, ces classes comprenaient 185 élèves au total, à savoir 89 en 1H et 96 en 2H (dont 2 en concept « intégration\* »).

Les degrés de 3H à 8H sont répartis en 27 classes (5 x 3H, 5 x 4H, 4 x 5H, 5 x 6H, 4 x 7H, 4 x 8H), pour un total de 561 élèves à la rentrée scolaire 2023/2024 (dont 16 en concept « intégration\* »). Elles sont situées dans les bâtiments scolaires du Bourg, Lussy et Celeno, aux Pléiades.

*\* Un élève en « intégration » bénéficie d'une mesure d'aide renforcée et compte pour 3 élèves dans les effectifs. Les critères d'analyse pour l'attribution de cette prestation dépendent du Service de l'enseignement spécialisé et découlent d'un bilan psychologique ou psychopédiatrique. C'est une mesure d'aide renforcée de pédagogie spécialisée accordée à un élève intégré en classe ordinaire. Cette mesure est décidée et réévaluée régulièrement par une cellule cantonale d'évaluation.*

Les 36 classes sont confiées à 51 enseignant·e·s, dont 45 femmes et 6 hommes. Quatre enseignantes se répartissent les cours d'activités créatrices.

## MESURES D'AIDES ORDINAIRES ET RENFORCEES, APPUIS ET COURS DE FRANÇAIS POUR LES ELEVES DE LANGUE ETRANGERE

Valérie Bürki, Christelle Moret, Tiphaine Seydoux, Samantha Mayagal, Nadège Buchs, Maéva Lemaire et Christophe Colliard fonctionnent comme enseignant·e·s spécialisé·e·s dispensant des mesures d'aides ordinaires ou des mesures d'aides renforcées. Ces enseignant·e·s ont suivi une formation spécialisée afin de soutenir les élèves qui rencontrent des difficultés dans leur apprentissage. L'enseignant·e spécialisé·e travaille avec un ou plusieurs élèves, soit dans la classe, soit à l'extérieur.

Francine Dévaud, Directrice d'établissement, organise les cours d'appui et de langue, lesquels sont donnés dans le cadre de l'horaire scolaire. Pour l'année scolaire 2023-2024, 13 unités d'appui et 34 unités FLS (Français Langue Seconde pour les élèves de langue étrange) (1 unité = 50 minutes) hebdomadaires ont été attribuées à notre cercle scolaire et sont prises en charge par le Canton.

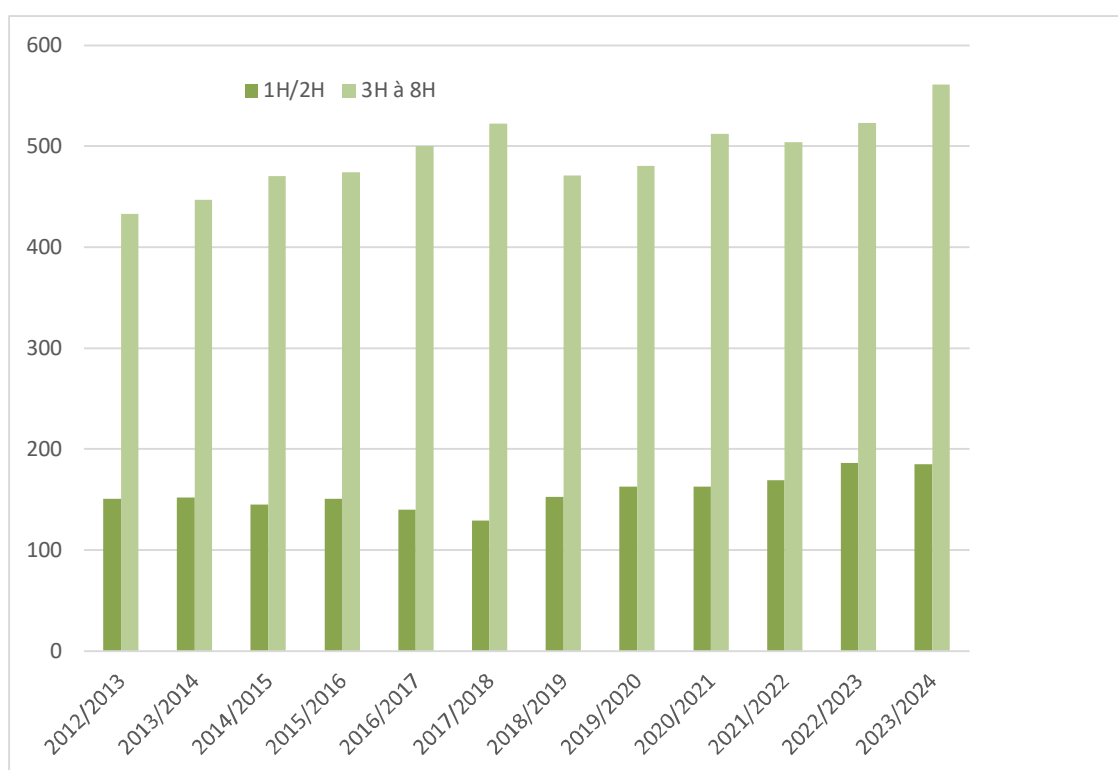
Elles sont réparties comme suit :

- 13 unités d'appui pour des élèves ayant des difficultés en français ou en mathématiques (mais pas suffisamment pour être suivi·e·s par un·e enseignant·e spécialisé·e) ou pour des appuis-classes. Ces cours sont dispensés par Fabienne Huwiler, Anne Genoud et Laurent Dorthe.
- 34 unités de cours FLS, dispensées par Fabienne Huwiler, Anne Genoud, Sabine Bourlout et Laurent Dorthe.



## EVOLUTION DES EFFECTIFS

Année scolaire	Classes 3H à 8H	Classes 1H/2H	Total
2012/2013	433	151	584
2013/2014	447	152	599
2014/2015	470	145	615
2015/2016	474	151	625
2016/2017	500	140	640
2017/2018	522	129	651
2018/2019	471	153	624
2019/2020	480	163	643
2020/2021	512	163	675
2021/2022	504	169	673
2022/2023	523	186	709
2023/2024	561	185	746



## CORPS ENSEIGNANT : DEPARTS, ARRIVEES ET MUTATIONS

Mariana Dos Santos Andrade a été engagée pour succéder à Mirella Aubry, en duo avec Wassila Souag, en classe de 1H/2H, ainsi que pour la 5<sup>ème</sup> classe ouverte en 4H, à l'école des Pléiades, qu'elle partage en duo avec Deborah Büchler.

Laura Duffey a été engagée pour reprendre la classe de 3H laissée vacante par la mutation de Deborah Büchler et Oxana Pereira. Elle la partage en duo avec Isabelle Allen.

Camille Charrière a été engagée pour partager une classe de 5H en duo avec Monia Bourquenoud. Emilie Pittet et Noémie Zahnd se partagent une autre classe de 5H.

Elisabeth Loureiro Almeida et Anne Grangier Fragnière ont changé de degré d'enseignement pour prendre la 5<sup>ème</sup> classe de 3H.

Cynthia Golay a été engagée à 100 % pour la 5<sup>ème</sup> classe de 6H, ouverte à l'école du Bourg.



Cécilia Iglesias a été engagée pour partager la classe de 7H de Charles Décrind, qui a souhaité réduire son taux d'activité.

Sybille Rubattel, monitrice de natation, a pris sa retraite à fin janvier 2023. Le Conseil communal la remercie chaleureusement de son plein dévouement auprès des élèves qui lui ont été confié·e·s et lui souhaite une heureuse retraite. Andie Pasche a été engagée pour succéder à Mme Rubattel.

## ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES

Le manque de neige a restreint le programme des sorties à ski prévues de janvier à mars 2023. Les élèves de 2H à 6H ont profité de deux à trois demi-journées de ski aux Paccots, selon les classes. Les classes de 7H et de 8H sont allées skier une journée entière à Rathvel. Les déplacements ont été organisés avec les TPF. Le budget prévoyait 5 demi-journées pour les classes de 2H à 6H et 3 journées entières pour les classes de 7H et 8H. A titre de compensation, un montant de CHF 10.- par élève de 1H et 2H et de CHF 20.- par élève de 3H à 8H a été alloué aux enseignant·e·s pour organiser une activité extraordinaire au printemps.

Chaque classe a bénéficié d'une course d'école. Les classes de 4H, 6H et 8H sont parties en camp vert (4H et 6H durant 3 jours, 8H durant 5 jours).

La fin de l'année scolaire 2022/2023 a été marquée par une journée récréative organisée par bâtiment scolaire, le vendredi 7 juillet 2023. La Commune a offert une glace aux enfants à cette occasion.

Une semaine « Pomme-récré » a été organisée à l'automne 2023. Les élèves ont gracieusement reçu une pomme à chaque récréation du matin. Cette action de prévention santé a été prise en charge par la Commune. Le coût s'est élevé à CHF 1040.-.

Les élèves de 2H à 8H ont eu droit à deux sorties d'une demi-journée à la patinoire. Les déplacements ont été majoritairement assurés par des parents volontaires. Le Conseil communal les en remercie vivement. Un transport en bus de ligne a été nécessaire pour 7 sorties de classes dont les parents ne pouvaient pas se rendre disponibles. Le coût total s'est élevé à CHF 662.20.

Selon la tradition en place depuis de nombreuses années, durant la semaine précédant les vacances de Noël, tous les élèves sont allés au Cinéma Sirius visionner les films suivants :

- Classes 1H/2H : Zébulon le dragon
- Classes 3H-6H : Le Noël de Teddy l'ourson
- Classes 7H-8H : Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre

## ACCUEIL EXTRASCOLAIRE (AES)

FREQUENTATION PAR PLAGE-HORAIRE DES LA RENTREE 2023-2024 :

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Personnel
<b>Matin</b>	7h00-7h55	28	24	11	32	38	1 à 4 collaboratrices
<b>Matinée</b>	7h55-11h35	22	10	Fermé	38	Fermé	1 à 3 collaboratrices
<b>Midi</b>	La Châteloise	154	164	40	164	160	15 à 16 collaboratrices (3 le mercredi y compris la responsable)
	Lussy	36	45	Fermé	48	48	3 à 4 collaboratrices
<b>Après-midi</b>	13h25-15h10	23	38	31	33	27	2 à 5 collaboratrices
<b>Soir</b>	15h10-18h00	142	153	23	143	122	13 à 18 collaboratrices (2 le mercredi)

L'AES est ouvert également le mercredi depuis la rentrée scolaire 2021-2022. Cette décision a été prise pour faire face à la forte demande, qui dépassait la capacité d'accueil. Chaque enfant peut être accueilli au maximum 4 jours par semaine.

Depuis la rentrée d'août, l'accueil principal est à nouveau situé à La Châteloise. Le bâtiment a été complètement rénové et est entièrement dédié à l'AES. La nourriture des repas de midi y est livrée en liaison chaude.

Pour les élèves de l'école du Lussy, un accueil de midi est organisé dans le foyer de la Halle triple pour un maximum de 48 places. Les enfants y sont encadrés par 4 collaboratrices (3 le lundi), dont 2 (1 le lundi) sont qualifiées.

L'équipe pédagogique de l'AES comprend 20 collaboratrices et 1 collaborateur, ainsi qu'une apprentie assistante socio-éducative depuis la rentrée d'août 2023. Tamara Moncalvo, éducatrice de l'enfance, est responsable de la structure. Alexandra Morel, intervenante en AES qualifiée, est adjointe de la responsable.

Les élèves de 1H et 2H sont accompagnés sur le trajet entre l'école et l'AES.

En fonction de leurs revenus, les parents bénéficient d'une subvention communale, ainsi que cantonale pour les élèves de 1H et 2H. Le prix du repas est facturé au prix coûtant se montant à CHF 9.-. Il ne fait l'objet d'aucun subventionnement.

Les élèves fréquentant l'AES peuvent s'inscrire à des cours de musique mis en place en partenariat avec l'école Artist Factory. La Commune offre les infrastructures (locaux, instruments) ainsi qu'une subvention sur le prix des cours, en fonction des revenus des parents. Ces cours ont lieu sur le site principal de l'AES, à La Châteloise.

Toute l'équipe pédagogique a participé activement au déménagement de l'AES au mois de juillet, durant la première semaine des vacances scolaires. Le personnel a été rémunéré pour ces heures effectuées en dehors de l'horaire de travail habituel auprès des enfants.

Les nouveaux locaux de La Châteloise comprennent 1 grande salle de mouvement (séparable en deux par une paroi amovible), 7 salles d'activités, 1 salle de musique, 1 grand réfectoire et 1 bureau. L'aménagement de chaque salle a été réfléchi en fonction de l'âge des enfants qui les occupent.

## TRANSPORTS SCOLAIRES

Différents transports scolaires sont à la disposition des élèves. Les enfants domiciliés aux Paccots empruntent le bus de ligne des TPF, munis d'un abonnement pris en charge par la Commune. Les enfants de la Frasse prennent un bus TPF, exclusivement réservé aux transports scolaires, lequel a été mis en place sur mandat communal.

54 élèves bénéficient du bus scolaire reliant la Frasse à Châtel-St-Denis. Le coût s'est élevé à CHF 81'999.-.

128 élèves bénéficient d'un abonnement de bus Swisspass valable entre Châtel-St-Denis et Les Paccots. Les abonnements sont pris en charge par la Commune de Châtel-St-Denis. Il est à relever que, depuis le 11 décembre 2021, les enfants de moins de 6 ans voyagent gratuitement. En 2023, le coût des transports scolaires entre Châtel-St-Denis et Les Paccots s'est élevé à CHF 49'521.90.

La Loi scolaire impose à la Commune d'offrir un transport aux élèves de Prayoud, tout comme à ceux de la Frasse et du Nord de la localité, jusqu'à leurs écoles respectives, en raison de la dangerosité du trajet en particulier. La capacité du bus de la Frasse ne permet pas de transporter tous les élèves concernés. De plus, la Commune a le devoir d'assumer le transport des élèves des Paccots.

Pour ces deux raisons, une ligne scolaire a été mise en place par les TPF, sur mandat du Conseil communal. Ce bus relie le hameau de Prayoud à l'école du Lussy, via l'école du Bourg et Châtel-Centre (Ancienne Gare).

Pour optimiser ce transport, les élèves de l'école du Lussy, dont les trajets à pied depuis leur domicile sont les plus longs, se sont vu offrir la possibilité de prendre ce bus. Une liste des rues donnant droit à un abonnement permettant de contrôler l'effectif de ce bus est établie chaque année. Ce transport est mis à disposition des élèves domicilié·e·s à Châtel-St-Denis et à Fruence, à bien plaisir. Seul l'émolument d'établissement de l'abonnement est perçu auprès des parents. Le coût de ce transport, à charge de la Commune, s'est monté à CHF 80'644.- pour l'année 2023.

Conformément à la Loi scolaire, la Commune prend en charge les transports scolaires d'élèves placé·e·s temporairement en classe relais, localisée à Fribourg. En 2023, un élève s'est trouvé dans cette situation durant tout le mois de janvier et un autre du 19 septembre au 22 décembre. Les transports organisés se sont montés à CHF 6'355.-.

Toutes les informations nécessaires concernant les transports scolaires sont disponibles sur le site internet communal [www.chatel-st-denis.ch](http://www.chatel-st-denis.ch).

## MEDECINE SCOLAIRE

Au printemps 2023, le Centre fribourgeois de santé sexuelle est intervenu pour des cours de prévention dans les classes 2022-2023 de 2H, 6H et 8H. Le coût total s'est élevé à CHF 4'185.-.

Au printemps 2023 également, le Réseau Santé et Social de la Veveyse a effectué une audiométrie sur les élèves de 7H et 8H 2022-2023 et a participé à la préparation de la visite médicale organisée auprès des médecins scolaires officiels. Les prestations du RSSV et des médecins scolaires ont totalisés un montant de CHF 10'887.60.

En automne 2023, le Dresse Pauline Rodrigues Rocha, de Vevey, a effectué le dépistage scolaire de la vue sur les élèves de 7H. Le coût s'est élevé à CHF 866.-.

## CONTROLE DENTAIRE SCOLAIRE

Un contrôle dentaire scolaire est organisé à chaque rentrée scolaire pour tous les élèves.

Les classes se rendent auprès des médecins-dentistes scolaires suivants, selon une répartition équitable :

- Dresse Suzanne Thoma
- Dr Jean-Christophe Butty
- Dr Philip Cantin
- Dresse Sabrina Benyoussef et Dr Oscar Zapata, au Centre dentaire B1

En 2023, le coût total des contrôles dentaires, pris en charge par la Commune, s'est élevé à CHF 15'300.-.

A la suite du contrôle dentaire scolaire, les parents sont avisés des soins qui s'avèrent nécessaires et ont l'obligation de faire soigner leurs enfants.

## SPORT SCOLAIRE FACULTATIF

Le sport facultatif donne la possibilité aux enfants de s'adonner à des pratiques sportives en dehors des heures d'école. Cela leur permet de découvrir de nouveaux sports, de s'amuser en bougeant et rencontrer d'autres jeunes de leur âge. Le programme est mené par Sabine Bourloud, secrétaire de la Directrice d'établissement, avec le soutien de Marion Saudan du Service du Sport.

A l'automne 2023, le cours suivant a été mis en place, à la salle de gymnastique des Pléiades :

- Football, pour les élèves de 5H et 6H, le lundi, de 15h30 à 17h00

Les cours sont gratuits. Les prestations des moniteurs sont subventionnées par le Service du Sport et J+S. La Commune prend en charge la différence et met à disposition les infrastructures.

## CONSEIL DES PARENTS

Le Conseil des parents s'est réuni les 13 février, 12 juin et 4 septembre 2023.

Le Conseil des parents a organisé les évènements suivants :

- Conférence sur l'alimentation, le 24 mai, à l'Univers@lle
- Projection au Cinéma Sirius d'un court-métrage visant à promouvoir le Pédibus, le mercredi 20 septembre
- Stand mobile s'étant déplacé d'école en école afin de promouvoir le concept de Pédibus durant la semaine de la journée internationale « A pied à l'école » du 22 septembre

Muriel Berthoud, Vice-présidente, a démissionné au mois d'août. Sara Isabel Torres da Fonseca a été engagée pour lui succéder, dès le mois de novembre.

Adresse électronique du Conseil des parents : [conseilparents1618@gmail.com](mailto:conseilparents1618@gmail.com)

## LISTE DES MEMBRES

Nom et prénom	Rôle	Téléphone
Demierre Marion	Présidente	079 712 12 63
Piton Vanessa	Secrétaire	078 920 45 18
Liaudat Karin	Membre	079 275 19 74
Boucheron Carine	Membre	078 608 90 74
Rieder Laure	Membre	079 708 32 42
Campana Lorenzo	Membre	076 323 44 04
Torres da Fonseca Sara Isabel	Membre	078 971 29 41
Rieder Lisa	Enseignante	079 589 76 15
Gremaud Sandra	Enseignante	076 565 06 02
Tille Nicole	Conseillère communale	076 319 12 23
Dévaud Francine	Directrice d'établissement	079 124 63 00
Veri Florence	Cheffe du Service des écoles	021 948 22 09

## 3. CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

---

### CULTURE

La Ville de Châtel-St-Denis foisonne de culture qui mérite d'être valorisée. Chaque année, la Commune organise une Rentrée culturelle dans cette optique.

La Galerie Image-In, le Cinéma Sirius et les Cultur@iles sont les trois « acteurs » principaux de la culture du Chef-lieu. A tour de rôle, ils se font hôte de la Rentrée culturelle. Egalement, les associations et sociétés locales sont invitées à présenter leur(s) événement(s) à cette occasion.

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, toutes les associations et sociétés veveysannes actives dans le milieu culturel ont été invitées à se présenter. C'est l'occasion également de prendre connaissance de ce foisonnement de culture au-delà des limites géographiques de notre Commune.

Le soutien à la culture se traduit également par un apport financier. Les demandes sont traitées en Commission administrative ou directement par le Conseil communal, en fonction du montant sollicité.

Vous trouverez ci-après un bref rapport des trois « acteurs » principaux de la culture châteloise.

### CINEMA SIRIUS

#### CONTEXTE

En 2021, suite à la reprise post-Covid, il a été décidé que la programmation serait désormais tenue par un comité interne composé de 5 membres. Cette nouvelle structure a pour but de proposer une programmation plus variée, mais aussi en phase avec les préférences du public veveysan. Siègent à sa tête une présidente qui est en charge du booking des films et des négociations tarifaires avec les distributeurs.

Cette reconfiguration a permis de créer une grille horaire avec 3 à 5 séances par film, réparties sur un mois. Chaque semaine, un ou deux films s'ajoutent à l'affiche, de telle façon qu'entre 4 et 6 films sont diffusés sur le même week-end.

Depuis septembre 2022, une projection spéciale « enfants » a lieu chaque dimanche à 14h30. Cette programmation comprend des films durant une petite heure s'adressant aux plus jeunes (3 à 6 ans) ainsi que des films d'animation susceptibles de combler toute la famille !

#### L'ANNEE 2023

En 2023, le Cinéma Sirius a employé 16 adolescent·e·s et jeunes adultes de la région, pour la grande majorité étudiant·e·s, afin de faire vivre son Association.

Notre comité de programmation a sélectionné 113 films, dont 7 films suisses projetés dans la salle cinématographique de la Maison des Oeuvres. 373 projections ont eu lieu, pour une fréquentation de 5'229 personnes, soit une moyenne de 14 personnes par projection.

Le Cinéma Sirius a touché une prime pour la diversité de sa programmation, s'élevant à CHF 3'500.- (subventionnée par l'Office fédéral de la culture).

Notre Association culturelle a aussi bénéficié d'un don généreux de la part de l'Association d'Entraide de la Ville de Châtel-St-Denis, au terme de l'année 2023.

En collaboration avec les écoles des différents cercles scolaires de la Veveyse et le Cycle d'orientation, 15 séances ont été organisées, accueillant ainsi environ 1'500 élèves dans le cadre de projections spéciales. Le Sirius soutient toujours le Passeport Vacances avec deux activités proposées annuellement et 9 projections prenant place exclusivement pour les bénéficiaires du programme. La Lanterne Magique exploite aussi la salle du Sirius afin d'y tenir 10 projections durant l'année scolaire et cela en collaboration avec le personnel du Sirius depuis la rentrée scolaire 2023.

Au vu des déficits constatés depuis quelques années et malgré les mesures prises pour y remédier (modifications de la grille des projections et reprise de certaines tâches à l'interne pour en réduire les frais), il a été décidé d'augmenter les tarifs au 1er décembre 2023 afin de contrer les coûts toujours plus élevés attribués aux distributeurs.

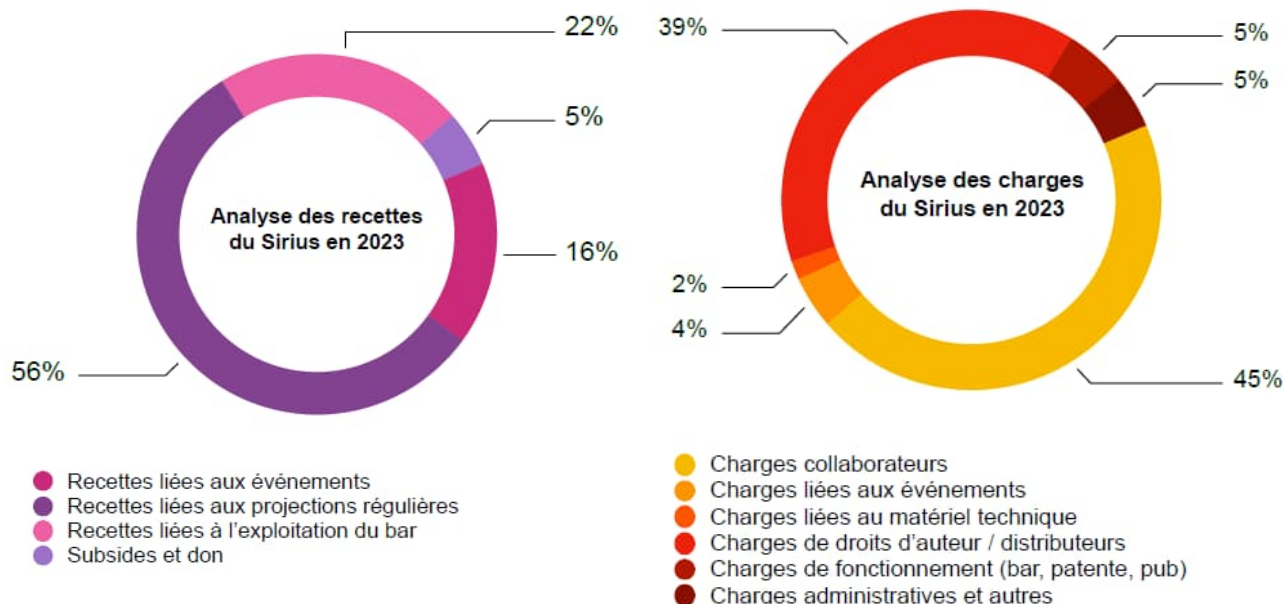
La fréquentation de la salle est en augmentation (+ 7.7 % entre 2022 et 2023), mais elle reste moindre en comparaison à la période pré-Covid (25 personnes par film en 2018 avec 9'000 spectateur·trice·s à l'année).

Il est important de noter que l'exploitation du Cinéma Sirius a suivi les tendances globales du cinéma suisse ces dernières années, malgré sa taille réduite et son organisation associative.

## QUELQUES STATISTIQUES

	2023
Nombre de films projetés	113
Nombre de séances programmées	373
Nombre d'entrées vendues (toutes catégories)	5 229
Proportion de personnes par séance	14
<hr/>	
Recettes liées aux événements	14 556 CHF
Recettes liées aux projections régulières	49 996 CHF
Recettes liées à l'exploitation du bar	19 930 CHF
Subsides et don	4 500 CHF
<hr/>	
Charges collaborateurs	43 723 CHF
Charges liées aux événements	4 329 CHF
Charges liées au matériel technique	1 565 CHF
Charges de droits d'auteur / distributeurs	37 863 CHF
Charges de fonctionnement (bar, patente, pub)	5 154 CHF
Charges administratives et autres	4 381 CHF

Les résultats susmentionnés sont encore sujet à quelques variations étant donné que le bouclage annuel pour l'exercice 2023 n'a pas encore eu lieu.



## LES CULTUR@ILES

### COMPOSITION DU COMITE

Président :	Christian Sonney
Administration-Programmation :	Chantal Genoud-Brülhart
Membres :	Nicole Jordil, Regula Binggeli, Benoît Genoud, Magali Castella, Didier Leuenberger, Eloïse Genoud
Technique :	Pierre-Alain Vannaz

### PROGRAMME DE LA SAISON 2022-2023, SAISON ANNIVERSAIRE POUR LES 15 ANS

Dates		Nombre de spectateurs
18 septembre 2022	Biennale des Arts Fribourgeois : 2 spectacles : Roxane et Cyrano et du Vian dans les Oreilles	62
5 octobre 2022	« Par le bout du nez » avec François Berléand	360 <i>complet</i>
15 octobre 2022	« La meilleure chanson » avec Vincent Veillon	206
9 novembre 2022	« Couple Magique » avec Stéphane Piazza	360 <i>complet</i>
19 novembre 2022	Fabien Olicard, mentaliste	360 <i>complet</i>
3 décembre 2022	Olivier de Benoist	360 <i>complet</i>
10 décembre 2022	Scrooge + 1 scolaire	132 + 307
28 janvier 2023	Nathanaël RoCHAT	360 <i>complet</i>
11 février 2023	« Une rose et un balai » + 1 scolaire COV	237+ 585
17 février 2023	« L'œuf » spectacle pour enfants + 1 scolaire	183 + 295
11 mars 2023	Marianne James	360 <i>complet</i>



25 mars 2023	« St-Exupéry, le mystère de l'Aviateur »	259
29-30 avril 2023	Henri Dès solo, 2 représentations	360 <i>complet</i> 360 <i>complet</i>
13 mai	« Tous connectés » ANNULE par la compagnie	-



## GALERIE IMAGE-IN

L'Association "Image-In - Association des Amis des Arts" gère la Galerie d'art Image-In, située au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment abritant également l'Office du Tourisme. Durant l'année, différents artistes ont la chance d'y exposer leurs œuvres.

### EXPOSITIONS 2023

#### 10 au 26 mars : René Blöchlinger

Suite à une annulation de dernière minute de l'artiste initialement prévu, l'Association a heureusement pu faire appel à un artiste qui a exposé à plusieurs reprises à la galerie Image-In dans le passé. René Blöchlinger a donc pu mettre sur pied une exposition dans un délai très court.

#### 28 avril au 14 mai : Ioana Jitaru

L'exposition dans la période qui a suivi Pâques était celle de Ioana Jitaru, une artiste d'origine roumaine domiciliée à Chardonne. C'est une artiste contemporaine multidisciplinaire, dont l'œuvre englobe la peinture, la photographie et la conception de bijoux fins.

En raison du Tour de Romandie, cette exposition s'est déroulée sur 4 week-ends, soit un de plus qu'à l'accoutumée.

#### 16 juin au 2 juillet : CO de la Veveyse

Fabrice Rossel, enseignant en arts visuels au CO de la Veveyse, a présenté une exposition des travaux d'élèves âgés de 12 à 15 ans. Intitulée Néon, l'exposition se découvrait à la lumière ultraviolette et avec les fenêtres closes.

Cette exposition a également été reprise dans le cadre du Comptoir de la Veveyse, en automne 2023.

#### 8 au 24 septembre : Juliette Barras, Miryam Cardinaux, Charlotte Magnin, Christine Wyss

Cette exposition très variée a été présentée par quatre artistes. Ensemble, elles ont exposé des sculptures, des peintures à l'acrylique réhaussées de goudron liquide, des collages et calligraphies à l'encre de Chine, des œuvres métallisées ainsi que des bijoux façonnés à l'aide de pâte d'argent.

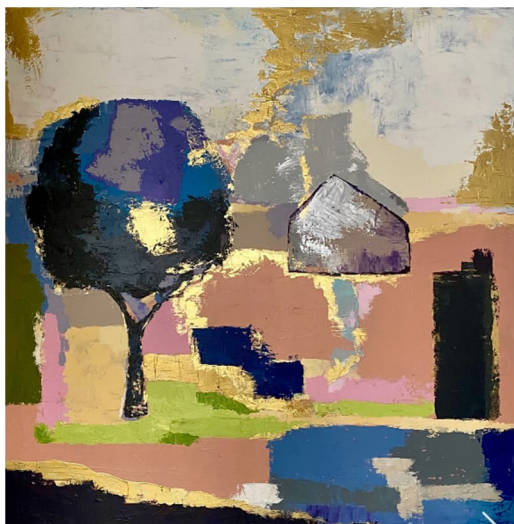
Le 28 septembre, à l'occasion de la Rentrée culturelle 2023-2024, les invité·e·s ont pu découvrir cette exposition.



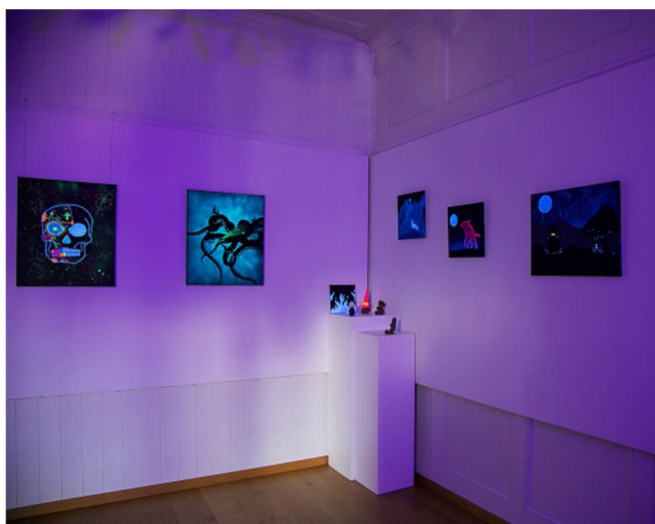
3 au 19 novembre : Christiane Michaud et Sœur Benedicta Cavegn

La dernière exposition de l'année 2023 était celle de Christiane Michaud et Sœur Benedicta Cavegn, une exposition de peintures et de figurines en argile blanche.

Toutes les expositions ont rencontré un grand succès !



*Ioana Jitaru*



*CO de la Veveyse*



*Juliette Barras, Myriam Cardinaux  
Charlotte Magnin, Christine Wyss*



*Christiane Michaud et  
Sœur Benedicta Cavegn*

## SPORTS

### COMMISSION DES SPORTS

La Commission des sports s'est réunie à deux reprises en 2023. Le 6 septembre 2023, elle s'est retrouvée pour visiter les chantiers du bâtiment sportif et de la patinoire des Paccots, ainsi que pour proposer les dons et soutiens aux sportifs locaux. Le 29 novembre 2023, les membres de la Commission ont préparé l'inauguration de la patinoire des Paccots.

L'année 2023 a été essentiellement marquée par la réalisation des 2 infrastructures sportives, à savoir les vestiaires de la patinoire et la construction du bâtiment sportif du Lussy.

### SOUTIEN AUX SOCIÉTÉS SPORTIVES

Un montant de CHF 30.- par athlète de moins de 18 ans, domicilié·e à Châtel-St-Denis, a été attribué aux sociétés sportives inscrites à l'Union des Sociétés Locales (USL). Le montant total distribué en 2023 s'élève à CHF 8'580.-.

De plus, un montant de CHF 8'000.- a été attribué à 8 sportifs individuels. Chacun a reçu un soutien de CHF 1'000.-.

## 4. SANTE

---

### CONTROLE DES CHAMPIGNONS

Le Conseil communal a décidé d'offrir à la population la possibilité de faire contrôler sa récolte de champignons. Ainsi, Patrik Wullemin, contrôleur de champignons agréé Vapko, Association suisse des organes officiels de contrôle des champignons, a été présent à Châtel-St-Denis, les dimanches de 18h00 à 19h30, du mois d'août au mois d'octobre 2023. M. Wullemin a également été disponible sur appel.

#### LES STATISTIQUES 2023

<b>Nombre total de contrôles</b>	<b>59</b>
Nombre de contrôles avec champignons non comestibles	37
Nombre de contrôles avec champignons vénéneux	16
Nombre de contrôles avec champignons mortels	6

	Nombre	Poids
Champignons comestibles	1761	55'770 g
Champignons non comestibles	580	13'510 g
Champignons vénéneux	109	3'190 g
Champignons mortels	8	305 g

Pour l'année 2024, Patrik Wullemin sera également présent dès le mois d'août, jusqu'à la fin octobre. Les contrôles sont effectués à la Route de Palézieux 126, côté Nord du bâtiment.

## 5. PREVOYANCE SOCIALE / COHESION SOCIALE

### SERVICE SOCIAL

En 2023, le Service social communal a traité 125 dossiers : 76 concernaient une aide financière et 49 une aide personnelle (renseignements, informations et conseils).

Dans le détail, pour l'aide matérielle, il y a eu 23 nouveaux dossiers, 3 réouvertures de dossiers et 50 dossiers en cours, tandis que pour l'aide personnelle, il s'agissait de 25 nouveaux dossiers, 21 réouvertures de dossiers et 3 dossiers en cours.

Pour rappel, les deux critères retenus par le Service social pour l'ouverture d'un dossier sont soit l'octroi d'une aide financière, soit un entretien personnalisé dans les locaux du Service. En conséquence, les personnes ayant profité d'échanges téléphoniques avec notre Service ou ayant effectué un bref passage ne sont pas comptabilisées dans nos statistiques.

### DOSSIERS D'AIDE FINANCIERE

Au total, ce sont 76 dossiers pour lesquels une aide financière a été attribuée durant l'année 2023. Ce chiffre est inférieur à celui de l'année 2022. Ces aides concernaient aussi bien une avance ponctuelle et unique qu'une assistance régulière totale ou un complément de budget d'aide sociale. Ces 76 dossiers représentaient 108 personnes. Sachant que la population communale dite légale au 31.12.2023 est de 8'511 habitants, la proportion de bénéficiaires de l'aide matérielle représente le 1.26 % de la population châteloise.

Les catégories retenues, énumérées ci-après dans le tableau, pour l'analyse des dossiers suivis au Service social communal correspondent à celles utilisées pour la facturation trimestrielle au Service de l'Action sociale du canton de Fribourg.

A titre indicatif, nous avons comparé l'évolution des causes d'aide sociale depuis 2018. Les chiffres sont les suivants :

<b>Causes d'indigence</b>	2018	2019	2020	2021	2022	<b>2023</b>
Avance sur chômage ( <i>cause 01</i> )	7	4	6	6	6	<b>4</b>
Famille monoparentale - couple divisé ( <i>cause 02</i> )	11	9	10	4	5	<b>2</b>
Maladie – accident – hospitalisation ( <i>cause 03</i> )	1	6	4	5	5	<b>1</b>
Aide à l'enfance ( <i>cause 04</i> )	-	-	-	-	-	-
Placement ( <i>cause 08</i> )	-	-	-	-	1	<b>1</b>
Détention – probation ( <i>cause 05</i> )	-	-	-	1	1	-
Avance AVS/AI/PC/APG ( <i>cause 06</i> )	20	21	20	12	14	<b>10</b>
Revenu insuffisant ( <i>cause 07</i> )	30	30	26	39	46	<b>54</b>
Alcoolisme – toxicomanie ( <i>cause 09</i> )	1	2	2	1	-	-
Fin droit chômage ( <i>cause 17</i> )	12	12	13	8	6	<b>4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>82</b>	<b>84</b>	<b>81</b>	<b>76</b>	<b>84</b>	<b>76</b>

Au vu du tableau de la page précédente, nous relevons, en 2023, une augmentation pour la cause 07. Les autres causes restent relativement stables.

A cela, nous ajoutons que 20 dossiers ont été traités uniquement dans le cadre du contentieux (remboursement de dette sociale).

Durant cette année 2023, le Service social a également organisé la mise en place de mesures d'insertion sociale (MIS) pour 5 bénéficiaires, cela auprès de tiers organisateurs divers tels que Coup d'Pouce, Intégration Pour Tous, RSSV, Koboxe et Résidence du Marché.

A titre informatif, 48 dossiers concernaient des aides octroyées à des Confédéré·e·s et 28 dossiers des personnes de nationalités étrangères diverses.

A noter également que pour cette année 2023, la Commission sociale s'est réunie à raison de 12 séances.

## DOSSIERS D'AIDE PERSONNELLE

Dans ce secteur, nous constatons une stabilité pour l'année 2023 où nous comptons 49 dossiers, soit 1 de plus qu'en 2022.

Pour mémoire, l'aide personnelle comprend notamment l'écoute, l'information et le conseil. Concrètement, le Service social offre différentes prestations à la collectivité publique comme une assistance pour la rédaction de lettres, la lecture du courrier pour des personnes ayant d'importantes difficultés avec la langue française ou encore des personnes âgées. Le Service social est aussi régulièrement sollicité afin d'aider à compléter des formulaires administratifs souvent compliqués ou spécifiques (demandes de rentes ou de réadaptation AI) ou encore afin d'orienter les citoyen·ne·s vers des services spécialisés.

Globalement, le Service soutient un bon nombre de personnes dans des démarches de demandes de dons auprès de fondations privées ou de bourses lorsque la Loi d'aide sociale ne peut pas être appliquée. Le Service social a été souvent sollicité pour des situations de crise telles que conflit familial, séparation, divorce ou jeune en rupture.

## DOSSIERS D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE (SPOMI & SAINEC)

Dans le cadre de la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) et de la Loi sur la nationalité suisse (LN), le Service de la Population et des Migrants (SPOMI) et le Service des Affaires Institutionnelles des Naturalisations et de l'Etat Civil (SAINEC) demandent une attestation d'aide ou de non-aide au service social de la commune de résidence des personnes qui sollicitent le renouvellement des permis de séjours de type B ou C, ou en cas de demande de naturalisation.

En 2023, le Service social a délivré un total de 151 attestations. Pour rappel, les Services Sociaux Régionaux (SSR) sont tenus de communiquer ces données.

## ETAT DES COMPTES DU SERVICE SOCIAL COMMUNAL AU 31.12.2023

A cette date, le compte bancaire du Service social communal présentait un actif de CHF 109'659.20. Sur ce montant, une somme de CHF 4'197.90 représente le solde de dons que diverses fondations ou sociétés privées ont octroyés à notre Service.

A noter qu'en cette année 2023, le Service d'Entraide a fait un don de CHF 12'000.- (converti en bons cadeaux) en faveur des bénéficiaires de l'aide sociale. Le Service social s'en est vu confier la distribution. Le Service social, par l'intermédiaire de la Commune, a également reçu un don d'une entreprise régionale pour un montant de CHF 10'000.-. Par conséquent, c'est un montant de CHF 28'070.- qui reste encore à disposition du Service social sur le compte du Service des finances.

Cette somme sera utilisée, comme à l'accoutumée, pour prendre en charge certains frais de nos usagers qui ne peuvent pas être pris en compte par la Loi d'aide sociale.

Dans notre caisse, au 31.12.2023, nous avons également des bons d'achats alimentaires du magasin DENNER pour une valeur de CHF 300.-.

Au 31.12.2023, le montant des garanties de loyer encore en vigueur s'élève à CHF 8'877.-.

De plus, nous avons actuellement quelques 13 dossiers en cours de traitement auprès de l'Office AI pour lesquels nous sommes toujours dans l'attente de décisions et de rétroactifs éventuels.

Les comptes de l'exercice 2023 indiquent un total d'aide matérielle de CHF 1'365'970.37. Nous observons donc une augmentation du montant d'assistance attribué lors de cette année 2023.

Le montant des remboursements de tiers (AI, LACI, PC, APG, SUVA, allocations familiales et de maternité, subsides de formation, etc.) et des remboursements personnels (contentieux) représentent CHF 451'611.08. Ce montant est supérieur à l'année précédente.

Pour 2023, c'est un montant de CHF 923'228.45 qui a été pris en compte dans le cadre de la facturation.

La participation du Canton pour 2023 est de CHF 371'004.75. A noter qu'un montant d'actif transitoire de CHF 101'209.80 (4<sup>ème</sup> trimestre) nous est parvenu début février 2024.

Quant à notre Commune, elle prend le solde à sa charge, soit un montant de CHF 552'223.70.

## COHESION SOCIALE

Le Secteur de la cohésion sociale a été créé au sein du Service social en juillet 2022. Il a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre des projets générationnels et intergénérationnels afin de favoriser le vivre-ensemble. Il facilite la mise en réseau des différent·e·s acteur·rice·s, notamment dans le domaine de la petite enfance, de la jeunesse et des seniors.

Durant l'année 2023, la Déléguée à la cohésion sociale a établi et poursuivi des contacts avec différents partenaires cantonaux, communaux et associatifs (Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ), Bureau cantonal de l'intégration des migrant·e·s et de la prévention du racisme (IMR), Croix-Rouge fribourgeoise, Pro Senectute, Ludothèque et Bibliothèque de la Veveyse, Animation Jeunesse Veveyse, Accueil familial de jour de la Veveyse, crèches, ...). Plusieurs demandes de seniors, de familles et d'habitant·e·s de Châtel-St-Denis ont été traitées tout au long de l'année 2023.

### PETITE ENFANCE

En étroite collaboration avec le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) du Canton de Fribourg, le Secteur de la cohésion sociale a élaboré un Règlement de mise à disposition et de subventionnement des places d'accueil extrafamilial de jour. Il permet d'assurer la prise en charge des familles qui ne trouvent pas de solutions pour leur·s enfant·s dans les structures d'accueil extrafamilial de jour du district et d'uniformiser la grille de subventionnement communal.

Ce règlement de portée générale a été adopté par le Conseil général le 22 mars 2023 et approuvé par la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) le 5 juin 2023.

Les conventions générales entre la Commune et les crèches du district ont été adaptées et entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024. La Commune de Châtel-St-Denis a signé des conventions générales avec 7 crèches de la région ainsi qu'avec l'Association d'accueil familial de jour de la Veveyse.

Faute de places dans les structures d'accueil veveysannes, des parents châtelais ont dû placer leur·s enfant·s dans des crèches hors du district. En 2023, la Commune de Châtel-St-Denis a conclu 4 conventions individuelles de subventionnement avec ces parents.

### GENERATIONS

#### BENEVOLAT FRIBOURG

Bénévolat Fribourg est un centre cantonal de compétences pour la vie associative et bénévole du canton. Diverses prestations sont proposées aux bénévoles, aux associations et à toutes personnes intéressées au monde du bénévolat (soutien, accompagnement, formations, coaching, ...).

La Commune de Châtel-St-Denis a adhéré en 2023 à l'Association Bénévolat Fribourg. En septembre 2023, un Café Associatif, ouvert à toutes les sociétés et associations bénévoles de Châtel-St-Denis, a eu lieu à la Galerie Image-In. Cette rencontre avait plusieurs objectifs, comme le partage d'expériences, de besoins et de défis ainsi que le réseautage. A la suite des thématiques ressorties, une formation organisée par Bénévolat Fribourg sera proposée à Châtel-St-Denis en 2024.

Durant le deuxième semestre 2023, Bénévolat Fribourg a assuré quatre permanences à l'Administration communale de Châtel-St-Denis. Ces permanences, ouvertes aux associations et sociétés bénévoles, avec ou sans rendez-vous, permettent aux personnes qui le souhaitent d'obtenir un soutien et des conseils selon leurs besoins.

## GROUPE DE MARCHE

Depuis avril 2021, en centre de Physio anime, à la demande du Pôle Prévention des Ligues de Santé (PPLS), un groupe de marche. L'objectif de ce projet est de mettre à la disposition des concitoyen·ne·s les plus fragilisé·e·s dans leur santé un groupe de soutien afin de retrouver le goût du mouvement avec l'aide d'un·e physiothérapeute et la bienveillance de personnes se trouvant dans des situations de santé similaires. Outre la présence constante d'un·e physiothérapeute, le PPLS demande que la participation à l'activité soit ouverte à tout·e concitoyen·ne, que les coûts de participation soient limités et que l'heure et le lieu de départ soient fixes.

A la suite d'une restructuration au sein des ligues de santé, la prévention a été réaffectée aux ligues (cancer, pulmonaire, diabète). Les exigences de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) ont changé et le financement de ce projet a cessé à la fin du mois de juillet 2023.

Le groupe de marche de Châtel-St-Denis rencontre un grand succès. Entre 6 et 9 personnes marchent chaque semaine et nombreuses sont celles qui sont passées par ce groupe avant de continuer une activité physique de manière indépendante.

Afin que ce groupe perdure et dans le but de lui permettre de rechercher des solutions pour pérenniser son activité, le financement pour la fin de l'année 2023 a été assuré par la Commune de Châtel-St-Denis.

## CHATEL SYMPA

A la fin de l'année 2022, le Conseil général a accepté l'adhésion de la Commune au Programme d'intégration cantonal « Communes sympas ». Ce projet se construit autour de trois objectifs principaux, à savoir favoriser la participation citoyenne, promouvoir l'égalité des chances et améliorer la qualité de vie au niveau local. Il permet à des habitant·e·s, avec l'envie et la volonté de s'engager dans un projet participatif, de suivre une formation afin d'acquérir des outils pour participer au vivre-ensemble.

Afin d'assurer la mise en place du projet Châtel Sympa, plusieurs étapes ont été réalisées en 2023.

### ■ *Création du logo*

En mars 2023, un concours a été lancé pour la création du logo Châtel Sympa avec, à la clé, un prix de CHF 500.- pour le ou la gagnant·e. En juin 2023, sur les 26 propositions reçues, la Commission Cohésion sociale, qui assure la conduite de Châtel Sympa, a choisi la création de France Hammel.



### ■ *Séance d'information pour la population*

Une séance d'information pour la population a eu lieu en septembre 2023. Organisée par le Canton et la Commune, cette rencontre a permis d'informer les personnes présentes, de répondre à leurs questions ainsi que de réaliser un état des lieux sur le vivre-ensemble à Châtel-St-Denis.

Une cinquantaine de personnes ont assisté à cette séance. Différentes thématiques sont ressorties de cette démarche participative et ont permis de construire le programme de la première formation d'agent·e Châtel Sympa qui débutera en janvier 2024.



## ■ Promotion de la formation – Comptoir de la Veveyse

Lors du Comptoir de la Veveyse qui a eu lieu du 18 au 22 octobre 2023, la Commune de Châtel-St-Denis a tenu un stand sur la thématique Châtel Sympa.

Cette vitrine a permis de faire connaître et d'expliquer la démarche Châtel Sympa aux visiteuses et visiteurs et de promouvoir la première volée de formation d'agent-e Châtel Sympa.



Différentes activités ont été proposées sur le stand, illustré par Fabian Branas. Un arbre à idées a permis aux personnes qui le désiraient d'inscrire des propositions sur la thématique « Ce serait bien qu'à Châtel, il y ait... ».

Un concours a été réalisé avec les écoles primaires de Châtel-St-



Denis. Chacune des 13 classes participantes a exposé un dessin autour de la question « Qu'est-ce qui est sympa à Châtel-St-Denis et qu'est ce qui rendrait la Ville encore plus sympa ? ». Les visiteuses et visiteurs ont pu voter pour leur œuvre préférée. Quatre prix ont été décernés aux classes gagnantes.



Afin d'informer les visiteuses et les visiteurs des infrastructures et activités disponibles à Châtel-St-Denis, un film a été projeté sur le stand de la Commune.

Les journées sur le stand ont été rythmées par diverses thématiques. Le jeudi était consacré aux seniors, le vendredi à la culture, le samedi aux sociétés et le dimanche aux familles. Plusieurs associations et sociétés bénévoles actives à Châtel-St-Denis ont été invitées sur le stand afin de présenter leurs activités. Des agent-e-s sympas de Bulle et Estavayer étaient présent-e-s pour expliquer leur rôle.

Il y avait également la possibilité de prendre une photo souvenir avec le logo de Châtel Sympa et de repartir avec des cadeaux.

De nombreuses personnes se sont montrées intéressées par le projet Châtel Sympa ainsi que par la formation d'agent-e sympa. La première volée de formation pourra ainsi débuter en 2024, avec 13 personnes.

## SENIORS

### CONCEPT SENIOR+

A la suite de la consultation des seniors, réalisée en 2022 par les communes de la Veveyse en collaboration avec Pro Senectute, un rapport avec des mesures prioritaires a été rédigé en mars 2023. Certaines mesures seront déployées au niveau du district et d'autres au niveau de la Commune.

Ce rapport a été présenté à la Conférence des syndicats en juin 2023 et une Commission Seniors a été créée au niveau de l'Association des Communes de la Veveyse. Les mesures proposées à la Conférence des syndicats sont les suivantes :

- Augmenter l'offre des services médicaux, via la Commission de santé du Réseau Santé et Social de la Veveyse (RSSV)
- Faire circuler l'information et informer au mieux les seniors sur les prestations existantes
- Augmenter la présence des assistant·e·s sociaux·ales pour les seniors
- Créer un poste, au moins temporaire, pour un·e animateur·rice au niveau de la Veveyse afin de mettre en place des lieux de rencontres et des activités

Le budget pour ces mesures a été accepté par l'assemblée générale de l'ACV en novembre 2023 et les premières mesures seront déployées dans le courant de l'année 2024.

Au niveau de la Commune, la démarche participative Châtel Sympa s'intègre dans Senior+. Cette dernière permettra de créer des activités pour les seniors et des opportunités de rencontres. De plus, un Plan de mobilité seniors devrait être réalisé en 2025, sous réserve de l'acceptation du budget.

### PREPARATION A LA RETRAITE

A la suite du succès rencontré lors de la première rencontre en 2022, le Groupe bénévole de la Veveyse, sous la conduite de Charles Tissot et en partenariat avec le Lion's Club de la Veveyse, a proposé une nouvelle séance d'information pour les retraité·e·s et futur·e·s retraité·e·s de la Veveyse, le 15 novembre 2023. Plusieurs thématiques ont été abordées, dont la cession de son patrimoine à ses enfants et la nutrition.

La Commune de Châtel-St-Denis a offert son soutien pour l'organisation de cette manifestation (gestion des inscriptions, mise à disposition de la salle, ...) qui a rencontré un grand succès. Sur recommandation des organisateurs, elle a offert des livres en lien avec ces thématiques à la Bibliothèque de la Veveyse.

### COURS ÊTRE ET RESTER MOBILE

Depuis plusieurs années, la Commune de Châtel-St-Denis propose un cours à ses seniors pour se déplacer de manière sûre et intelligente. Des spécialistes des transports publics et la Police transmettent des informations et des astuces pour faciliter la mobilité quotidienne.

L'édition de 2022 n'ayant pas pu avoir lieu, faute d'inscriptions suffisantes, la Commune a décidé d'ouvrir le cours de 2023 à tous les seniors de la Veveyse. De nombreuses personnes de tout le district ont pu assister à cette rencontre le 28 septembre 2023.

En 2024, l'organisation du cours Être et rester mobile sera reprise par la Commission Seniors de l'Association des Communes de la Veveyse (ACV).

## PROJET INTERGENERATIONNEL

Dans le cadre de la politique Senior+, la Commune de Châtel-St-Denis a reçu un soutien financier de la part du Canton pour un projet intergénérationnel, à savoir la création de kamishibaï.

Le kamishibaï est un petit théâtre posé sur une table, sur lequel défilent des illustrations à la base desquelles une histoire est racontée. Pour ce projet intergénérationnel, des seniors et des jeunes mettent en scène des contes fribourgeois et internationaux pour les présenter dans des crèches et des écoles enfantines.

Une conteuse et un illustrateur ont été contactés pour encadrer ce projet. Le public-cible a été défini avec eux, à savoir des seniors et des jeunes entre 10 et 20 ans. Afin de recruter des participant-e-s, une vingtaine de personnes ont assisté à une séance d'information en mars 2023 afin d'expliquer le projet. A la suite de cette rencontre, 5 seniors et 7 jeunes se sont inscrits afin de créer un premier kamishibaï. Malheureusement, le projet a dû être interrompu après quelques rencontres, les absences et les interruptions étant trop nombreuses.

Le projet sera relancé en 2024 en collaboration avec l'Accueil extrascolaire de Châtel-St-Denis.

## COMMISSION COHESION SOCIALE

Composée de 8 Conseiller·ère·s généraux·ales, du Conseiller communal en charge du dicastère de la cohésion sociale et de la Déléguée à la cohésion sociale, la Commission cohésion sociale, constituée en 2023, a siégé à quatre reprises. Organe consultatif, elle a pour objectif d'éclairer et de soutenir le Conseil communal dans ses prises de décisions relatives à la politique sociale et aux projets intergénérationnels. Dans le cadre de Châtel Sympa, la Commission cohésion sociale légitime et conduit ce projet.

Les membres de la Commission cohésion sociale se sont investis de différentes manières dans certains projets :

- Groupe de marche : la problématique de la fin du financement cantonal pour le groupe de marche (voir point ci-dessus) a été amenée par un membre de la Commission cohésion sociale
- Comité Les Gazouillis : deux membres sont entrés dans le Conseil de fondation de l'école maternelle Les Gazouillis
- FriTime : un membre a suggéré que la Commune de Châtel-St-Denis adhère à FriTime. Ce projet cantonal propose des activités extrascolaires pour les enfants et les jeunes en y associant le réseau associatif local. Il sera mis en place durant l'année 2024
- Comptoir de la Veveyse : un membre s'est investi dans le groupe de travail pour la conception du stand du Comptoir de la Veveyse autour de Châtel Sympa



## 6. TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS

### TRAVAUX

#### TRAVAUX ROUTIERS EXECUTES EN 2023

##### ■ Route de la Bria – Pont des Planches – Réfection et entretien :

- Travaux de réfection et d'entretien suite à l'expertise réalisée en 2019 ;
- Modification des trottoirs suite à la demande des exploitants ;
- Travaux exécutés par l'entreprise GRISONI-ZAUGG SA qui a remporté le marché public, sur invitation.



*Modification trottoirs amonts*



*Modification trottoirs avals*

##### ■ Route de Vevey – Construction d'un parking de covoiturage :

- Travaux de remblais et construction du parking de 37 places, avec un couvert à vélos de 12 places ;
- Parking équipé de 2 places de recharge pour véhicules électriques ;
- Pose de la couche de base de revêtement ;
- Marquage provisoire pour l'ouverture du parking ;
- En parallèle, fin des travaux intérieurs de la centrale de chauffe ;
- Travaux exécutés par l'entreprise JPF SA, de gré à gré exceptionnel ;
- Suite des travaux : mi-février 2024 avec la mise en fonction provisoire du parking et mai-juin 2024 pour la pose du revêtement final.



*Revêtement couche de base*



*Couvert à vélos 12 places*

### ■ Route du Lac Lussy – Construction d'un parking :

- Construction d'un parking de 110 places, avec 4 places de recharge pour véhicules électriques ;
- Pose du revêtement (couche de base) en avril ;
- Construction d'un couvert pour le marché au bétail ;
- Pose du revêtement de la couche de roulement (couche finale) en juillet ;
- Travaux exécutés par l'entreprise GRISONI-ZAUGG SA qui a remporté le marché public sur SIMAP ;
- Mise en service du parking au mois de mai.



*Parking terminé*



*Couvert pour le marché au bétail*

### ■ Route du Lac Lussy – Réfection de la route en 2 parties :

- Pose de la couche de roulement (couche finale) ;
- Mise en route de la session 2023 des barrières pour batraciens ;
- Travaux exécutés par l'entreprise JPF SA qui a remporté le marché public, sur invitation ;
- Suite des travaux : février 2024, modification de l'alimentation électrique des barrières à batraciens.



*Pose de la couche de roulement finale*



### ■ Route du Dally et Route de Montreux (1<sup>ère</sup> partie) – Changement du revêtement :

- Pose d'un revêtement phonoabsorbant pour répondre à l'exigence de l'Ordonnance sur la protection du bruit (OPB) ;
- Aménagement des passages pour piétons en fonction des normes ;



- Travaux exécutés par l'entreprise WEIBEL SA qui a remporté le marché public, sur invitation.



*Pose du phonoabsorbant*



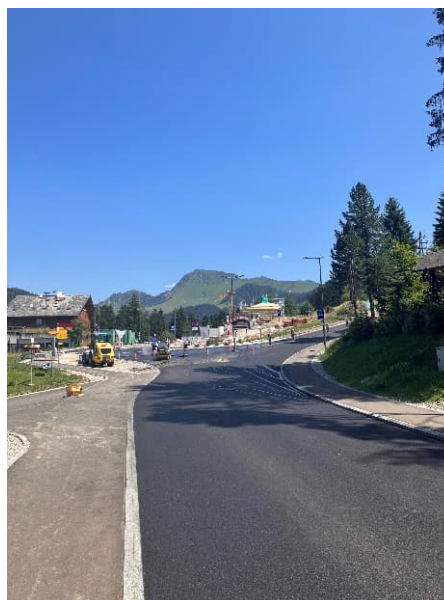
*Modification du passage pour piétons*

#### ■ Route des Paccots – Aménagements de la traversée des Paccots :

- Pose du revêtement définitif ;
- Divers travaux de finition ;
- Travaux exécutés par l'entreprise JPF SA.



*Paccots centre*



*Carrefour des Joncs*

#### ■ Avenue de la Gare – Aménagement d'un îlot de verdure :

- Aménagement d'une zone de verdure au giratoire de l'Aigle ;
- Plantation de 2 arbres et végétations diverses ;
- Travaux exécutés par l'entreprise Grisoni-Zaugg SA.

## ENTRETIEN GENERAL DES ROUTES ; CREDIT CADRE (2022-2026)

### ■ **Route de Vevey – Arrêt de bus En Bellière :**

- Travaux : Modification de l'arrêt de bus sur la chaussée Vevey-Châtel en raison de l'accès camion au parking de covoiturage ;
- Travaux exécutés par l'entreprise JPF SA, sur mandat de gré à gré, dans le cadre des travaux du parking.

### ■ **Route de la Rogivue – Réfection par surfacage :**

- Travaux : pontage des fissures, reprofilage avec matériaux bitumineux, pose d'un élastomère avec fibres de verre et gravillonnage ;
- Travaux exécutés par l'entreprise PITTET-CHATELAN SA, sur mandat de gré à gré.

### ■ **Avenue de la Gare – Réfection ponctuelle de la chaussée :**

- Travaux : réfection ponctuelle de la chaussée déformée avec réglage de la planie du coffre et pose d'un nouveau revêtement ;
- Travaux exécutés par l'entreprise WEIBEL SA, sur mandat de gré à gré.

### ■ **Chemin de l'Oustand – Réfection de la chaussée :**

- Travaux : réfection de la chaussée avec reprise du coffre et pose d'un nouveau revêtement à la suite de la réfection de l'accès au nouveau parking du château ;
- Travaux exécutés par l'entreprise ARSA SA, sur mandat de gré à gré, dans le cadre des travaux du parking du château.

### ■ **Route de la Bria – Réfection du revêtement :**

- Travaux : réfection de la chaussée du carrefour complet avec reprise du coffre et pose d'une grille et canalisation EC pour la reprise des eaux de surface ;
- Travaux exécutés par l'entreprise GRISONI-ZAUGG SA, sur mandat de gré à gré, dans le cadre des travaux de la réfection du pont de la Bria.

### ■ **Route de Vevey – Modifications pour écoulement des eaux de surface :**

- Travaux : modification de la canalisation EC avec agrandissement d'une chambre, pose d'un caillebotis et d'une ligne de pavés ;
- Travaux exécutés par l'entreprise WEIBEL SA sur mandat de gré à gré.

### ■ **Place d'Armes – Réfection du revêtement de la place de parc pour personnes à mobilité réduite :**

- Travaux : réfection ponctuelle du revêtement déformé avec réglage de la planie du coffre et pose d'un nouveau revêtement ;
- Travaux exécutés par l'entreprise GRISONI-ZAUGG SA, sur mandat de gré à gré





*Route de Vevey – Arrêt de bus*



*Route de la Rogivue*



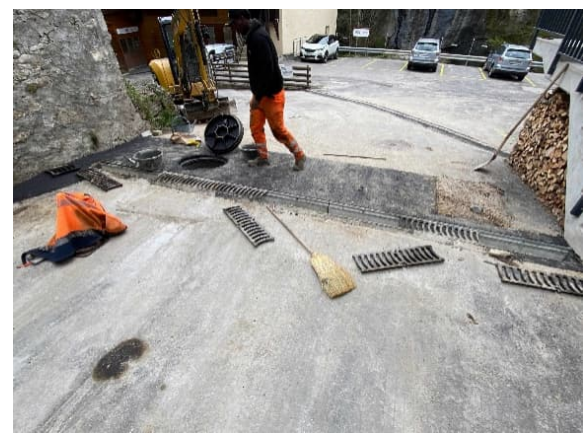
*Avenue de la Gare*



*Chemin de l'Oustand*



*Route de la Bria*



*Route de Vevey*





*Place d'Armes*

## ETUDES SUR LE RESEAU ROUTIER EN 2023

### **Route de la Léchère – Réfection du pont de la Léchère**

- Attribuée au bureau d'ingénieurs WILLI SA
- Réception de l'approbation des plans du projet
- Travaux prévus courant 2024

### **Route du Dally – Construction d'un tronçon de trottoir**

- Attribuée au bureau d'ingénieurs MGI Ingénieurs SA
- Projet en cours d'enquête
- Travaux prévus courant 2024, selon le retour de l'enquête

### **Route de Palézieux – Réaménagement secteur Nouvelle Gare**

- Attribuée au bureau d'ingénieurs V. Baker SA
- Permis de construire délivré en fin d'année
- Travaux prévus au printemps 2024

### **Route de la Coula – Réaménagement secteur poste – Nouvelle Gare**

- Attribuée au bureau d'ingénieurs MGI Ingénieurs SA
- Avant-projet en cours
- Travaux prévus fin 2024, selon le retour de l'enquête

## EXPERTISES EN 2023

### ■ **Pont du Bon Riau – Pont en béton :**

- Expertise du pont effectuée par le bureau WILLI SA. Des travaux de nettoyage et d'entretien sont à prévoir pour 2025

### ■ **Pont des Pueys – Pont en buses métalliques et remblais :**

- Expertise du pont effectuée par le bureau WILLI SA. Des travaux de nettoyage et de réfection sont à prévoir pour 2025

## SERVICE DE LA VOIRIE

Six collaborateurs du Service de la voirie possèdent le permis poids lourd et deux personnes le permis de machiniste. Seize employés communaux possèdent le permis de conduite pour chariots élévateurs. Onze employés sont titulaires du permis de nacelle. Les chauffeurs poids lourd sont astreints à des cours obligatoires de perfectionnement chaque année (OACP).

L'année 2023 a été marquée par la démission de Julien Rey et l'arrivée du nouveau chef du Service de la voirie, Frédéric Nicolet. Dans le cadre de cette transition, les tâches du Service ont pu être garanties grâce à l'engagement sans faille de tous les collaborateurs du service. Voici, par secteur, un aperçu des activités réalisées durant cette année.

### SECTEUR MANIFESTATIONS / TOURISME

**Objet :** décoration du rond-point central à l'occasion de la Fête nationale et de la manifestation Frigliss

Une plateforme centrale, suspendue, a été fabriquée afin d'accueillir le DJ engagé pour l'événement.

**Réalisation :** Service de la voirie, secteurs Parcs et Jardins, Menuiserie, Atelier mécanique et Entretien



**Objet :** fabrication et pose d'une nouvelle passerelle pour le chemin de randonnée transitant par les Pueys

Les passerelles permettant le transit des randonneurs à la Mayetta ont, elles aussi, été changées (non illustrées).

**Réalisation :** Service de la voirie, secteurs Menuiserie et Entretien





## SECTEUR PARCS ET JARDINS



**Objet :** dans le cadre du chantier de la Route du Dally, la surface végétalisée du rond-point de la Péralla a été augmentée

Cette démarche a permis de revisiter les plantations qui s'y développeront.

Un pin griffithii (pinus wallichiana) domine le centre du rond-point et verra se succéder tulipes, jacinthes, jonquilles, pensées et bégonias, durant les saisons à venir.

**Réalisation :** Service technique et Service de la voirie, secteur Parcs et Jardins

## SECTEUR ATELIER MECANIQUE

**Objet :** création, fabrication et pose de portails pour randonneur·se·s et passages pour vélos

Afin d'assurer le transit des randonneur·se·s, tout en garantissant la sécurité de l'enclos pour le bétail, des portails, faciles d'usage et autofermants, ont été créés et fabriqués.

En parallèle et dans le même but, des passages à vélos ont aussi été conçus, fabriqués et posés.

**Création et réalisation :** Service de la voirie, secteurs Atelier mécanique et Entretien



## SECTEUR MAÇONNERIE

**Objet :** des travaux importants de maçonnerie ont été réalisés pour le chalet d'alpage « le Gros Chalet ». L'intérieur de l'écurie a été entièrement refait et une nouvelle fosse à purin a vu le jour.

Cette nouvelle fosse a été dessinée par le bureau MGI et la réalisation a été effectuée, dans son entier, par le Service de la voirie

**Réalisation :** Service de la voirie, secteurs Maçonnerie et Entretien



**Objet :** amélioration et revalorisation de la fontaine de la Planière

La fontaine nécessitant des réparations, des travaux ont été entrepris afin de la réparer et de revaloriser son environnement.

**Réalisation :** Service de la voirie, secteur Maçonnerie



Avant les travaux



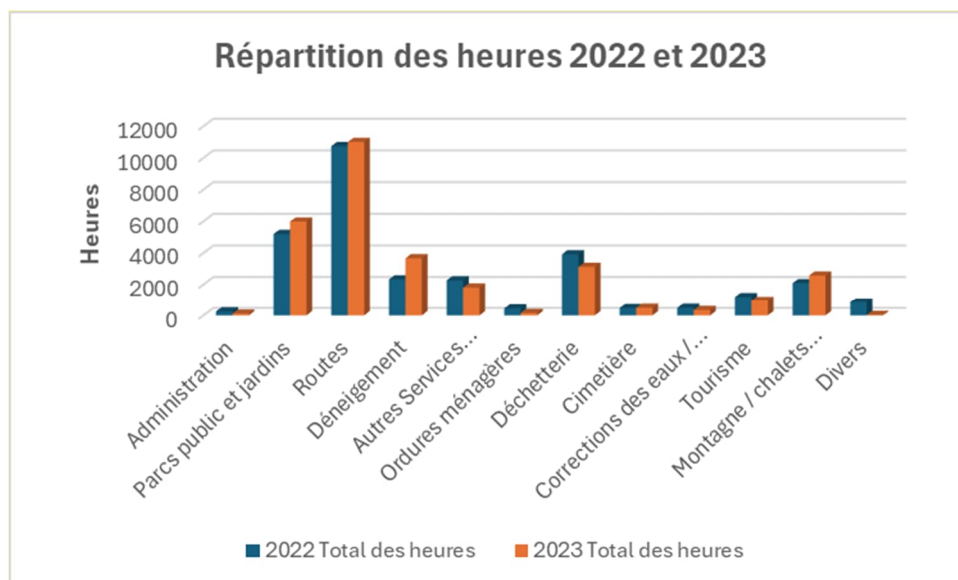
Après les travaux



## STATISTIQUES 2023

Total des heures effectuées en 2022 et 2023 par le Service de la voirie et par domaine d'activités

Domaines	2022		2023	
	Répartition des heures	Répartition en %	Répartition des heures	Répartition en %
Administration	240	0,8	104	0,3
Parcs publics et jardins	5190	17,2	5976	19,8
Routes	10735	35,6	10997	36,5
Déneigement	2323	7,7	3658	12,1
Autres services communaux	2260	7,5	1803	6,0
Ordures ménagères	435	1,4	146	0,5
Déchetterie	3908	13,0	3109	10,3
Cimetière	461	1,5	472	1,6
Corrections des eaux / endiguements	472	1,6	333	1,1
Tourisme	1194	4,0	957	3,2
Montagnes / chalets d'alpage	2083	6,9	2566	8,5
Divers	845	2,8	22	0,1
<b>Total</b>	<b>30146</b>	<b>100</b>	<b>30143</b>	<b>100</b>



## 7. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

---

### APPROVISIONNEMENT EN EAU

#### GESTION DU RESEAU

##### Remplacement de conduites sur le réseau en 2023

■ Route de Montreux	40 m	FG Ø 200mm	par	PE Ø 250mm
■ Route des Dailles	40 m	PE Ø 90mm	par	PE Ø 125mm
■ Route des Dailles	50 m	PE Ø 90mm	par	FD Ø 100mm
■ Chemin du Mollard	270 m	FD Ø 100mm	par	PE Ø 160mm
<i>Total :</i>	<i>400 m</i>			

##### Nouvelles conduites sur le réseau en 2023

■ Route du Dally	77 m	PE Ø 200mm
■ Route des Paccots	10 m	PE Ø 160mm
■ Place de la Gare	145 m	PE Ø 160mm
<i>Total :</i>	<i>232 m</i>	

##### Réparation de conduites sur le réseau en 2023

- 01.05.2023 : secteur Route de Vevey, fuite sur FD Ø 150mm

##### Nouvelles bornes d'hydrantes sur le réseau en 2023

■ Place des Pueys	n° attribué : 569
■ Route des Paccots	n° attribué : 565
■ Route du Dally	n° attribué : 214

##### Total des bornes d'hydrantes sur le réseau

■ Châtel-St-Denis :	213
■ Les Paccots :	68
■ La Frasse :	12
<i>Total :</i>	<i>293</i>
■ Révisées en 2023	31
■ Contrôle de fonctionnement en 2023	293
■ Manœuvre de bornes hydrantes sur bras-morts	75

##### Total des réducteurs de pression sur le réseau

■ Total :	30
■ Révisés en 2023	6
■ Contrôle de fonctionnement	30

##### Total des purgeurs aérateurs sur le réseau

■ Total :	56
■ Révisés en 2023	5
■ Contrôle de fonctionnement	56

##### Abonné-e-s en 2023

■ Nouveaux :	27
■ Total :	1'754
■ Demandes de raccordement au 31.12.2023	34



## SOURCES

714'956 m<sup>3</sup> d'eau, captés aux 5 sources communales, ont été distribués dans les 67 km du réseau.

Alimentation minimum mesurée le 30.07.2023	1'441 m <sup>3</sup> /jour
Alimentation maximum mesurée le 26.09.2023	2'586 m <sup>3</sup> /jour

### Echange d'eau entre réseaux du SIGE et Châtel-St-Denis

■ De Châtel-St-Denis vers le SIGE :	6'532 m <sup>3</sup>
■ Du SIGE vers Châtel-St-Denis :	2'100 m <sup>3</sup>

### Echange d'eau entre réseaux de l'AVGG et Châtel-St-Denis

■ De Châtel-St-Denis vers l'AVGG :	173'405 m <sup>3</sup>
■ De l'AVGG vers Châtel-St-Denis :	1'194 m <sup>3</sup>

<u>Décompte d'eau facturée en 2023</u>	692'701 m <sup>3</sup>
--	------------------------

### Analyses sur le réseau

Les 51 échantillons prélevés sur le réseau d'eau potable pour l'autocontrôle ont tous donné des résultats d'analyses physiques et microbiologiques conformes aux normes en vigueur pour une eau potable :

- 19 échantillons sur le réseau
- 32 échantillons sur les sources
- 3 échantillons pour la mise en service de nouvelles conduites
- 9 échantillons pour la remise en service suite aux lavages des réservoirs

### Turbinage de Maudens

■ Volume annuel turbiné à Maudens	915'526 m <sup>3</sup>
■ Volume annuel by-passé	104 m <sup>3</sup>
■ Heures de fonctionnement de la turbine	8'702 heures
■ Heures d'arrêts (rejet de la source)	58 heures
■ Production annuelle	805'821 kWh

<u>Consommation électrique annuel du réseau</u>	68'622 kWh
---	------------

### Projet de turbinage rive gauche

A la Route de la Cierne, 750 mètres de conduites FD Ø 250 et 150 mm seront posés. La mise à l'enquête du réservoir du Scé est prévue au printemps 2024.

### Investissements en cours pour 2023

■ Chemin de la Léchère	En cours
■ Giratoire des Bains-Péralla	Terminé
■ Route de la Péralla-Dally	Terminé
■ Route de la Cierne	En cours
■ Traversée des Paccots	Terminé
■ Nouveau réservoir le Scé	En cours
■ Forage des Rosalys	En cours
■ Chemin du Molard	Terminé



*Le Dally : pose nouvelle conduite et borne d'hydrante*



*La patinoire : nouvelle introduction*

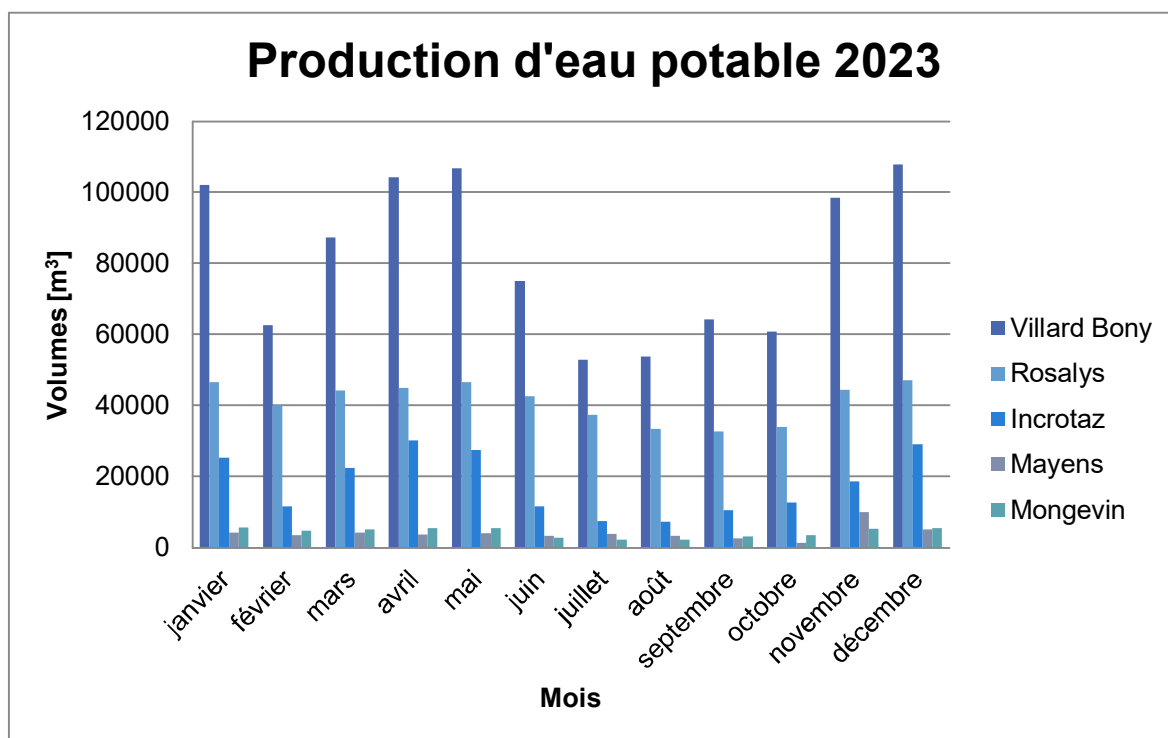


*Chemin du Mollard : remplacement conduite et borne d'hydrante*



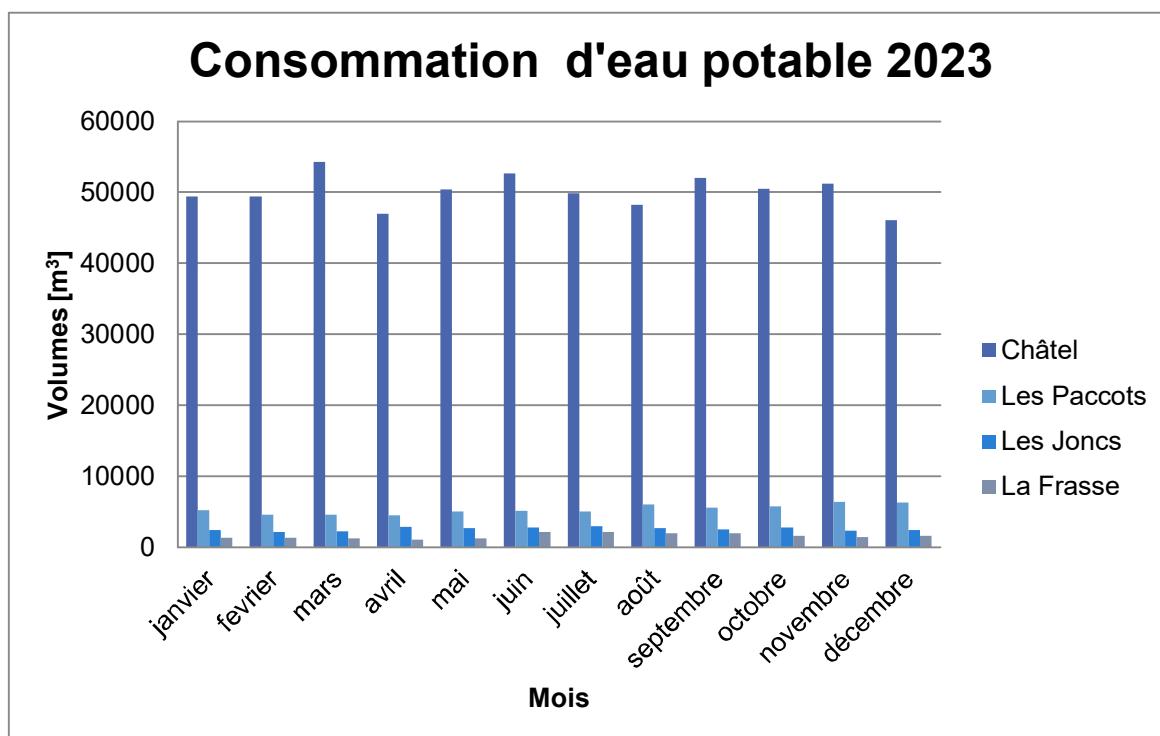
*Pont des Granges : pose conduite isolée*

## PRODUCTION ANNUELLE DES SOURCES



Mois	Villard Bony	Rosalys	Incrotaz	Mayens	Mongevin	Total mensuel
Janvier	102042	46593	25264	4200	5699	183798
Février	62536	40063	11500	3399	4734	122232
Mars	87357	44278	22428	4158	5185	163406
Avril	104206	45005	30064	3619	5514	188408
Mai	106731	46498	27439	3970	5391	190029
Juin	74998	42652	11579	3285	2676	135190
Juillet	52765	37369	7396	3748	2179	103457
Août	53688	33312	7260	3358	2234	99852
Septembre	64161	32676	10433	2488	3119	112877
Octobre	60759	33958	12614	1300	3515	112146
Novembre	98482	44326	18561	10015	5363	176747
Décembre	107843	47147	29014	5081	5435	194520
<b>Totaux</b>	<b>975568</b>	<b>493877</b>	<b>213552</b>	<b>48621</b>	<b>51044</b>	<b>1782662</b>

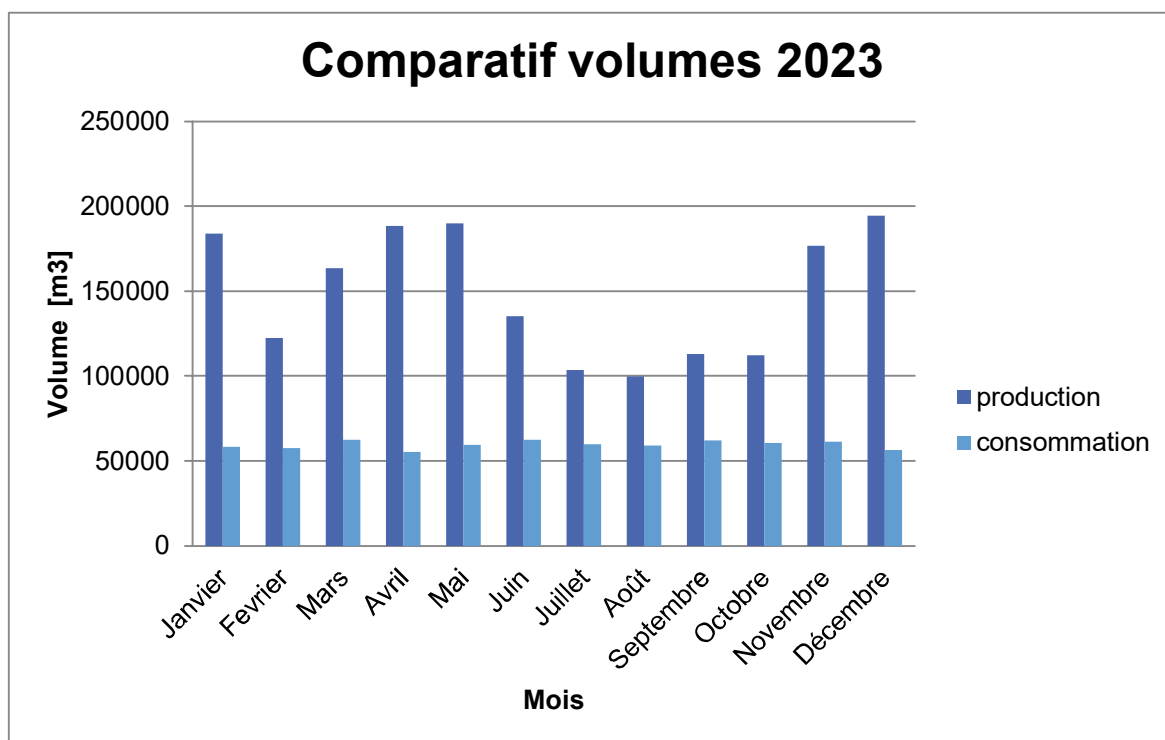
## CONSOMMATION ANNUELLE



Mois	Châtel	Les Paccots	Les Joncs	La Frasse	Total mensuel
Janvier	49390	5200	2404	1357	58351
Février	49393	4614	2171	1319	57497
Mars	54271	4570	2227	1282	62350
Avril	46963	4451	2836	1040	55290
Mai	50406	5036	2722	1275	59439
Juin	52653	5120	2795	2112	62680
Juillet	49882	5002	2964	2117	59965
Août	48202	6055	2713	1987	58957
Septembre	52046	5581	2538	1929	62094
Octobre	50482	5772	2792	1574	60620
Novembre	51228	6348	2292	1466	61334
Décembre	46081	6299	2404	1595	56379
Totaux	600997	64048	30858	19053	<b>714956</b>



## COMPARATIF ANNUEL DES VOLUMES PRODUITS ET CONSOMMES



Mois	Total production	Total consommation
Janvier	183798	58351
Février	122232	57497
Mars	163406	62350
Avril	188408	55290
Mai	190029	59439
Juin	135190	62680
Juillet	103457	59965
Août	99852	58957
Septembre	112877	62094
Octobre	112146	60620
Novembre	176747	61334
Décembre	194520	56379
<b>Totaux</b>	<b>1782662</b>	<b>714956</b>



*Réservoir Rosalys : façonnage nouvelle tubulure*



*Réservoir Rosalys : nouvelle vanne incendie, secteur les Pueys*



*Place des Pueys : nouvelle chambre de réduction et borne d'hydrante*



## TRAITEMENT DES EAUX USEES

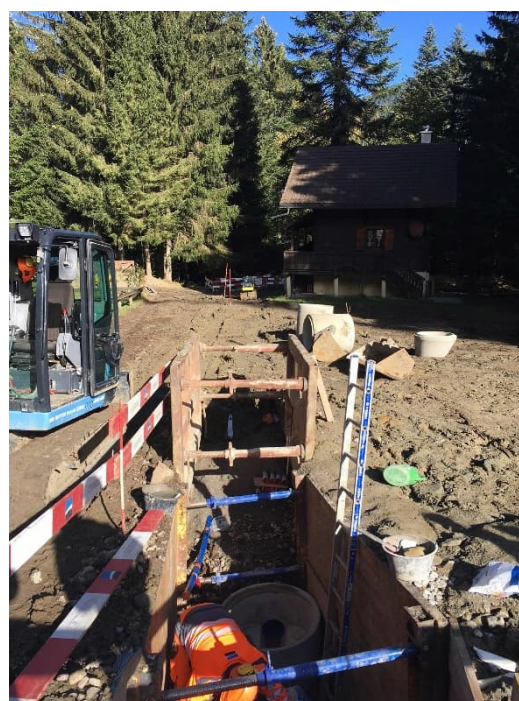
### CONSTRUCTION, ETUDE ET ENTRETIEN DE COLLECTEURS COMMUNAUX

<p>Assainissement Les Moilles</p>	<p>Collecteurs EU-EC Refoulement EU Station de pompage Bassin de rétention</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2021 : la propriétaire a vendu ses parcelles. Le nouvel acheteur a mis à l'enquête une nouvelle construction. Le projet des collecteurs EU-EC communaux est en cours d'étude</li> <li>▪ 2022 : étude terminée. Relevés, contacts avec les différents propriétaires privés et exécution des plans. La mise à l'enquête sera publiée en janvier 2023. Travaux prévus en été 2023.</li> <li>▪ <b>2023 : les travaux ont débuté fin août. En raison des conditions météorologiques, le chantier a été arrêté fin novembre. Il reprendra début avril 2024.</b></li> </ul>
<p>Rte des Paccots - Braseyres</p>	<p>Bassins de rétention Collecteur EC Dépotoir</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2021 : l'autorisation de construire a été délivrée le 19.08.21. L'appel d'offres est en cours. Une partie des travaux doit être réalisée en commun avec la traversée des Paccots en cours d'exécution.</li> <li>▪ 2022 : exécution des travaux. Finalisation de quelques aménagements au printemps 2023.</li> <li>▪ <b>2023 : les quelques aménagements sont terminés et le bassin de rétention fonctionne parfaitement.</b></li> </ul>
<p>Fruence Nord</p>	<p>Equipements EU-EC</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2021 : dossier mis en attente. Les travaux sont prévus en 2022.</li> <li>▪ 2022 : exécution des travaux en attente de l'approbation du PAL.</li> <li>▪ <b>2023 : idem qu'en 2022.</b></li> </ul>
<p>Hors zone Lussy – Les Marais</p>	<p>Assainissement mesure PGEE Collecteur EU</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2021 : demande préalable déposée au SeCA le 18.11.2021. En attente du retour.</li> <li>▪ 2022 : retour de la demande préalable le 26 janvier avec remarques. Un montant est mis au budget de fonctionnement 2023 afin d'adapter les plans suite aux conditions des différents services cantonaux.</li> <li>▪ <b>2023 : les plans ont été adaptés. Quelques détails sont à régler avec les services cantonaux avant une mise à l'enquête prévue courant mai 2024.</b></li> </ul>
<p>La Cierne</p>	<p>Assainissement mesure PGEE 5.4 Collecteurs EU-EC</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2021 : mise à l'enquête du 27.08.2021 au 10.09.2021. En attente du permis.</li> <li>▪ 2022 : l'autorisation du permis de construire a été délivrée le 31 janvier. Les travaux seront exécutés lors du dépôt de la demande du permis de construire des futurs bâtiments sis sur la parcelle 2349.</li> <li>▪ <b>2023 : les travaux vont débuter fin avril 2024, en même temps que les travaux d'eau potable prévus sur la route de la Cierne.</b></li> </ul>

Hors zone les Rosalys	Assainissement mesure PGEE 6.1 Collecteur EU	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2021 : étude préliminaire, élaboration des plans par le bureau d'ingénieurs et devis général. Ce montant d'étude était inscrit au budget de fonctionnement.</li> <li>▪ 2022 : dossier mis en attente. Choix de la variante et mise à l'enquête prévue en 2023.</li> <li>▪ <b>2023 : le dossier est toujours en attente. Il a été décidé, au vu des nombreux travaux exécutés ou en cours, de reprendre ce dossier courant 2024.</b></li> </ul>
Hors zone Les Planches	Assainissement mesure PGEE 6.6 Collecteur EU	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>2023 : une étude, avec contacts avec les privés, relevés et plans, a été réalisée. Une mise à l'enquête est prévue en avril 2024.</b></li> </ul>
Prayoud	Assainissement mesure PGEE 8.11 Redimensionnement Collecteur EC	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>2023 : une étude préalable avec rapport a été réalisée. Deux variantes sont possibles. Le choix de la variante dépendra de l'état structurel de deux collecteurs. Des accès devront être créés afin d'inspecter ces deux tronçons. La ou les variantes possibles pourront être étudiées plus en détail et les coûts pourront être estimés.</b></li> </ul>
Le Gottau - Chemin de la Chaux	Assainissement mesures PGEE 5.10 et 8.24 Collecteurs EC	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>2023 : le Message no 66 a été présenté au Conseil général de décembre pour ces travaux. Celui-ci a décidé de le repousser. Un autre Message, proposant une autre variante, sera présenté en mai 2024.</b></li> </ul>



*Les Braseyres : bassin de rétention avec dépotoir lors d'une forte pluie*



*Pose des canalisations d'eaux usées et d'eaux claires aux Moilles*

## ENTRETIEN DU RESEAU ET STAP EN 2023

- Curage et inspection vidéo de collecteurs sur 7 km : Montmoirin - Route du Lussy - Chemin de Crey-Derrey – Route des Misets – Chemin du Tilleul – Route des Pléiades – Avenue de la Gare – Route de la Coula – Route des Artisans – Chemin de l’Eglise – Chemin de la Chaux
- Travaux de réfection et remplacements de conduites diverses suite à l’inspection vidéo 2022
- Collecteurs Ancienne Gare – Chemin des Chardonnerets : curage annuel
- Curage et vidanges des grilles
- Changement de couvercles de regard de visite sur les routes par le Service de la voirie
- Entretien aux alentours des stations de pompage par le Service de la voirie
- Entretien par le SIGE, unité Assainissement = 345 heures
- Entretien par le SIGE, unité Maintenance = 158 heures
- Entretien par le SIGE, unité Qualité Sécurité Environnement = 46 heures

## TAXES ET REGLEMENT

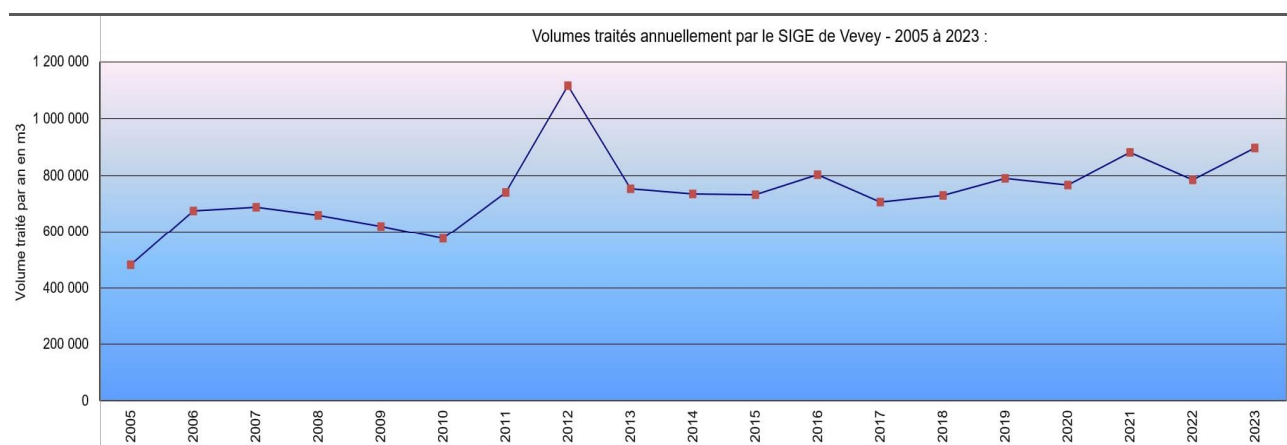
Le Règlement communal relatif à l’épuration a été présenté lors du Conseil général du 18 mai 2022. Ce dernier a été accepté. Il est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## NOUVEAUX RACCORDEMENTS PRIVES EN 2023

(Selon la facturation de la taxe unique de raccordement)

- Bâtiments neufs : 18
- Bâtiments existants : 2

## INFOGRAPHIE DES VOLUMES TRAITES



## GESTION DES DECHETS

Les charges brutes s'élèvent à CHF 877'045.94 et les revenus bruts à CHF 826'313.22 en 2023. Le taux de couverture est de 94.22 % alors que les comptes 2022 affichaient un taux de couverture de 100 %. Le budget 2023 prévoyait un taux de couverture de 87.08 %.

Le coût net de ce service s'élève à CHF 798'865.95 (charges brutes totales moins les ristournes de CHF 78'179.99, dont la participation de la SAIDEF de CHF 40'640.-), le coût net par habitant·e s'élève à CHF 93.86. En 2022, il s'élevait à CHF 86.32.

La rubrique 73 est subdivisée en deux catégories pour l'analyse des coûts. La rubrique 7301 enregistre la gestion des ordures ménagères alors que la rubrique 7302 enregistre la gestion de la déchetterie. Toutefois, le règlement communal est unique et fixe la couverture minimale des charges pour la gestion des déchets à 70 %.

### ORDURES MENAGERES

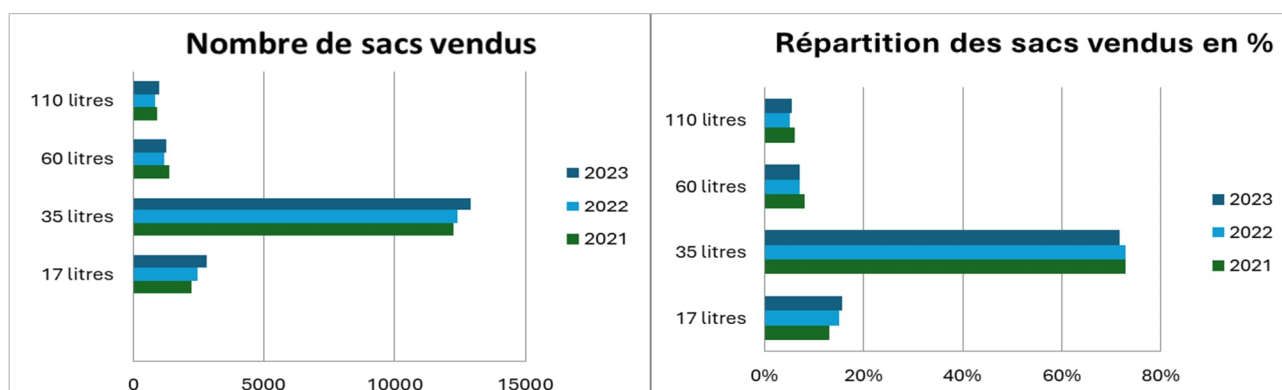
1'084.49 tonnes de déchets urbains issus des moloks ont été traitées en 2023, soit une légère augmentation de 16.71 tonnes par rapport à 2022 (1'067.78 en 2022 et 1'068.77 en 2021).

Le coût net de ce service s'élève à CHF 262'076.07, y compris la déduction de la participation de la SAIDEF ainsi que diverses facturations, soit un coût net par habitant·e de CHF 30.79 (CHF 28.72 en 2022) et par tonne de CHF 241.66 (CHF 220.38 en 2022).

Depuis la fin septembre 2022, une phase test a été mise en œuvre pour la collecte des déchets alimentaires en éco point via le système GastroVert. 20 structures de collecte GastroVert ont été installées sur le territoire communal. 1'588 bacs, pour un total de 129.114 tonnes de déchets alimentaires, ont été traités en 2023. Le coût net de ce service s'élève à CHF 47'314.- (montant inclus dans le montant de CHF 262'076.07 précité), soit un coût net par habitant·e de CHF 5.56.

17'992 rouleaux de sacs jaunes ont été vendus en 2023, toutes contenances confondues (16'916 en 2022). 72 % de la population utilise des sacs de 35 litres, taux inférieur de 1 % par rapport à 2022. Selon les statistiques, les ventes ont augmenté pour les rouleaux de sacs de 60 litres (+ 96 par rapport à 2022) et de 110 litres (+ 140 par rapport à 2022). Nous enregistrons également une augmentation des ventes pour les rouleaux de 17 litres (+ 360 par rapport à 2022) et de 35 litres (+ 480 par rapport à 2022). Il ressort des estimations que chaque habitant·e utilise en moyenne 2.11 rouleaux de sacs par an. Les revenus pour la taxe au sac s'élèvent à CHF 309'075.56 en 2023, contre CHF 287'917.92 en 2022. Le budget prévoyait CHF 300'000.- de recettes pour la taxe au sac.

En 2023, la Commune a eu le plaisir d'offrir 912 rouleaux de sacs de 35 litres pour 114 enfants. Ces rouleaux ont été distribués à la naissance ou à l'arrivée d'un·e enfant de moins de 2 ans. Pour rappel, en 2022, ce sont 1'080 rouleaux qui ont été distribués pour 135 enfants.



Conformément à la délégation de compétence, la Police communale a infligé 7 amendes pour le dépôt de sacs non conformes, pour un montant de total CHF 1'550.-, alors qu'en 2022, 13 amendes avaient été infligées.

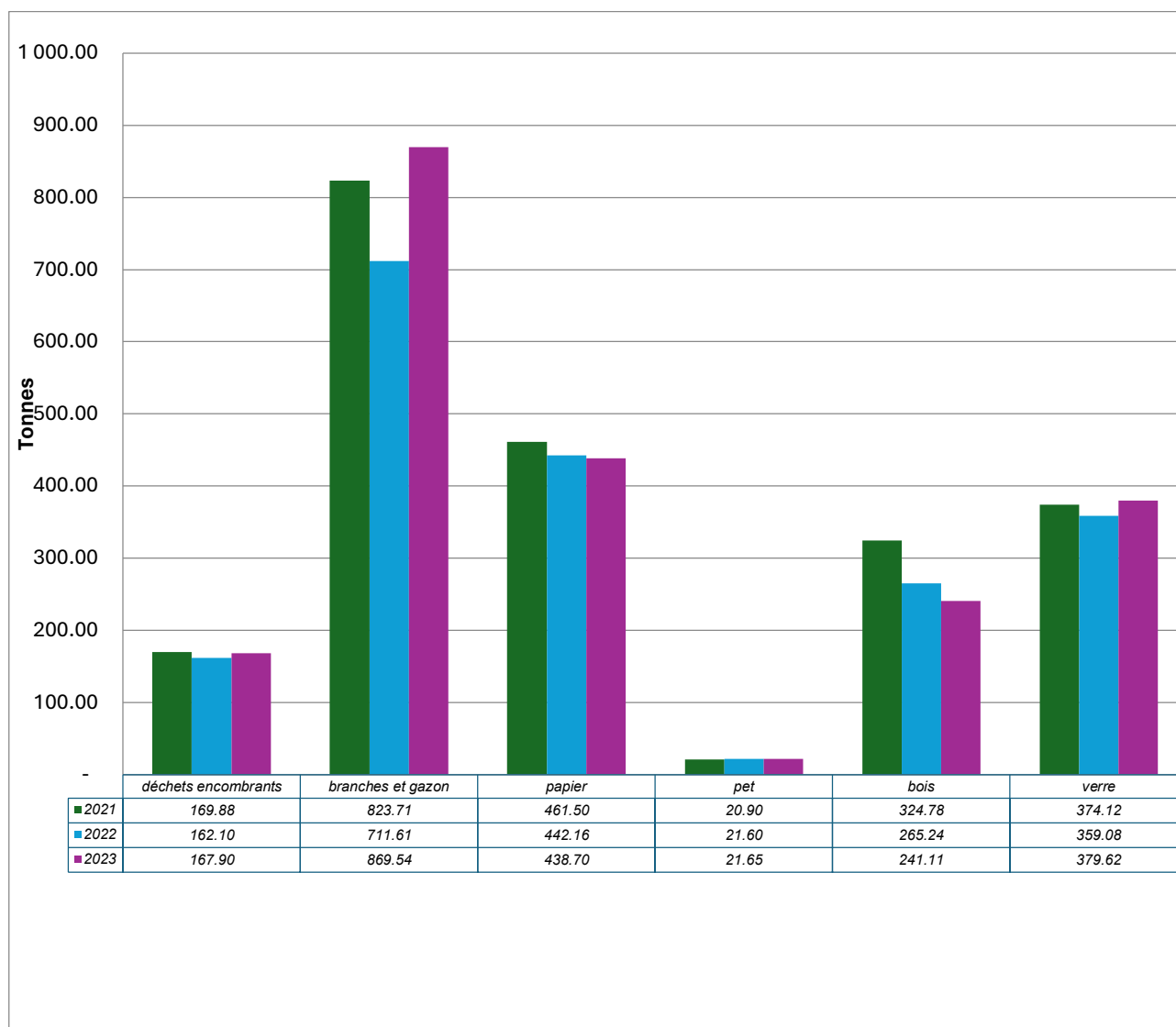
## DECHETTERIE

Le coût net de ce service s'élève à CHF 536'789.88 (CHF 471'827 en 2022) y compris les amortissements et la déduction des ristournes, soit un coût net par habitant·e de CHF 63.07 (CHF 57.60 en 2022). Ce service gère tous les déchets recyclables. En 2023, le montant des ristournes s'élève à CHF 31'863.24 (CHF 51'907.20 en 2022), alors que le budget prévoyait un montant de CHF 33'150.-.

Le volume des déchets traité à la déchetterie a augmenté globalement par rapport à l'année 2022, avec les augmentations suivantes : + 5.8 tonnes pour les déchets encombrants, + 157.93 tonnes pour les branches et gazon, + 0.05 tonne pour le PET et + 20.54 tonnes pour le verre. Pour le traitement du papier et du bois, il y a une diminution par rapport à 2022 de 3.46 tonnes pour le papier et de 24.13 pour le bois.

Le total des taxes de base facturées s'élève CHF 397'191.75 alors que CHF 375'540 avaient été budgétisés. Les recettes pour la vente de sacs à la déchetterie se sont élevées à CHF 29'609.07.

*Déchetterie – Evolution des quantités des déchets traités (principaux)*





## ENDIGUEMENTS

### PROTECTION DES CRUES

**Objets :** pose d'un râtelier et d'enrochement pour améliorer la tête du ruisseau des Rosalys

De manière ponctuelle, les têtes de ruisseaux sont contrôlées et nettoyées afin de garantir l'évacuation des eaux.

En cas de dommage ou de détérioration, le Service de la voirie intervient afin de remettre en état et d'améliorer le fonctionnement.

**Réalisation :** Service de la voirie, secteurs Entretien et Maçonnerie





## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

La Commission d'aménagement a siégé à 2 reprises en 2023, le 10 juillet et le 18 septembre, pour suivre l'évolution des dossiers qui concernent l'aménagement du territoire.

### REVISION GENERALE DU PLAN D'AMENAGEMENT LOCAL (PAL)

Le dossier final concernant les conditions d'approbation du PAL de Châtel-St-Denis a été transmis à la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) à la fin août 2020.

Le 12 juillet 2023, la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME) a informé la Commune de Châtel-St-Denis des mesures envisagées dans le cadre des modifications du plan d'aménagement local (PAL). Celles-ci ont été publiées dans la feuille officielle (FO) du 14 juillet 2023 avec un délai de 30 jours pour se déterminer.

Le délai pour se déterminer a été fixé au 14 août 2023. Toutefois, un délai exceptionnel a été accordé par la DIME, au 31 août 2023, en raison des vacances du Conseil communal. En collaboration avec le bureau Team+, une détermination communale a été transmise le 30 août 2023.

Il est difficile à ce jour de connaître le planning d'approbation.

### REVISION DES PLANS D'AMENAGEMENT DE DETAIL (PAD)

L'analyse des PAD par notre bureau d'urbaniste touche à sa fin et une publication est prévue début 2024.

La Commune de Châtel-St-Denis va procéder à l'abrogation d'une dizaine de PAD, à 7 abrogations avec l'obligation de déposer un nouveau PAD et à la modification de quelques PAD récents.

Les secteurs stratégiques tels que le Grand-Clos, la Renardière, l'Ermitage ou Pra de Plan ont fait l'objet de « Masterplan » qui ont été présentés aux propriétaires fonciers.

### PAD N° 34 - ZONE INDUSTRIELLE SUD

Le Conseil communal a mandaté le bureau Epure Architecture et Urbanisme SA à Moudon pour le développement de ce PAD.

Le dossier a été transmis pour examen préalable à la DIME à la fin novembre 2022.

A ce jour, nous sommes toujours dans l'attente du retour de cet examen préalable.

### PAD N° 27 - L'ETANG

Le 16 mars 2022, la Commune de Châtel-St-Denis a reçu le préavis défavorable du Service des constructions et de l'aménagement (SeCA) pour le PAD «A l'Etang».

La Commune avait un délai de 30 jours pour décider si elle souhaite suspendre la procédure ou la poursuivre avec un droit d'être entendu. Le PAD fait l'objet de 3 recours.

Le préavis défavorable est issu des éléments suivants :

- Une traversée piétonne doit être réalisée au Sud du projet
- L'indice de construction n'est pas entièrement utilisé
- La rétention doit être étudiée
- Il faut compléter le justificatif concernant la dérogation à la hauteur

Après discussion avec le propriétaire du quartier, il a été décidé de poursuivre la procédure.

La détermination a été transmise le 21 juillet 2022. Le PAD a été approuvé le 12 janvier 2023 et les conditions d'approbation ont été transmises le 4 décembre 2023 à la DIME.

## PAD N° 22 – ES CRETS

La Commune de Châtel-St-Denis étudie actuellement la procédure à mettre en place pour adapter le PAD Es Crêts afin de pouvoir accueillir une piscine intercommunale sur la future propriété de l'Association des Communes de la Veveyse.

Après discussions avec les services cantonaux (SeCA), il a été décidé d'étendre le PAD n° 19 « Parc le Lussy » pour implanter ce centre sportif régional. Le Message no 59 a été accepté par le Conseil général lors de la séance du 4 octobre 2023.

Un mandat sera attribué au bureau Team+ pour la modification de ce PAD.

## PAD N° 48 - SIRIUS

En collaboration avec le Réseau Santé et Social de la Veveyse (RSSV) et des propriétaires privés, la Commune de Châtel-St-Denis a élaboré un projet qui permet de transformer le site de l'ancien hôpital et d'intégrer le projet communal des LSI. Le PAD Sirius a été publié le 26 février 2021 et a suscité 2 oppositions.

Suite aux séances de conciliation, les oppositions ont été retirées. Nous pouvons espérer une validation dès l'approbation du PAL.

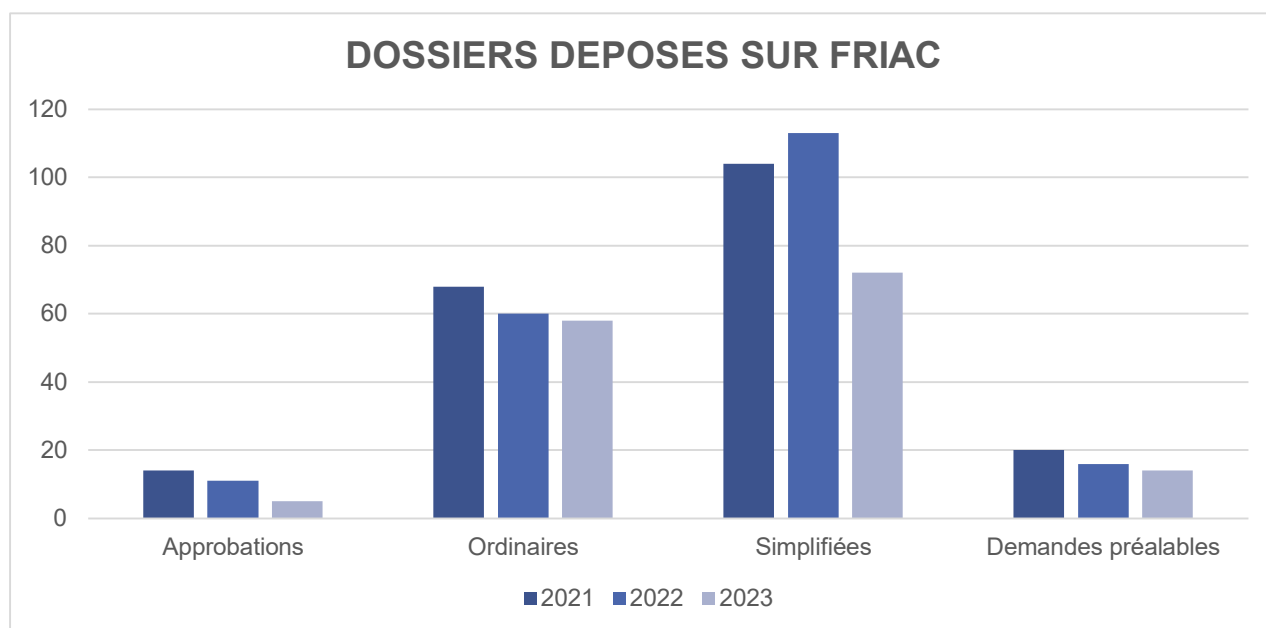
# CONSTRUCTIONS

## DOSSIERS DEPOSES

Aperçu du nombre de dossiers de construction déposés durant l'année 2023

TYPES D'AFFAIRES	DOSSIERS DEPOSES EN 2021	DOSSIERS DEPOSES EN 2022	DOSSIERS DEPOSES EN 2023
Approbations	14	11	5
Ordinaires	68	60	58
Simplifiées	104	113	72
Demandes préalables	20	16	14
<b>TOTAUX</b>	<b>206</b>	<b>200</b>	<b>149</b>

## GRAPHIQUE



## 8. ECONOMIE PUBLIQUE

---

### FORETS COMMUNALES

Pour l'année 2023, la planification et le volume du travail ont été ciblés sur les principaux travaux suivants :

- Projet de sylviculture PI 2022-2025 : exécution des travaux de récolte des bois selon le projet
- Exploitation normale et coupe de régénération déficitaire
- Exploitation de bois endommagés – Chablis
- Entretien de la desserte et construction de pistes forestières au Devin du Bon Riau
- Travaux pour collectivités publiques

### PROJET DE SYLVICULTURE PI 2022-2025 / CSD 4

Le 4<sup>ème</sup> projet PI (programme d'intervention) se concentre et priorise uniquement l'exécution de travaux dans les forêts dont le rôle de protection est prioritaire contre les dangers naturels suivants : glissement de terrain, lave torrentielle, chute de pierres et avalanche.

Le concept et les directives du projet PI permettent l'exécution de travaux dans différents massifs forestiers de propriétaires publics et privés.

En début d'année 2022, 27 propriétaires privés ainsi que la Paroisse, ont été contactés et informés sur la possibilité d'intégrer le projet dans les périmètres choisis et délimités. 24 propriétaires ont répondu positivement à la convention des conditions et des prestations du maître d'œuvre qui est la Commune de Châtel-St-Denis. 3 propriétaires ont renoncé à l'exécution de travaux sur leur propriété forestière.

Sur une durée limitée à 4 ans, le programme des interventions sylvicoles en forêt protectrice est planifié sur une superficie de 147.17 ha dans les massifs forestiers suivants : Le Scé, La Bria, Les Mayens, Les Crêtes, Saira, Mt-Corbetta, Devin des Dailles, Vieux Gîte, Les Pueys, Bon Riau, Gros Chalet, Errouvines et Essert à Monnard.

Par rapport aux différents massifs forestiers concernés par ce projet, le périmètre paroissial représente 9.42 ha (6.4 %) et 25.97 ha (17.7%) sur les 24 propriétaires privés favorables. Le solde, 111.74 ha (75.9 ha) est situé sur la Commune de Châtel-St-Denis, maître d'ouvrage.

Le projet PI 2022-2025 prévoit l'exploitation d'environ 34'575 m<sup>3</sup> sur la base d'un subventionnement forfaitaire de CHF 8'949.-/ha établit selon les critères de difficultés (desserte, topographie, obstacles, etc.) de la récolte des bois. Le subventionnement de la Confédération représente un montant total d'indemnité d'environ CHF 1'317'000.-.

En 2023, réalisation des travaux suivants

- Hiver / La Bria (1.20 ha) : fin de la coupe commencée en 2022, récolte finale de 306 m<sup>3</sup> au débusqueur-porteur sur 4 propriétaires privés
- Hiver - Printemps / Devin des Dailles (23.60 ha) : récolte de 3'101 m<sup>3</sup> soit 2'692 m<sup>3</sup> au câble-grue (3 lignes) et 409 m<sup>3</sup> au débusqueur-porteur ;
- Printemps / Les Mayens (0.60 ha) : récolte de 292 m<sup>3</sup> au débusqueur-porteur sur un propriétaire privé
- Été – Automne / Les Errouvines (8.44 ha) : récolte de 1'316 m<sup>3</sup> soit 1'260 m<sup>3</sup> au câble-grue (2 lignes) et 56 m<sup>3</sup> au débusqueur-porteur
- Automne / Vieux Gîte (3.97 ha) : récolte de 731 m<sup>3</sup> au débusqueur-porteur
- Automne - Hiver / Bon Riaux (10.27 ha) : fin de la coupe commencée en 2022 et récolte de 510 m<sup>3</sup> au débusqueur-porteur pour un total final de 1'656 m<sup>3</sup>

## EXPLOITATION NORMALE ET COUPE DE REGENERATION DEFICITAIRE

Au mois de septembre, et durant deux semaines, une coupe de bois a été mise à disposition dans le massif forestier du Devin des Dailles, aux abords de la route de la Cascade, dans le cadre d'un cours interentreprise de bûcheronnage pour les apprentis forestiers-bûcherons. Un volume total de 129 m<sup>3</sup> a été récolté au débusqueur-porteur par 4 apprentis encadrés par un moniteur de ForêtSuisse.

Le Canton subventionne les coupes de régénération dans les peuplements de futaie (dès le diamètre dominant de 40 cm). Cette aide financière est basée sur les critères principaux suivants :

- Récolte des arbres dont l'état sanitaire (déperissement, pourriture) ou la stabilité est précaire (bois de gros diamètre, inclinaison du fût, couronne irrégulière, branches sèches)
- Intervention sylvicole dont le but est de favoriser le rajeunissement naturel (apport de lumière et de chaleur au sol) par un nettoyage du parterre de coupe (mise en tas des branches)
- Exploitation des forêts non-protectrices avec des conditions d'interventions sylvicoles déficitaires (peuplements résineux ou feuillus avec des bois de faible valeur commerciale en raison de la qualité)

En lien avec ce subventionnement, des exploitations commencées en 2022 ont été effectuées sur des propriétaires privés dans les massifs forestiers des Planches (0.89 ha) et à la Rapasse (0.55 ha). En raison des conditions météorologiques défavorables en 2022 et du débardage sur des terrains agricoles, ces coupes de bois ont dû être finalisées en 2023. Le volume récolté sur ces exploitations est de 145 m<sup>3</sup> à la Rapasse et de 231 m<sup>3</sup> dans le massif des Planches. Le montant de la subvention se monte à CHF 21'245.-.

## RESULTAT DES EXPLOITATIONS ET COMMERCIALISATION 2023

Durant cette année forestière 2023, les bois résineux de bonne qualité provenant des exploitations ont été sélectionnés en bois de service (charpente, menuiserie, tavillon, etc) pour l'industrie du bois locale et régionale. Les bois feuillus ont été majoritairement sélectionnés en assortiment bois de feu. Les bois résineux et feuillus de qualité médiocre ont été valorisés en bois énergie pour le chauffage à distance du Lussy. Sur une exploitation totale de 8'496 m<sup>3</sup>, un volume de 8'010 m<sup>3</sup> a été récolté et un volume d'environ 486 m<sup>3</sup> est resté sur les différents parterres de coupe. Un volume total de 7'634 m<sup>3</sup> de bois rond a été commercialisé.

### Bois exploités en 2023

- Bois de service Résineux : 4'358 m<sup>3</sup>
- Bois de feu Résineux et Feuillus : 443 m<sup>3</sup> (respectivement 6 m<sup>3</sup> et 437 m<sup>3</sup>)
- Bois énergie Bois rond : 3'209 m<sup>3</sup>
- Bois laissés sur le parterre de coupe : 486 m<sup>3</sup>

La mise à port de camion des bois au débusqueur-porteur représente un volume de 2'304 m<sup>3</sup>. En raison des conditions d'exploitation défavorables (topographie et insuffisance de desserte), un volume de 3952 m<sup>3</sup> a été exploité au câble-grue mobile.

### Bois commercialisés en 2023

- Bois de service Résineux : 4'833 m<sup>3</sup> (435 m<sup>3</sup> de bois endommagés)
- Bois de feu vert Résineux et Feuillus : 336 m<sup>3</sup> (respectivement 20 m<sup>3</sup> et 316 m<sup>3</sup>)
- Bois de feu sec Feuillus : 56 m<sup>3</sup> (bois de l'année 2021)
- Bois énergie (bois rond) : 2'410 m<sup>3</sup>

Il y a eu une légère baisse du prix de vente des bois de service (- CHF 3.30/m<sup>3</sup>) en 2023, soit un prix moyen de CHF 97.15/m<sup>3</sup> contre CHF 100.45/m<sup>3</sup> en 2022. Les prix de vente du bois de feu et du bois énergie ont progressé par rapport à 2022. La demande pour ces assortiments ayant fortement augmentée, les prix 2023 ont suivi cette tendance.



## EXPLOITATION DE BOIS ENDOMMAGES - CHABLIS

Les dégâts 2023 aux forêts sont sensiblement similaires à l'année précédente en raison d'un continuel manque de précipitations et des fortes chaleurs estivales répétées. Les dommages ont été majoritairement causés sur l'épicéa, par le bostryche typographe, avec un volume de 1'121 sylves (ci-après sv) depuis le début de l'été jusqu'en automne. Durant l'hiver et le printemps, un volume de 269 sv a été exploité en raison d'arbres cassés ou renversés par le vent ou la neige.

L'exploitation totale représente un volume de 1'390 sv (1'423 sv en 2022) soit 1'202 sv dans les massifs communaux et 188 sv sur les propriétaires privés.

Dans les secteurs avec une bonne desserte, les chablis ont été récoltés au tracteur forestier (747 m<sup>3</sup>). Pour les dégâts disséminés, 131 m<sup>3</sup> ont été récoltés par hélicoptère et pour des bois de faible valeur commerciale dans des endroits difficiles d'accès, 512 m<sup>3</sup> de bois endommagés ont été façonnés et laissés sur le parterre de coupe.

## ENTRETIEN DE LA DESSERTE ET CONSTRUCTION DE PISTES FORESTIERES AU DEVIN DU BON RIAU

Le projet de construction de deux pistes forestières au Devin du Bon Riau permettant l'entretien de 15.25 ha de forêt protectrice a été validé en 2022 par le Service des forêts et de la nature (SFN) avec un taux de subventionnement de 60 %. Le crédit d'engagement de CHF 190'000.- avait été approuvé par le Conseil général.

Les travaux avaient débuté en automne 2022, mais en raison des conditions météorologiques défavorables et de l'arrivée de la neige, ils n'ont pas pu être terminés. Les travaux ont repris en 2023. Le coût final de la construction de ces deux pistes s'élève à CHF 175'201.-. La subvention cantonale se monte à CHF 105'120.60, soit les 60 % initialement prévus.

Ces deux nouvelles pistes de débardage vont permettre de commencer les travaux de récolte en aval du dépôt forestier du Devin de Bon Riau, dès janvier 2024. Ces exploitations seront terminées en 2025.

## TRAVAUX POUR COLLECTIVITES PUBLIQUES

L'équipe forestière a réalisé une grande diversité de travaux pour les collectivités publiques et des entreprises pour un montant de plus de CHF 52'424.-. Plusieurs mandats ont également été attribués par des propriétaires privés, pour des abattages ou autres prestations à proximité des habitations.

## TOURISME

### PERSONNEL

- Direction, Laurent Vuichard, 100 %
- Responsable marketing, Romaine Pillonel, 100 %
- Responsable animations et produits touristiques, Charlotte Dumas, 100 %
- Responsable produits touristiques, Coralie Mollard, 100 %
- Collaboratrice accueil et administration, Monique Mouthon, 80 %
- Collaboratrice accueil et administration, Clara Stuby, 30 %
- Collaboratrice accueil et administration, Adèle Burger, 30 %

Laurent Vuichard a quitté ses fonctions le 31 décembre 2023. Charlotte Dumas a quitté ses fonctions le 30 novembre 2023. Clara Stuby a quitté ses fonctions le 31 août 2023.

Charlotte Dumas a prolongé son contrat en décembre « d'un commun accord », à 60 %, pour une durée de 3 mois non prolongeable.

Adèle Burger a rejoint l'équipe en décembre 2023. Elle mène en parallèle à son engagement flexible pour l'OTR sa première année à l'Université de Fribourg en faculté de Droit.

Coralie Mollard a rejoint l'équipe en septembre 2023. Elle apporte au quotidien une excellente expertise touristique acquise lors de son apprentissage d'employée de commerce à l'UFT et son stage à Morat Tourisme.

### LOI FRIBOURGEOISE SUR LE TOURISME (LT)

Le nouveau régime des taxes de séjour en rapport à la nouvelle Loi fribourgeoise sur le tourisme est rentré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### FINANCES

Le Directeur s'est concentré sur le bouclage des comptes 2022 en vue de l'assemblée générale ordinaire fixée au 24 mai 2023 et l'élaboration du budget 2023.

Le budget 2023 a été préparé en suivant le plan comptable découlant de celui de l'UFT et permettant de mieux suivre les comptes de marketing, d'exploitation et des taxes de séjour.

La décision de sous-traiter la comptabilité à l'ACV a été validée et la transition est rapidement effectuée.

### ACCUEIL ET INFORMATION

#### HORAIRES D'OUVERTURE

L'équipe a garanti les ouvertures des sites de Châtel-St-Denis et des Paccots selon le plan suivant :

- *Châtel-St-Denis* :  
Lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
Samedi et dimanche fermé

■ *Les Paccots – haute saison : de décembre à mars et de juin à septembre :*

Lundi au vendredi	de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 (17h00 après fermeture du point Poste)
Samedi et dimanche	de 09h00 à 13h00

■ *Les Paccots – basse saison : d'avril à mai et d'octobre à novembre :*

Lundi au vendredi	de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 (17h00 après fermeture du point Poste)
Samedi	de 09h00 à 13h00
Dimanche	fermé

Les ressources en personnel pour 2 sites sont trop limitées lorsque les vacances et compensations de week-ends sont prises en compte.

## AGENCE POSTALE

Fin juillet, le mandat postal au Point Info des Paccots a pris fin. L'investissement en ressource humaine était trop important par rapport aux prestations offertes en contrepartie par la Poste. De plus, il n'y avait pas de plus-value pour l'Organisation touristique régionale Les Paccots-La Veveysse Tourisme (OTR) d'offrir cette prestation.

## CHIFFRES 2023 A RETENIR A DES FINS STRATEGIQUES

- **8'849** nuitées hôtelières en Veveysse, soit un niveau record
- **5 %** d'évolution des nuitées Airbnb par rapport à 2022
- **Les Suisses** fréquentent en priorité nos établissements, suivis des Français, Allemands et Espagnols
- **51 %** des visiteuses et visiteurs se déplacent dans le canton pour les attraits naturels, 28 % pour la gastronomie
- **66 %** des visiteuses et visiteurs au niveau cantonal se disent très satisfait·e·s de leur visite, 28 % satisfait·e·s

Ces chiffres proviennent de l'Union Fribourgeoise du Tourisme (UFT) et d'une étude de comportement réalisée en 2022 par le cabinet M&BD Consulting.

## EXPERIENCE VISITEUR

L'expérience visiteur est au centre des préoccupations de l'OTR. Dans cette optique, les initiatives visant à rendre l'expérience meilleure s'inscrivent dans une dynamique d'amélioration continue.

## PRODUITS TOURISTIQUES

L'ouverture du Boutique Hôtel Corbetta, en avril, a donné une magnifique possibilité de développement pour notre région. L'offre de nos produits touristiques devient une stratégie prioritaire pour accompagner nos prestataires touristiques.

## HIGHLIGHTS

Les produits suivants attirent les foules et les retours d'expérience sont positifs. Certains méritent encore quelques améliorations, mais leur avenir est assuré. Il s'agit :

- Des sentiers gourmands Le Panoramique, l'Epicurien et le Cerf qui ont réalisé de magnifiques performances
- L'aventure fondue
- La pétanque sur glace
- La disco sur glace
- Les randos alpaga
- Le sentier Rand'eau a vécu son dernier été, malgré son succès, et sera retravaillé pour 2024

## LOWLIGHTS

Les produits ci-dessous n'intéressent que moyennement et leur avenir sera discuté en début 2024. Il s'agit :

- Visite de Chèvrerie
- E-Bike Fondue

## EVENEMENTS

Nombreux événements ont remporté un franc succès et ont marqué par leur originalité :

- Le lundi de Carnaval aux Paccots attire toujours les foules
- La Chasse aux œufs dans tout le district a été appréciée par toutes les communes participantes
- Le marché d'été à Châtel-St-Denis, dans sa version nocturne
- FriGliss by net+ FR qui a rencontré un joli succès, malgré une météo capricieuse qui a retenu les plus frileux. Près de 3'000 personnes ont glissé sur le toboggan géant installé au Centre-Ville de Châtel-St-Denis pour l'occasion
- Le marché de la Bénichon est un incontournable

## PROMOTION

### IDENTITE VISUELLE

La continuité du travail de changement de visuel s'est poursuivie en 2023 et le sera encore au début de 2024, principalement en raison de contraintes budgétaires.

### SPONSORING ET PUBLICITE

Une saison de rêve pour Alexis Monney qui portait fièrement les couleurs de sa région en sponsoring « tête ». Il s'agit de loin la meilleure visibilité chez un sportif. Les Paccots – La Veveyse Tourisme était toutes les semaines de la saison d'hiver bien en évidence dans les médias, ainsi qu'à chacune de ses apparitions publiques.

Alexis a été actif aux occasions suivantes :

- Présence sur le stand de l'OT au Tour de Romandie, pour une journée à la rencontre de la population
- Tournage vidéo promotionnelle en vue de l'événement FriGliss by net+ FR du 1<sup>er</sup> août
- Tournage vidéo promotionnelle en vue du Comptoir de la Veveyse
- Photo shooting pour la campagne été Suisse Tourisme 2024
- Présence sur le stand de l'OT au Comptoir de la Veveyse

Caroline Ulrich a quant à elle gagné sa première coupe du monde élite en format sprint, future discipline olympique. Elle porte fièrement un tour de cou aux couleurs de la région et a vu un hiver couronné par 2 titres de Championne du Monde U23.

## CAMPAGNES

Comme à l'habitude, l'OTR a participé aux campagnes marketing de Suisse Tourisme été international, hiver et France ainsi que celles de Fribourg Région printemps, été et hiver.

## AUTRES ACTIONS DE PROMOTION

En avril 2023, la Ville de Châtel-St-Denis a été hôte du Contre-la-montre du Tour de Romandie qui s'est déroulé du 25 au 30 avril. A cette occasion, l'Office du Tourisme a rayonné durant toute la semaine à travers la Suisse romande. Différentes actions ont été mises en place pour cette semaine de promotion :

- Présence dans le village d'arrivée avec notamment :
  - Jeu où les participants ont pu tenter de gagner différents goodies (casquettes, linges microfibre, stylo, tote-bag, etc.)
  - Concours pour gagner une nuitée en caravane
  
- Présence dans la caravane publicitaire précédent les coureurs avec notamment :
  - Voiture floquée aux couleurs de Les Paccots – La Veveyse Tourisme
  - Distribution de goodies (autocollants, cartes postales, etc.)

## COMMUNICATION

### SITE INTERNET

Les ateliers WEB22, en collaboration avec l'UFT, pour l'optimisation du site internet ont continué.

Des ateliers des responsables marketing ont débuté à Fribourg. Ils ont lieu deux fois par année, une fois en février et une fois en septembre. Ils permettent une discussion et une meilleure collaboration globale.

### RESEAUX SOCIAUX

#### *Instagram*

- La communauté Instagram a augmenté de 530 abonnés pour s'établir à 3'890

#### *Facebook*

- La communauté Facebook a augmenté de 1117 abonnés pour s'établir à 6'882

## MERCHANDISING

Best-sellers, le bonnet d'Alexis, proposé à la vente depuis octobre 2023, ainsi que la casquette, remportent un grand succès auprès de la population.

Des linges microfibrés ont également été produits en 2023 à l'occasion de l'événement FriGliss by net+ FR, mais également pour le Tour de Romandie. Ils ont rencontré un joli succès.

D'autres objets promotionnels ont été pensés et sortiront en 2024.



## CONCLUSION

L'exercice 2023 s'est plutôt bien déroulé.

Nous ne pouvons cependant pas conclure ce rapport de gestion sans rappeler que le « séisme » de l'OTR en 2023 restera la démission surprise du Directeur Laurent Vuichard qui quitte le chemin du tourisme. Début décembre, le comité de l'OTR a décidé à l'unanimité de mettre en place Mike Aigroz, alors membre du comité, et disponible de suite pour succéder à la direction, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Il est facile de constater, à la lecture de ce rapport, que le potentiel d'amélioration est bien présent dans presque tous les secteurs de l'organisation. L'année 2024 s'annonce chargée pour une équipe à la recherche de stabilité afin de pouvoir délivrer du travail de qualité pour notre destination de Les Paccots - La Veveyse.

# ENERGIE

## DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

### PLAN DIRECTEUR DES ENERGIES

La Commune de Châtel-St-Denis a révisé son plan d'aménagement local (PAL) et prévoit un plan directeur des énergies. Une étude a été réalisée pour étendre ce dernier dans le secteur de la Nouvelle Gare et de la Zone industrielle. Le projet est en cours de validation auprès du Canton.

### STANDARD BATIMENT

La Commune de Châtel-St-Denis a opté pour le « standard bâtiment » du programme SuisseEnergie qui définit les normes pour la construction ou la transformation de bâtiments respectueux de l'énergie et de l'environnement.

### PERMIS DE CONSTRUIRE

Un formulaire de sensibilisation sur les modes de construction est distribué par la Commune de Châtel-St-Denis avec chaque permis de construire.

### PLAN D'AMENAGEMENT DE DETAIL (PAD)

Lors de l'élaboration d'un PAD, la Commune de Châtel-St-Denis exige qu'une étude énergétique soit réalisée.

## BATIMENTS, INSTALLATIONS COMMUNALES

### BATIMENTS COMMUNAUX

Une étiquette énergie et CO EnerCoach, qui analyse chaque bâtiment d'un point de vue énergétique, a été mise en place sur tous les bâtiments principaux de la Commune.

Tous les compteurs des bâtiments communaux sont relevés une fois par mois et les données sont suivies et analysées dans le programme informatique EnerCoach (efficacité énergétique).

Un programme à long terme a été réalisé concernant les rénovations des bâtiments communaux et du renouvellement des chauffages de ces derniers.

### STANDARD ACHATS RESPONSABLES

Le standard achats responsables facilite la mise en œuvre d'achats écologiques au niveau communal. Il établit des références et renseigne sur les critères d'approvisionnement et les labels.

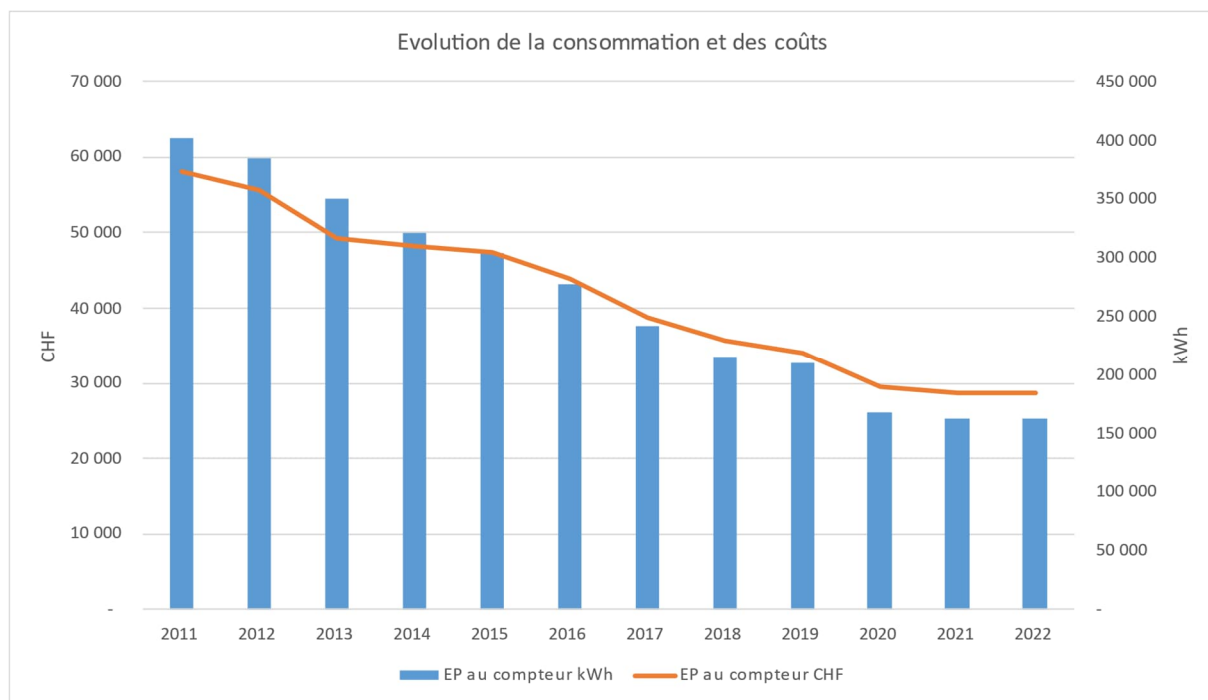
Le standard achats responsables concerne les autorités et les responsables des achats de la Commune de Châtel-St-Denis.

### ECLAIRAGE PUBLIC

Les derniers candélabres au sodium ont été remplacés par des candélabres LED dans le secteur des Paccots.

Une étude est en cours avec l'entreprise Groupe E afin d'étudier la possibilité de finaliser l'assainissement de l'éclairage public pour les secteurs de Châtel-St-Denis et de la Frasse.

Le graphique ci-dessous démontre l'économie d'énergie :



## BANCS SOLAIRES

Un contrôle et un entretien complet ont été réalisés sur les 3 bancs solaires situés sur le territoire communal. Le banc du stade Lussy a été stocké le temps des travaux de démolition de l'ancienne buvette et celui-ci sera remis en fonction dès le printemps 2024.

## APPROVISIONNEMENT, DEPOLLUTION

### CHAUFFAGE A BOIS

Le chauffage à distance du Lussy brûle annuellement environ 13'000 m<sup>3</sup> de plaquettes de bois pour une production annuelle d'environ 8'000'000 de kWh.

Un deuxième réseau de chauffage à distance fonctionnant aux pellets a été réalisé dans le secteur « La Racca » et il s'étend jusqu'à la Nouvelle Gare.

Un troisième réseau de chauffage à distance a été réalisé aux Paccots, dans la zone récréative. Celui-ci brûle également des pellets.

### INTERCONNEXION ET TURBINAGE DE L'ADDUCTION D'EAU

Une interconnexion a été réalisée en 2021, conformément au PIEP (plan des infrastructures d'eau potable) en vigueur. Ainsi, notre Commune peut être alimentée en eau potable par le réseau de l'AVGG et du SIGE et est en mesure de livrer les excédents de sa production au réservoir de Montimbert. Le turbinage en rive gauche est prévu dans 5 à 8 ans. Une étape a été réalisée dans le cadre des travaux de la traversée des Paccots. En 2024, une autre étape sera réalisée sur la Route de la Cierne.

## MOBILITE

### ZONE 30 KM/HEURE

Une étude a débuté afin d'analyser la possibilité de créer 1 zone limitée à 30 km/heure dans le secteur de la Route de la Péralla.

### VELOS ELECTRIQUES

Un projet pilote de réseau de vélos électriques en libre-service a été lancé en juin 2023.

Trois stations ont été installées, une à la Nouvelle Gare, une autre au stade du Lussy et une dernière aux Paccots. Plusieurs zones de dépose sont également disponibles. Ce sont, en tout, neuf vélos qui sont disponibles.

### BORNE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

4 bornes de recharge ont été installées sur le nouveau parking de covoiturage du Lussy.

De nouvelles bornes viendront également s'ajouter sur la place du Grand-Clos ainsi que sur le nouveau parking de covoiturage « En Bellière », ceci dès 2024.

### VEHICULES COMMUNAUX

Un listing des véhicules communaux est réalisé chaque année. De nombreuses informations sur le suivi de ces véhicules ont été intégrées à ce document, dont un suivi de la consommation, du kilométrage et du rejet de CO2. Des ampoules LED, basse consommation, ont été installées sur tous les éclairages de travail des véhicules communaux.

## SUBVENTIONS

La Commune prépare la mise en place d'un nouveau règlement en faveur de la transition énergétique. Celui-ci devrait être approuvé courant 2024.

## ORGANISATION INTERNE

### COMMISSION ENERGIE ET ENVIRONNEMENT

La Commission Energie et Environnement du Conseil général de la Commune de Châtel-St-Denis est régulièrement consultée pour la mise en place de projets communaux tels que le renouvellement de l'éclairage de Noël, l'étude de l'éclairage public dynamique, l'étude pour la production d'électricité photovoltaïque sur les toits des bâtiments communaux (financement propre ou en contracting) ainsi que le projet de mise en place du fonds pour la transition énergétique. Cette Commission est très active et dynamique.

## COMMUNICATION, COOPERATION

### CAMPAGNE D'AFFICHAGE ENERCOACH

La Commune de Châtel-St-Denis a intégré l'ensemble des bâtiments communaux sur le logiciel EnerCoach. Les affiches énergétiques sont mises en place à l'entrée des bâtiments depuis 2021.

## PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Un recensement afin de répertorier l'ensemble des panneaux solaires installés sur le territoire communal a été réalisé à partir de 2018 et celui-ci est reconduit chaque année. Ce recensement sert d'indicateur pertinent pour le programme de politique énergétique 2020-2024.

## DOCUMENTATION

Un support de documentation touchant à l'énergie a été mis en place devant la réception du bâtiment administratif.

## ABEILLES

La Commune de Châtel-St-Denis est aussi une « Cité amie des abeilles ». En effet, elle a reconduit le parrainage de plusieurs ruches. Les abeilles dorment à l'Avenue de la Gare 33, à côté du bâtiment administratif.

## PROTECTION DES AMPHIBIENS

Une fermeture nocturne ponctuelle a été mise en place, du mois de mars au mois d'avril, afin d'assurer le passage des amphibiens en diminuant les risques de collisions avec des véhicules à moteur. Un tronçon de 400 mètres, entre la route de la Rogivue et le chemin des Marais, a été fermé de 19h30 à 6h00 du matin. Cette mesure sera reconduite en 2024.

## CHARTE DES JARDINS

La Commune de Châtel-St-Denis a adhéré à la charte des jardins. Cette dernière permet à chacun de s'engager et adopter quelques bonnes pratiques qui favorisent la survie des hérissons, des oiseaux, des papillons et de la biodiversité en général.

## CERTIFICATION

En octobre 2020, la Commune de Châtel-St-Denis s'est vu décerner pour la 4<sup>ème</sup> fois le label « Cité de l'Énergie », mais cette fois-ci avec la mention GOLD (362.6 points sur 472, ce qui représente un total de 76.8 %). En définitive, l'obtention de ce label encourage les autorités communales à pérenniser leur politique énergétique ambitieuse pour démontrer, à la fin du compte, qu'il fait bon vivre dans notre Cité pleine d'énergie du Sud du canton de Fribourg. Le ré-audit sera réalisé en 2025.



## 9. FINANCES

---

Le Département des finances gère et coordonne les principaux processus financiers communaux tels que l'élaboration des budgets, le bouclage des comptes et la planification financière. Il assure le suivi des investissements, des charges et des recettes du compte de résultat.

Conformément à l'article 19 LFCo, le Conseil communal soumet chaque année un rapport de gestion au Conseil général, en même temps que les comptes.

### SERVICE DES FINANCES

Le Secteur comptabilité s'occupe de la comptabilisation générale de toutes les factures des services communaux, du trafic des paiements (créanciers et débiteurs), du contrôle budgétaire et de la trésorerie. Il assume également le paiement des salaires et la gestion des assurances sociales y relatives.

Le Secteur de l'impôt fournit des renseignements à la population au sujet du mode de calcul des impôts et des modalités d'arrangement. Il facture et gère les impôts des personnes physiques et des personnes morales, facture la contribution immobilière, la taxe non-pompier et la taxe forfaitaire sur les déchets. La gestion des assurances concernant les couvertures de risques et de responsabilité civile s'effectue de manière centralisée.

Le Secteur du contentieux traite le recouvrement des factures impayées, des procédures d'arrangement de paiement et du suivi des procédures judiciaires y relatives.

### STATISTIQUES FISCALES

Statistiques des impôts (données 2021)

*source <https://www.fr.ch/impots/personnes-physiques/statistiques-fiscales-officielles>*

Par rapport à l'année fiscale 2020, la statistique fiscale cantonale pour la Commune de Châtel-St-Denis laisse apparaître, pour les personnes physiques, une augmentation de CHF 916'470.- (+ 5.3 %) de l'impôt sur le revenu et une diminution de CHF 90'240.- (- 5.4 %) de l'impôt sur la fortune. Selon le Service cantonal des contributions, le produit de l'impôt des personnes physiques a été influencé en 2021 par l'augmentation des déductions pour les primes d'assurance-maladie, par l'augmentation de la déduction des frais de garde des enfants et par l'augmentation de la déduction sociale maximale pour un contribuable seul de condition modeste. Le barème sur la fortune a été entièrement revu et réduit, les seuils d'imposition ont été supprimés et, en parallèle, la déduction sociale sur la fortune augmentée.

Pour les personnes morales, l'impôt sur le bénéfice diminue de CHF 109'990.- (- 3.86 %) et l'impôt sur le capital diminue également de CHF 34'670.- (- 3.4 %) par rapport à l'année 2020. En 2021, il n'y a pas eu de changement de nature à influencer les recettes des personnes morales. Pour mémoire, les recettes de l'année 2020 ont été influencées par la mise en œuvre de la Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA).

S'agissant de l'impôt facturé, le coefficient communal est de 83.6 % de l'impôt cantonal de base pour les personnes physiques et morales.

*Etabli à Châtel-St-Denis, le 22.03.2023*